



Commission  
européenne

# Progress Rapport Annuel de Performance 2011

*Suivi du programme de l'Union  
européenne pour l'emploi et la solidarité  
sociale — Progress (2007-2013)*



La présente publication a été soutenue financièrement dans le cadre du programme de l'UE pour l'emploi et la solidarité sociale Progress (2007-2013).

Ce programme est mis en œuvre par la Commission européenne. Il a été établi pour appuyer financièrement la poursuite des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans ces domaines.

Le programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces dans l'ensemble de l'EU-27, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et précandidats à l'adhésion à l'UE.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter: <http://ec.europa.eu/progress>

# Progress – Rapport Annuel de Performance 2011

**SUIVI DU PROGRAMME DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI  
ET LA SOLIDARITÉ SOCIALE — PROGRESS (2007-2013)**

**Commission européenne**

Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion

Unité 01

Manuscrit terminé en mai 2012

Ce rapport a été financé par la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne pour ses besoins propres. Il ne représente pas nécessairement la position officielle de la Commission.

© Photo de couverture: Getty Images

Pour les photos non protégées par les droits d'auteur de l'Union européenne, il convient de demander directement l'autorisation aux détenteurs desdits droits d'auteur pour toute utilisation ou reproduction.

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

***Un numéro unique gratuit (\*):***  
**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique ainsi qu'un résumé figurent à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012

ISBN 978-92-79-24807-8

doi:10.2767/61990

ISSN 1831-6824

© Union européenne, 2012

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source



# Préface

La cinquième année de mise en œuvre du programme pour l'emploi et la solidarité sociale (Progress) de la période actuelle (2007-2013) a été marquée par la crise économique et financière, qui s'est avérée bien plus grave que prévu, et par une situation préoccupante sur le plan social et sur le plan de l'emploi, qui a eu de lourdes répercussions sur le système de protection sociale de l'Union. Il s'agissait aussi de la deuxième année depuis l'adoption par les chefs d'État ou de gouvernement de la stratégie Europe 2020 visant à susciter une croissance intelligente, durable et inclusive et aidant l'Union et les États membres à atteindre des niveaux élevés d'emploi et de productivité ainsi qu'une bonne cohésion sociale.

La Commission européenne utilise Progress pour proposer des choix stratégiques pertinents, inciter les décideurs à intégrer les objectifs de l'Union et veiller à la bonne application des politiques et de la législation de l'Union à l'échelon national et local, en associant les parties prenantes à la gouvernance de l'action de l'Union. Les activités soutenues par Progress ont contribué à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 et ont permis d'obtenir des avancées dans le domaine de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la protection sociale, des conditions de travail, de la lutte contre la discrimination et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Elles ont aussi servi à exécuter les initiatives phares de la stratégie Europe 2020 dans ce domaine: Jeunesse en mouvement, «une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois» et la plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au fil des ans, notre *conception d'une gestion axée sur les résultats* — l'une des innovations liées à Progress — a donné une importance accrue à ses activités et en a rendu les résultats plus tan-

gibles. Le présent rapport annuel de performance analyse les activités financées par Progress, rend compte de son bilan et contribue à sa notoriété. Il mesure les résultats des activités pour les principaux bénéficiaires et le degré de satisfaction de ceux-ci et il donne des exemples de l'incidence du programme, en particulier sur la surveillance de la situation dans l'Union, sur le suivi des politiques conçues par les États membres et des législations nationales et sur la capacité des parties prenantes à opérer des choix stratégiques pertinents.

Les analyses figurant dans le présent rapport ont servi à étayer la proposition de la Commission relative à un nouveau programme (le programme pour le changement social et l'innovation sociale adopté en octobre 2011), qui s'inscrira dans le prochain cadre financier pluriannuel (2014-2020).

Nous espérons que le rapport de cette année répondra aux attentes des lecteurs. Désireux d'en améliorer les prochaines éditions, nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et vos suggestions, ainsi que vos questions, à l'adresse suivante: [empl-progress@ec.europa.eu](mailto:empl-progress@ec.europa.eu).



**Koos Richelle**

Commission européenne  
Directeur général de la DG Emploi,  
affaires sociales et inclusion

# Sommaire

Résumé.....	5
<b>I. Introduction.....</b>	<b>9</b>
1. Contexte stratégique et de gestion.....	9
2. Rôle et portée du présent rapport.....	9
<b>II. Performance de Progress.....</b>	<b>10</b>
1. Des législations et politiques européennes documentées dans les domaines social, de l'emploi et de l'égalité.....	10
1.1. Contribution aux objectifs de l'UE.....	10
1.2. Critères de performance.....	16
1.3. Résumé des activités et réalisations.....	19
2. Partage efficace de l'information et de l'apprentissage concernant la législation et les politiques européennes.....	22
2.1. Contribution aux objectifs de l'UE.....	22
2.2. Critères de performance.....	27
2.3. Résumé des activités et réalisations.....	32
3. Débats politiques participatifs et de grande qualité au niveau européen et au niveau national.....	38
3.1. Contribution aux objectifs de l'UE.....	38
3.2. Critères de performance.....	43
3.3. Résumé des activités et réalisations.....	45
4. Meilleure capacité des réseaux nationaux et européens.....	46
4.1. Contribution aux objectifs de l'UE.....	46
4.2. Critères de performance.....	49
4.3. Résumé des activités et réalisations.....	52
5. Intégration des thèmes transversaux et amélioration de la cohérence.....	54
<b>III. Informations complémentaires.....</b>	<b>57</b>
1. Dépenses opérationnelles.....	57
2. Dépenses administratives.....	58
<b>Annexe 1: Cadre Progress des mesures de la Performance.....</b>	<b>59</b>
<b>Annexe 2: Catalogue des réalisations majeures accomplies        dans le cadre de progress en 2011.....</b>	<b>60</b>
<b>Annexe 3: Liste des tableaux.....</b>	<b>70</b>
<b>Annexe 4: Liste des graphiques.....</b>	<b>71</b>

# Résumé

L'année 2011 a marqué le début d'un nouveau cycle d'élaboration de politiques pour les politiques sociales et de l'emploi de l'Union européenne (UE), avec la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 et le lancement des initiatives politiques concrètes décrites dans les initiatives phares de la Commission européenne. Le programme Progress a réorienté ses activités en fonction de l'évolution des priorités politiques, pour soutenir la stratégie de croissance de l'UE pour la décennie à venir, et pour répondre aux besoins d'une nouvelle gouvernance européenne.

## ***En 2011, Progress a contribué à la réalisation des objectifs de l'UE:***

### ***... en entretenant et en développant une documentation solide nécessaire à la politique européenne sociale et de l'emploi***

L'UE a continué à faire face à des difficultés sociales et économiques d'une ampleur exceptionnelle. Dans ce contexte, Progress a contribué à l'analyse approfondie de la situation actuelle, ainsi qu'à l'identification de moyens possibles de répondre aux difficultés existantes. Le développement d'une base analytique solide en 2011 a inclus une série de nouvelles activités, parallèlement aux activités déjà bien établies. Les études, bases de données et statistiques ont traité des sujets politiques les plus importants, tels que l'impact de la crise (ex. l'emploi des jeunes, les besoins en compétences, la flexicurité), les changements et développements démocratiques, les questions de santé et de sécurité au travail, la situation des groupes en position vulnérable (par exemple les populations Roms, et les personnes handicapées), ainsi que l'intégration des questions transversales. Progress a financé des analyses pour faciliter:

## **1. UNE MEILLEURE APPLICATION DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE DANS LES ÉTATS MEMBRES EN:**

- *aidant la Commission à garantir une application efficace de la législation européenne par le biais d'un suivi régulier; les trois réseaux d'experts juridiques financés par Progress ont apporté à la Commission des informations indépendantes sur la transposition et la mise en œuvre des directives européennes dans le droit national,*

ainsi que des conseils sur les développements pertinents dans les États membres; par ailleurs, des activités analytiques comme le rapport sur la mise en application des directives relatives à la santé et la sécurité au travail des travailleurs à durée déterminée et travailleurs temporaires ont participé à l'évaluation finale de la stratégie européenne sur la santé et la sécurité au travail (2007-2012), qui va servir de base pour le suivi de la stratégie en 2013-2020;

- *soutenant la mise en œuvre en apportant une aide concrète (conseils et formations) aux principales parties prenantes au niveau national. Progress a financé le développement de guides de bonnes pratiques non contraignants, de livrets et d'autres supports pour le partage de l'information et de l'apprentissage. Plus de 60% des personnes qui ont répondu à l'enquête annuelle ont jugé utiles les guides de bonnes pratiques sur les diverses directives qui ont été produits dans le domaine des conditions de travail.*

## **2. A MIEUX INFORMER LES DÉCIDEURS DE L'UE CONCERNANT LES NOUVEAUX DÉFIS ET LES SOLUTIONS POSSIBLES EN:**

- *fournissant une analyse approfondie de la situation et des réponses politiques différentes aux défis actuels. La majorité des études réalisées dans le domaine de l'emploi concernaient l'analyse de la situation et visaient à contribuer à l'élaboration de stratégies de sortie de la crise. Ces analyses ont permis de renforcer le développement des capacités de l'UE à répondre aux besoins des marchés du travail, à lutter contre le chômage des jeunes, et à évaluer l'impact des politiques de flexicurité sur le marché du travail de l'Union. Plus des 80% des personnes qui ont répondu à l'enquête annuelle ont déclaré que les politiques de l'UE dans les domaines de l'emploi des affaires sociales et de l'égalité reposaient sur des analyses détaillées de la situation;*
- *aidant au développement d'analyses et de recherches politiques pertinentes pour les politiques et pour le développement de stratégies innovantes et efficaces. Les analyses produites*

par Progress ont nourri toutes les étapes du cycle des politiques de l'UE dans les domaines de l'emploi des affaires sociales et de l'égalité. On trouve parmi les principales activités analytiques dans tous les domaines politiques de Progress une analyse détaillée de la situation actuelle, des consultations avec des experts, des évaluations d'impact et des évaluations des politiques. Plus des 80% des répondants à l'enquête annuelle ont jugé utiles les analyses fournies par Progress pour la formulation et l'argumentation de politiques. Les types d'analyses les plus utiles sont les méthodes, indicateurs et données statistiques communs.

### 3. UNE PLUS GRANDE INNOVATION SOCIALE PAR LE DÉVELOPPEMENT, L'EXPÉRIMENTATION ET LA DIFFUSION DE SOLUTIONS INNOVANTES À DES DÉFIS EUROPÉENS COMMUNS:

- en 2011, Progress a soutenu des projets sélectionnés pour développer et tester des approches innovantes pour la concrétisation des priorités en matière de politiques sociales, dans le contexte de la stratégie Europe 2020; l'idée sous-tendant ces projets est d'utiliser les contributions scientifiques des dernières années, afin de trouver des solutions innovantes, de moderniser les systèmes et de mieux s'adapter aux changements économiques et sociaux;
- si les premiers résultats sur la formulation de politiques doivent encore se matérialiser, l'importance des projets d'expérimentation et d'innovation sociales dans le programme augmente régulièrement, le nombre de projets financés et d'États membres impliqués augmentant chaque année.

#### *... en soutenant un partage efficace de l'information et la connaissance de la législation et les politiques européennes*

Le partage d'informations et les pratiques d'apprentissage (mutuel) financées par Progress permettent de transférer les connaissances et de fournir des orientations aux niveaux national et européen, pour améliorer la formulation et la mise en œuvre des politiques de conformer celles-ci avec les objec-

tifs, politiques et législations de l'UE. Un des grands défis en 2011 concernait le nécessité de trouver des stratégies de sortie de la crise économique, en organisant différentes activités d'apprentissage mutuel concernant des groupes vulnérables (ex. chômeurs immigrés) et des compétences obsolètes.

La grande majorité (plus des 80%) des répondants ont déclaré qu'en participant à des conférences, séminaires, évaluations par les pairs et autres événements similaires financés par Progress, ils avaient acquis une meilleure compréhension des objectifs politiques de l'UE; ces événements leurs ont également permis de mieux conformer leurs activités politiques avec les objectifs de l'UE. Comme pour les années précédentes, les acteurs impliqués dans les activités de Progress connaissent très bien les objectifs et politiques de l'UE dans les domaines qui les touchent. Les représentants des instances nationales ont remarqué que les événements auxquels ils ont participé leur ont fourni des outils politiques qui portent des résultats et/ou sont transférables.

Par ailleurs, plus des 80% des acteurs nationaux ayant répondu à l'enquête envisagent d'utiliser les connaissances acquises lors des événements financés par Progress pour la formulation de politiques dans leurs contextes nationaux, et ont mentionné leurs intentions de partager les connaissances acquises avec des pairs/leur direction, des collègues et d'autres parties prenantes (plus de 90% sont d'accord sur ce point). Ils comptent notamment utiliser les connaissances mentionnées des manières suivantes:

- analyse de la situation actuelle au niveau national; lancement d'une collecte systématique de données et promotion d'une situation de suivi et d'évaluation en continu;
- discussions sur les changements, améliorations politiques et réformes possibles;
- recherche de solutions politiques innovantes: discussions sur les informations relatives à l'innovation sociale et aux expérimentations sociales;
- partage avec des collègues et des étudiants en distribuant des documents pertinents, des résumés critiques, et en organisant des cours magistraux et des débats sur les sujets en jeu;
- production de publications universitaires.



### ***... en encourageant des débats politiques participatifs et de grande qualité au niveau européen et au niveau national***

Pour garantir des politiques de l'UE dans les domaines de l'emploi des affaires sociales et de l'égalité inclusives et équitables, ces débats doivent tenir compte de l'impact qu'ils ont sur les personnes qu'ils touchent directement ou indirectement, et répondre à leurs besoins. Par conséquent, l'implication et la mobilisation de toutes les grandes parties prenantes — des autorités publiques aux partenaires sociaux en passant par les ONG représentant la société civile — et des partenariats deviennent indispensables au développement des objectifs, politiques et législations de l'UE.

En 2011, Progress a soutenu les présidences hongroises et polonaises dans l'avancement vers des objectifs communs, dans la coordination des efforts entre tous les États membres et les institutions européennes, et dans l'implication de toutes les parties concernées dans les débats politique. Progress a également contribué à **construire des partenariats plus efficaces, plus inclusifs et plus robustes, autour des objectifs et priorités de l'UE** en :

- *soutenant la consolidation des partenariats entre les États membres et la Commission.* Il existe un fort sentiment de collaboration et de partenariat entre les institutions de l'UE et les États membres. Plus de 90% des fonctionnaires travaillant dans les autorités nationales, régionales ou locales et qui ont répondu à l'enquête annuelle ont exprimé cet avis. En 2011, le sentiment de collaboration et de partenariat entre ces deux groupes est en progression par rapport à 2009 et 2010;
- *renforçant le partenariat entre les États membres, la Commission, les partenaires sociaux et les ONG.* Les résultats de l'enquête annuelle montrent que les personnes qui travaillent dans les organisations au niveau européen (institutions européennes, ONG européennes et partenaires sociaux européens) ont en moyenne une aspiration plus forte de collaboration et de partenariat avec les autres organisations européennes que les personnes qui représentent des organisations nationales. En moyenne, les 80% des

répondants représentant des organisations au niveau européen, contre les 60% des personnes au niveau national, jugent positivement leur coopération et leur partenariat avec les diverses organisations européennes;

- *contribuant à la construction du partenariat entre les États membres.* Progress a financé les rencontres annuelles des services publics de l'emploi, des inspecteurs du travail (SLIC), des réunions de l'observatoire européen de l'emploi, les réunions du réseau Missoc, etc. Le sentiment de collaboration et de partenariat entre les fonctionnaires des institutions nationales, régionales ou locales est fort (plus de 90% des répondants de l'enquête annuelle l'ont confirmé). La contribution de Progress à la construction de partenariats a été reconnue par les répondants.

Enfin, les résultats de l'enquête annuelle montrent que la clarté des questions abordées et l'implication des parties prenantes dans les événements de débat politique comme les conférences des présidences et d'autres événements importants de haut niveau (comme le sommet de l'égalité ou la convention annuelle contre la pauvreté et l'exclusion sociale) restent élevées (plus de 60% des parties prenantes ayant répondu s'accordent sur ce point), même si la diffusion des résultats semble moins adaptée (elle n'est jugée adaptée que par 40% des répondants).

### ***... en renforçant les capacités des réseaux nationaux et européens***

Le programme Progress jouant un rôle important pour encourager l'implication de la société civile par le soutien financier apporté aux grands réseaux européens, il contribue à renforcer les capacités de ces derniers à participer et à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques au niveau européen comme national. En 2011, Progress a soutenu les activités de 32 réseaux et ONG d'Europe actifs dans les domaines liés à la lutte contre les discriminations en fonction de l'origine raciale ou ethnique, du handicap ou de l'âge; l'intégration des personnes handicapées; la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes; les femmes dans la prise de décision; l'inclusion active; et la législation et les politiques sur la non-discrimination. Le nombre d'ONG soutenues par Progress est en hausse (de 24 en 2010 à 32 en 2011).

Les réseaux et ONG européens soutenus par Progress ont contribué à la diffusion de messages adoptés au niveau européen dans les États membres, grâce à leurs organisations nationales, mais également à travers d'autres structures de réseaux. Les réseaux soutenus ont également organisé des campagnes nationales pour améliorer la sensibilisation du grand public aux enjeux européens, et ont proposé des solutions aux injustices sociales. Les résultats de l'enquête annuelle indiquent que les ONG européennes soutenues par Progress sont perçues comme d'importantes sources d'information pour la formulation et l'argumentation des politiques, même si les parties prenantes non gouvernementales ont des opinions moins positives que celles des représentants des autorités nationales et régionales. Il convient de noter que des enquêtes similaires réalisées l'année précédente ont montré que les ONG européennes les plus importantes étaient connues dans la même mesure que les agences de l'Union européenne actives dans les domaines (comme Eurofound à Dublin ou l'agence des droits fondamentaux à Vienne).

### ***... en assurant une meilleure cohérence et intégration des thèmes transversaux***

Comme indiqué par les parties prenantes, l'intégration des questions de non-discrimination et d'égalité entre les femmes et les hommes est nettement visible dans les analyses produites dans le cadre du programme Progress, ainsi que dans les séminaires d'échanges de bonnes pratiques et les débats politiques soutenus par le programme. On note une disparité importante concernant l'intégration des questions dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Plus de 70% des répondants ayant participé à des événements financés par Progress en 2011 indiquent que les questions de lutte contre la pauvreté ont été traitées de manière adéquate lors de l'événement; cependant, seuls 55% des personnes s'accordent à dire que la contribution de l'UE à l'intégration des questions de lutte

contre la pauvreté dans leurs domaines politiques respectifs est moyenne ou élevée.

### ***Suggestions pour l'amélioration de la gestion et du suivi de Progress:***

- Améliorer la diffusion des résultats; les résultats des analyses générés par les études, les rapports, et les séminaires d'apprentissage mutuel pourraient être encore mieux diffusés, au-delà des cercles des personnes impliquées directement dans l'élaboration de politiques au niveau de l'UE, afin d'améliorer encore l'impact et la durabilité de ces analyses. Les activités d'innovations sociales financées par Progress, qui cherchent des manières efficaces de mettre en pratique des idées nouvelles qui répondent aux besoins réels des personnes, pourraient jouer un rôle important.
- Le rôle de l'UE dans l'intégration des questions transversales comme la non-discrimination ou l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines politiques de Progress est reconnu; cependant, les efforts concernant l'intégration des questions transversales dans le domaine de la lutte contre la pauvreté restent modestes; la lutte contre la pauvreté constituant un des grands objectifs d'Europe 2020, il pourrait être nécessaire d'augmenter les efforts visant à mieux intégrer cette question.
- Développer plus en détail la stratégie de collecte des données de suivi, et introduire éventuellement de nouveaux outils en complément de l'enquête annuelle, afin d'obtenir des informations plus adaptées et actualisées sur la performance de Progress, ce qui permettrait des recommandations pour encore améliorer le programme. Il pourrait s'agir par exemple d'enquêtes flash postées sur le site internet de la DG Emploi, de courtes enquêtes de suivi distribuées aux participants des événements formels (comme les rencontres du comité), des questions spécifiques dans les Eurobaromètres, ou autres actions similaires.

# I. Introduction

## 1. CONTEXTE STRATÉGIQUE ET DE GESTION

Le programme de l'Union européenne pour l'emploi et la solidarité sociale — Progress 2007-2013 (Progress) est un instrument financier qui contribue au développement et à la coordination des politiques de l'Union européenne dans les cinq domaines suivant: l'emploi, la protection sociale et l'inclusion sociale, les conditions de travail, la lutte contre les discriminations et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le programme est ouvert aux États membres de l'UE, au pays de l'AELE/EEE (Norvège, Islande et Liechtenstein), et aux pays candidats, ainsi qu'aux pays potentiellement candidats.

Le programme est mis en œuvre par la Commission européenne (gestion directe), plus précisément par la direction générale emploi, affaires sociales et inclusion. La Commission reçoit l'aide d'un comité pour la mise en œuvre du programme de l'Union européenne pour l'emploi et la solidarité sociale — Progress 2007-2013.

Le programme a pour objectif final de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques de la stratégie de croissance de l'Union européenne — Europe 2020. La mise en œuvre du programme Progress se concentre sur l'obtention de résultats concrets. En d'autres termes, cela signifie utiliser le programme pour obtenir des résultats propices au développement et à la mise en œuvre de législations et de politiques de l'emploi, sociales et d'égalité, et ce à tous les niveaux (UE, national, régional et local), pour que ces législations et politiques profitent au final à tous les citoyens européens. Les principales responsabilités d'action dans ces domaines reposant sur les États membres, la mission de Progress consiste à renforcer le soutien que l'UE apporte aux engagements et efforts des États membres pour atteindre les buts et objectifs de la stratégie Europe 2020.

Une attention toute particulière est portée à l'évaluation des résultats du programme pour démontrer ses réussites et ses effets. Le cadre stratégique qui décrit la logique d'intervention des dépenses de Progress est au cœur de cette approche<sup>(1)</sup>. Ce cadre définit le mandat de Progress, ses résultats attendus à long terme (intermédiaires) et spécifiques

(immédiats); il détaille également les mesures de la performance qui sont utilisées pour voir jusqu'à quel point Progress est arrivé aux résultats attendus. Ainsi, le suivi de la performance du programme aide à améliorer cette performance en s'assurant en continu de l'atteinte des objectifs et de leur pertinence. Pour une description plus détaillée du cadre de performance du programme, se trouve à l'annexe 1 de ce rapport.

## 2. RÔLE ET PORTÉE DU PRÉSENT RAPPORT

Le rapport annuel de performance Progress présente les résultats de la performance du programme en 2011 par rapport aux engagements pris dans le cadre stratégique de Progress. Le rapport s'appuie sur l'expérience tirée des rapports annuels de suivi de la performance (2008, 2009 et 2011), et tient compte des commentaires exprimés par toutes les parties prenantes, notamment les membres du comité du programme. Lorsque cela est possible, ce rapport suit les changements qui se sont produits par rapport aux années précédentes, en termes de tendances et de changements dans la performance du programme.

L'impact de Progress au niveau des résultats intermédiaires mettant un certain temps à se matérialiser, ce rapport annuel se concentre sur la qualité des produits livrés (réalisations) et leur contribution à l'atteinte des résultats immédiats. Le rapport comporte des tableaux de synthèse, et l'annexe 2 détaille les réalisations livrées en 2011 dans les différents domaines politiques de Progress. Il est important de noter que le rapport se concentre sur les réalisations réelles, et leurs effets concrets en 2011. Étant donné qu'il peut s'écouler environ deux ans entre la conception d'une étude et sa réalisation, ou pour qu'une subvention soit mise en œuvre, le rapport couvre non seulement les activités définies dans le plan de travail annuel de 2011, mais également celles des précédents plans de travail annuels. Le rapport accorde également plus d'importance aux effets du programme sur les pays participants, à la fois en termes d'implication de ces derniers dans les activités du programme, et en termes de pertinence des résultats par rapport aux besoins et conditions des participants.

1 <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=1590&langId=en>

## II. Performance de Progress

La deuxième section du rapport est construite autour de cinq résultats immédiats de Progress et de leurs critères de performance prédéfinis. Tous les chapitres de cette section sont structurés de la manière suivante:

- ils commencent par souligner la contribution de Progress aux objectifs définis de l'UE et aux résultats intermédiaires établis (plus long terme) du programme;
- ils examinent ensuite la performance de résultats immédiats plus spécifiques, par rapport aux mesures de performance définies;
- enfin, en lien avec le suivi des résultats, ils présentent également des informations plus détaillées sur les réalisations produites dans le cadre du programme, ce qui est nécessaire pour comprendre leurs contributions aux résultats.

### 1. DES LÉGISLATIONS ET POLITIQUES EUROPÉENNES DOCUMENTÉES DANS LES DOMAINES SOCIAL, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉGALITÉ

Progress entretient et développe une documentation solide nécessaire à la politique de l'EU dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité. Le principal bénéfice attendu d'une formulation de politiques documentée est un processus de formulation de politiques de meilleure qualité. Le processus de formulation de politiques est bien entendu très complexe, et il est évident que les documentations ne représentent pas les uniques facteurs d'influence des politiques. Les intérêts, les idéologies (principes, valeurs, orientations politiques) et l'environnement institutionnel sont tout aussi importants. En principe, toutes les politiques sont documentées, dans une certaine mesure: il s'agit davantage de savoir si les éléments d'informations utilisés, et les processus par lesquels ces éléments se traduisent en choix politiques, sont de qualité suffisante. L'objectif dans le cas des domaines politiques de Progress est d'élaborer des politiques qui s'appuient sur des perspectives à long terme et sur des éléments probants pour résoudre les problèmes, plutôt que sur des hypothèses ou pour répondre à des pressions de court terme.

La production d'éléments probants en 2011 dans le cadre du programme Progress contient une importante série d'éléments nouveaux ou déjà établis, en matière de conseils politiques, de réalisations de recherche et d'analyses, et également en matière d'outils statistiques, méthodes et indicateurs communs. La collecte d'éléments probants pertinents et fournis en temps opportun par le biais d'études, d'analyses et de statistiques constitue une base solide pour le développement de politiques efficaces; ils pourront être intégrés dans des stratégies de long terme dans les domaines de l'emploi (ex. stratégie européenne pour l'emploi) ou dans d'autres domaines politiques, et pourront également servir au développement de nouvelles initiatives législatives. Par ailleurs, les éléments probants sont essentiels pour évaluer les effets probables des changements politiques, et pour permettre aux décideurs politiques de choisir parmi les différentes options politiques. Enfin, des informations fiables et des analyses solides contribuent à démontrer les liens entre l'orientation stratégique, les résultats attendus et les objectifs politiques. Elles aident à mieux comprendre les nouveaux problèmes, et à concevoir des stratégies innovantes, efficaces et de long terme ainsi que des politiques concrètes pour traiter des problèmes identifiés. Comme expliqué plus loin dans ce rapport, les grands sujets des études, bases de données et statistiques traitent des sujets politiques les plus importants dans l'UE, comme l'**impact de la crise financière** (ex. **emploi des jeunes, compétences, flexicurité**), **les changements et développements démographiques, les questions de santé et de sécurité au travail**, la situation des groupes en position de vulnérabilité (ex. **populations Roms, personnes handicapées**), etc.

#### 1.1. Contribution aux objectifs de l'UE

*Progress a aidé la Commission à garantir une application correcte et efficace de la législation européenne dans les États membres grâce à un suivi régulier*

La législation européenne fait évoluer la politique européenne dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, de la législation du travail, des conditions de travail, de la non-discrimination et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Une grande partie de législation européenne dans ces domaines définit des règles générales et grands principes, et

laisse les États membres décider de mesures de mise en œuvre détaillées, conformément à leur propre culture institutionnelle et administrative. Afin d'arriver à une meilleure conformité et une mise en pratique plus efficace de la législation européenne, Progress:

- aide au **développement de nouvelles initiatives juridiques**, ou à la modification des législations européennes existantes (évaluations d'impact);
- aide la Commission à **garantir une application correcte et efficace de la législation européenne** grâce à un suivi régulier;
- **aide à la mise en œuvre** en apportant une aide concrète aux principales parties prenantes au niveau national, à travers des conseils et des formations.

Progress a assisté la Commission dans son engagement de suivre régulièrement la mise en œuvre de la législation européenne dans les États membres, et a également soutenu des études externes visant à analyser la mise en œuvre et la pratique de la législation européenne dans les États membres. Progress a par exemple assuré le suivi de la qualité de la transposition et de la mise en œuvre de l'acquis de l'Union européenne dans le domaine de la législation du travail, avec notamment la finalisation et la publication du rapport sur la mise en œuvre de la directive 2008/94/CE relative à la protection des travailleurs salariés en cas d'insolvabilité de l'employeur.

En 2011, un examen de la directive sur le temps de travail et une proposition législative visant à améliorer la mise en œuvre de la directive relative au détachement des travailleurs ont été réalisés. La Commission a lancé une action pour modifier, clarifier et simplifier une partie existante de la législation dans le domaine de l'emploi, après consultation des partenaires sociaux européens. Un rapport financé par Progress sur l'application de la directive sur le temps de travail a contribué à ce processus. De même, des débats et activités analytiques financés par Progress, comme un rapport sur l'application de la directive 91/383/CEE relative à la sécurité et la santé des travailleurs ayant une relation de travail à durée déterminée ou une relation de travail intérimaire a contribué à l'évaluation finale de la stratégie de l'UE 2007-2012 sur la santé et la sécurité au travail; cette dernière servira de base à la stratégie de suivi 2013-2020 qui va être proposée en 2012.

De plus, trois réseaux d'experts juridiques financés par Progress (voir le tableau 1) ont fourni à la Commission des informations indépendantes sur la transposition et la mise en œuvre des directives européennes dans les législations nationales, ainsi que des conseils sur les développements pertinents dans les États membres. Les réseaux ont également fait office de comités consultatifs officiels de la Commission européenne dans le développement de nouveaux instruments législatifs européens, et ont aidé la Commission à organiser des séminaires de formation pour les praticiens.

**Tableau 1: Réseaux d'experts juridiques soutenus par Progress**

Tâche de la Commission	Objectifs des réseaux	Réseaux d'experts juridiques soutenus par Progress
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sauvegarde des traités</li> <li>• Rapports sur la transposition des directives</li> <li>• Mise en route des propositions législatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et développement réguliers des instruments législatifs de l'Union européenne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine du droit du travail</li> <li>• Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de la non-discrimination</li> <li>• Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes</li> </ul>

Le rapport thématique de 2011 sur le réseau européen d'experts juridiques a examiné la situation des cessations de la relation de travail dans le secteur privé à l'initiative de l'employeur, en se concentrant plus particulièrement sur les licenciements pour raisons économiques. La récente crise financière et économique a mis en avant les problèmes liés à ces licenciements,

et l'importance concrète de ce type de licenciement s'est accrue. L'aperçu analytique des caractéristiques les plus importantes des systèmes nationaux dans les 30 pays de l'Espace économique européen constitue une documentation importante pour les développements futurs de dispositions européennes pertinentes dans le domaine de la législation du travail.



L'enquête annuelle de Progress montre que les réalisations des réseaux européens d'experts juridiques ont été utiles

aux parties prenantes et décideurs européens et nationaux; elles ont répondu à leurs besoins et ont été utiles à la formulation ou l'argumentation de politiques. Par exemple, plus des deux tiers des parties prenantes répondantes jugent utile la revue du droit européen relatif à la non-discrimination. De plus, le rapport sur l'âge et l'emploi et l'abrégé des bonnes pratiques relatives à l'intégration de la non-discrimination/de l'égalité ont également été jugés positivement.

D'une manière générale, dans les domaines politiques développés par le biais de la législation européenne, les éléments probants fournis dans le cadre de Progress servent avant tout à la Commission en interne, pour adopter, modifier et suivre la législation européenne. Dans une moindre mesure, ces éléments probants servent également pour développer des actes législatifs nationaux mettant en œuvre la législation européenne. 15% des répondants de l'enquête annuelle ont indiqué que les études, analyses, évaluations thématiques et rapports de suivi produits dans le cadre du programme avaient participé à l'adoption/la modification d'actes législatifs nationaux.

Le tableau 2 résume les derniers résultats en matière de conformité des États membres avec la législation européenne. Il présente le pourcentage des dispositions qui dans les directives sont liées aux lois nationales (taux de transposition), et le pourcentage des directives en cours qui n'ont pas été transposées dans au moins un des États membres (facteur de fragmentation).

Le réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de la discrimination a publié un nouveau rapport thématique sur «**L'interdiction de discrimination en vertu de la législation européenne sur les droits de l'homme — Pertinence pour les directives européennes de non-discrimination**». Le rapport cherche à identifier les aspects de cette protection qui pourraient influencer les questions en cours relatives à l'interprétation de la directive 2000/43/CE du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, de la directive 2000/78/CE du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail et de la directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de conviction, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site suivant: [http://www.migpolgroup.com/public/docs/202.Prohibition\\_of\\_Discrimination\\_ThematicReport\\_30.03.12\\_EN.pdf](http://www.migpolgroup.com/public/docs/202.Prohibition_of_Discrimination_ThematicReport_30.03.12_EN.pdf)

**Tableau 2: Conformité des États membres avec la législation européenne dans les domaines politiques de Progress en 2008-2011**

Domaine politique	Taux de transposition				Facteur de fragmentation			
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Droit du travail	99,4%	98,3%	98,3%	99,68%	14,3% (3 directives)	5% (1 directive)	5% (1 directive)	5% (1 directive)
Santé et sécurité	99%	100%	100%	100%	11,1% (3 directives)	0%	0%	0%
Lutte contre les discriminations	100%	100%	100%	100%	0%	0%	0%	0%
Égalité entre les femmes et les hommes	96%	96%	96%	92%	30,8% (4 directives)	30,8% (3 directives)	30,8% (3 directives)	20% (1 directive)
<b>Taux global</b>	<b>98,6%</b>	<b>98,5%</b>	<b>98,5%</b>	<b>97,92%</b>				

Source: Commission européenne, DG emploi, affaires sociales et inclusion.

### *Progress a aidé les États membres à trouver un accord sur les objectifs et priorités de l'UE, en leur fournissant des informations et des éléments probants*

Dans les domaines politiques qui restent de la responsabilité des gouvernements nationaux et où l'UE elle-même n'a pas ou peu de pouvoir législatif, la méthode

ouverte de coordination représente le principal outil de formulation de politiques. Elle utilise des mécanismes tels que des objectifs non contraignants, des lignes directrices, des indicateurs ou des comparaisons pour entraîner des changements dans les politiques dans le domaine social, de l'emploi et des égalités, et s'articule depuis peu autour du semestre dit «semestre européen pour la coordination politique». Dans le cas de la législation européenne comme de la méthode ouverte de coordination, les décideurs ont besoin

de mieux connaître les nouveaux enjeux, leur ampleur et les options politiques possibles permettant de les traiter.

Les informations et éléments probants fournis par Progress sont essentiels pour aider les États membres à discuter, se mettre d'accord et s'engager sur des objectifs et priorités européens. En 2011, Progress a soutenu la collecte d'informations détaillées, comparables et mises à jour régulièrement sur les politiques nationales des marchés du travail et sur les systèmes de protection sociale des États membres, notamment par le biais de l'observatoire européen de l'emploi (OEE) et le système mutuel d'information sur la protection sociale (Missoc). Progress a également fourni des analyses d'experts, et identifié les lacunes statistiques, les bonnes pratiques et les difficultés par l'intermédiaire de réseaux d'experts dans les domaines de l'inclusion sociale, du handicap, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité entre les femmes et les hommes, des soins de santé et de longue durée.

De plus, la Commission a accordé des fonds importants par le biais du programme Progress pour le dévelop-

pement d'outils statistiques, de méthodes et d'indicateurs appropriés, par exemple l'enquête sur la santé, la vieillesse et la retraite en Europe (SHARE), et le développement d'ensembles de données et de modèles administratifs pour l'analyse du marché du travail et des retraites. SHARE répond à une communication de la Commission européenne demandant à «examiner la possibilité de lancer une étude longitudinale européenne sur le vieillissement, en coopération avec les États membres». Il représente maintenant l'un des principaux piliers de l'espace européen de la recherche, et a été sélectionné en 2008 comme l'un des projets à mettre en œuvre dans le cadre du Forum stratégique européen sur les infrastructures de recherche (ESFRI). En 2011, un consortium européen pour une infrastructure de recherche pour l'enquête sur la santé, la vieillesse et la retraite en Europe nommé SHARE-ERIC a été créé conformément au règlement (CE) no 723/2009. À l'heure actuelle, l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne et les Pays-Bas sont les membres fondateurs de SHARE-ERIC, et la Suisse y a un statut d'observateur. L'Italie est devenue membre en juin 2011, et le Danemark, l'Espagne, la France et le Portugal devraient devenir membres bientôt.

Le projet — **Santé, emploi et retraite à 50 ans et plus: Portugal** — inclut le Portugal parmi les pays participants à l'initiative SHARE. Les recherches visent à collecter des microdonnées sur l'historique de vie afin d'identifier les points d'intervention où les politiques de protection sociale comme celles de l'enseignement, les programmes de soutien aux ressources, les réglementations du lieu de travail, les systèmes de soins de santé, les systèmes de pension de vieillesse et de handicap touchent les femmes et les hommes au cours de leurs vies. Ces recherches ont été suivies par une analyse multidisciplinaire tenant explicitement compte des interactions entre la santé, les conditions de travail et l'emploi. L'analyse finale s'est construite à partir d'une combinaison innovante entre historiques de vie, microdonnées transversales et macrodonnées institutionnelles.

### *Progress apporte conseils et recommandations aux États membres dans le domaine de l'adhésion aux objectifs de l'UE par le biais des réseaux d'experts*

Les réseaux d'experts ont fourni des lignes directrices et des recommandations aux États membres, qui ont également nourri les rapports politiques de la Commission, comme le projet de

Le système mutuel d'information sur la protection sociale de l'UE (MISSOC) a fourni des informations détaillées, **comparables et régulièrement actualisées** concernant les systèmes nationaux de protection sociale. MISSOC a publié le [http://ec.europa.eu/employment\\_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr](http://ec.europa.eu/employment_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr) qui couvre **31 pays et 12 grands domaines de la protection sociale**: financement, soins de santé, maladie, maternité, invalidité, vieillesse, survivants, blessures et maladies professionnelles, famille, chômage, ressources minimales garanties et soins de long terme.

Pour de plus amples informations, merci de consulter: [http://ec.europa.eu/employment\\_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr](http://ec.europa.eu/employment_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr)

rapport conjoint sur l'emploi annexé à l'enquête de 2012 sur la croissance. Les réseaux d'experts indépendants financés par Progress ont apporté à la Commission une évaluation indépendante de sujets thématiques spécifiques dans la mise en œuvre des politiques nationales d'emploi, de protection sociale et d'inclusion, notamment une

analyse des programmes de réformes nationaux. Ces réseaux ont également eu pour tâche de réaliser des recherches et des rapports thématiques sur les politiques à l'intention de la Commission européenne, afin d'identifier les nouveaux développements politiques et les grandes tendances au niveau national.

**Tableau 3: Réseaux d'experts soutenus par Progress dans les domaines politiques de l'emploi et de la PSIS**

Tâche de la Commission	Rôle des réseaux d'experts	Réseaux d'experts financés par Progress
Rassemblement de faits et d'éléments probants	Collectes régulières d'informations quantitatives et qualitatives	Observatoire européen de l'emploi (OEE)
		Missoc — Système d'information mutuelle sur la protection sociale
Rapport sur les progrès des États membres et sur des aspects politiques spécifiques	Analyse d'experts (académiques), identification des données manquantes, des bonnes pratiques et des points de difficultés	Évaluation de l'impact socio-économique des réformes sociales (ASISP)
		Réseau d'experts indépendants dans le domaine de l'inclusion sociale
		Services de soutien à l'apprentissage mutuel

En 2011 les réseaux d'experts soutenus par Progress ont produit plus de 200 rapports sur les questions d'emploi et de la PSIS; ils ont également maintenu et actualisé le système d'information mutuelle sur la protection sociale (Missoc), qui contient des tableaux comparatifs, graphiques et descriptions relatifs à la protection sociale, des analyses sur les ressources minimales garanties et des guides pays spécifiques nommés «vos droits en matière de sécurité sociale».

les agents publics des États membres et les partenaires sociaux et parties prenantes au niveau européen et national. Par exemple, les réalisations des réseaux d'experts dans le domaine de la PSIS ont été utiles; pour 50 à 80% des répondants de l'enquête annuelle (en fonction de la réalisation concernée), ces dernières ont répondu aux besoins des parties prenantes et ont été utiles à la formulation ou à l'argumentation de politiques.

Les éléments probants fournis ont joué un rôle important pour soutenir le rôle de coordination et de facilitation de la Commission dans le processus de coordination de politiques touchant la stratégie européenne pour l'emploi et la MOC sociale. Les éléments probants ont également été appréciés d'autres parties prenantes, comme

Progress a également participé à la réalisation des objectifs de l'UE dans les domaines de la non-discrimination et de l'égalité entre les femmes et les hommes, grâce à des suivis réguliers, des analyses et également des recommandations régulières faites à la Commission et aux États membres (voir le tableau 4).

**Tableau 4: Réseaux d'experts soutenus par Progress dans les domaines politiques de la non-discrimination et des genres**

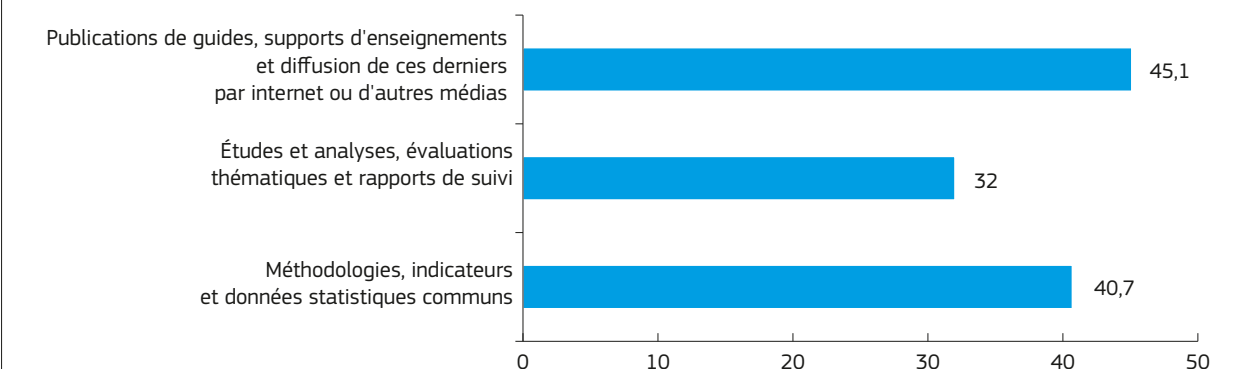
Tâche de la Commission	Rôle des réseaux d'experts	Réseaux d'experts financés par Progress
Rapport sur les progrès des États membres et sur des aspects politiques spécifiques	Analyse d'experts (académiques), identification des données manquantes, des bonnes pratiques et des points de difficultés	Réseau d'experts académiques européen dans le domaine du handicap (ANED)
		Réseau d'experts socio-économiques dans le domaine de la non-discrimination
Surveillance et renforcement de l'intégration des questions de genres		Réseau d'experts sur les questions d'emploi et d'égalité des genres (EGGE)
		Groupe d'experts sur l'égalité des genres, l'inclusion sociale, les soins de santé et les soins de long terme (EGGSI)

En 2011, le réseau européen d'experts académiques dans le domaine du handicap (ANED) a réalisé un rapport thématique «L'enseignement inclusif pour les jeunes handicapés en Europe: tendances, sujets et difficultés». Ce rapport comporte une synthèse réalisée à partir des éléments probants se trouvant dans les rapports nationaux du réseau académique ANED ainsi qu'à partir de ressources complémentaires. Il examine les efforts entrepris par les pays pour intégrer les étudiants handicapés à tous les niveaux d'études, afin d'arriver à une égalité des chances en matière d'enseignement et de formation; il met en avant les difficultés et barrières encore présentes, ainsi que les besoins à traiter pour faire disparaître ces dernières. L'ANED a également actualisé une étude importante sur les indicateurs d'égalité en matière de handicap en Europe,

et un rapport traitant du handicap et de l'emploi, de l'enseignement postobligatoire et de la pauvreté des ménages. Ces réalisations sont en très forte cohérence avec les objectifs Europe 2020. Par ailleurs, les réalisations de l'ANED (ex. un examen annoté de la législation et de la politique européenne en matière de handicap) incluent des dispositions de droit primaire ainsi que des instruments juridiques.

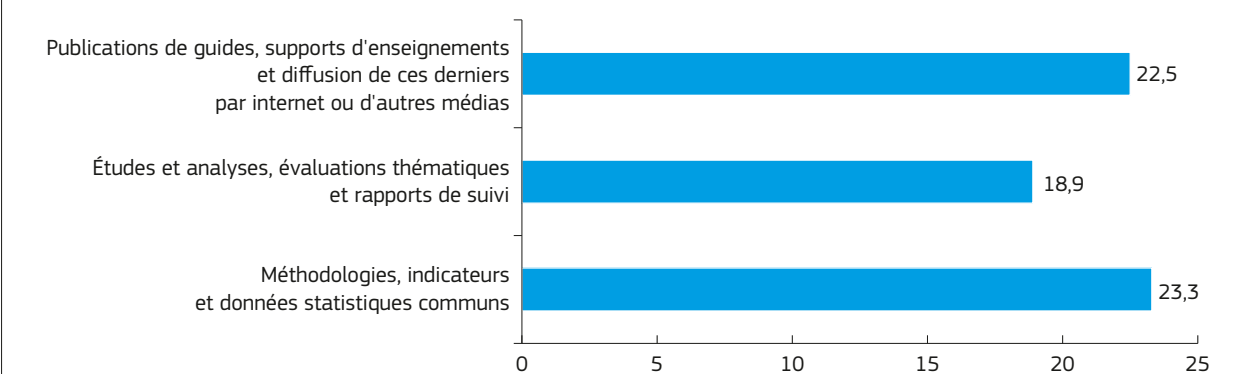
Différents types d'éléments probants financés par Progress équipent les parties prenantes à travers l'UE d'outils permettant de mieux expliquer les objectifs politiques de l'UE au grand public et aux divers groupes concernés par les politiques sociales, et de mieux argumenter les objectifs politiques de l'UE auprès des décideurs politiques de haut niveau (voir les graphiques 1 et 2).

**Graphique 1: Proportion des répondants ayant déclaré que les types suivants de documentations politiques leur avaient donné des outils permettant de mieux expliquer les objectifs politiques de l'UE au grand public ainsi qu'aux divers groupes concernés par les politiques dont ils s'occupent (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

**Graphique 2: Proportion des répondants ayant indiqué que les documentations politiques suivantes leur avaient donné des outils permettant de mieux argumenter les objectifs politiques de l'UE auprès des décideurs politiques de haut niveau (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

## 1.2. Critères de performance

### **Critère de performance:**

*les politiques l'UE sont basées sur des analyses solides de la situation, et répondent aux conditions, besoins et attentes des États membres dans les domaines de Progress*

À cause de la récente crise économique et financière, l'UE doit faire face à des difficultés d'une ampleur sans précédent. Progress a contribué à l'analyse approfondie de la situation actuelle, ainsi qu'à l'identification de moyens possibles de traiter les difficultés existantes. En 2011, Progress a réalisé des études qui ont évalué les tendances de la situation actuelle, et proposé des réactions adaptées.

Le suivi européen des offres d'emploi apporte un aperçu global des développements récents sur le marché du travail européen. En réponse aux changements et développements dans les marchés du travail, la Commission européenne a lancé l'initiative phare d'Europe 2020 «Un agenda pour l'initiative de nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» qui vise à soutenir les efforts des États membres pour rechercher, analyser et prévoir les compétences dont les marchés du travail de demain ont besoin. Dans le cadre de cette initiative, le programme Progress a financé en parallèle un système de suivi pour qu'il serve «d'outil de signalement précoce». Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=955&langId=fr>

La majorité des études réalisées dans le domaine de l'emploi touchaient l'analyse de la situation et ont participé à l'élaboration en temps opportun de stratégies de sortie en cohérence avec l'ampleur de la crise. Des éléments probants ont été accumulés pour renforcer le développement des capacités de l'UE pour répondre aux besoins des marchés du travail, pour lutter contre le chômage des jeunes, et pour évaluer l'impact des politiques de flexicurité sur le marché du travail européen. De plus, les activités financées dans le cadre

du programme Progress ont inclus des collectes de nouvelles informations et l'actualisation de données importantes (bases de données, statistiques, outils, etc.) dans des domaines liés aux politiques, qui sont importants pour obtenir des éléments probants comparatifs. Par exemple, dans le contexte des préparations pour un acte législatif européen sur l'accessibilité, les fonds de Progress ont financé une étude sur l'impact socioéconomique des nouvelles mesures visant à améliorer l'accès des personnes handicapées aux biens et

services. L'étude s'est également penchée sur l'impact que pourraient avoir de meilleures conditions de marché pour les biens et services accessibles sur l'emploi et la croissance.

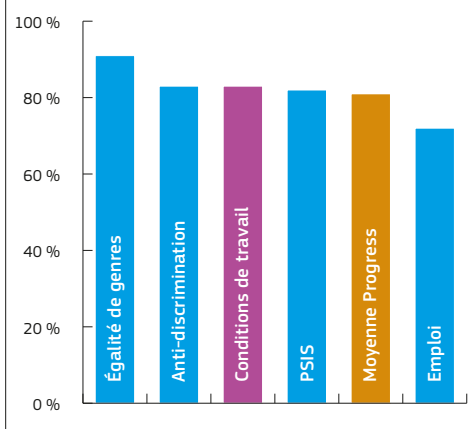
Dans les domaines de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection sociale et de l'inclusion sociale, deux études Eurobaromètres, l'une sur l'impact social des crises et l'autre sur les femmes dans la prise de décision ont été lancées afin d'obtenir des informations sur les opinions du grand public sur ces questions. Dans le domaine de la lutte contre les discriminations, les fonds de Progress ont permis la publication d'études présentant la situation sur les marchés du travail européens des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'origine ethnique; cette étude a apporté des recommandations aux décideurs politiques dans ces domaines. Par ailleurs, les éléments probants accumulés dans le cadre du financement Progress l'ont avant tout été grâce à des collectes de données détaillées et mises à jour régulièrement. L'existence de ces données est utile pour de nouvelles analyses qui pourraient entraîner le développement de nouvelles initiatives politiques comme des politiques actuelles.

### **La perception de la qualité des politiques et de la législation de l'UE dans les domaines de Progress reste élevée**

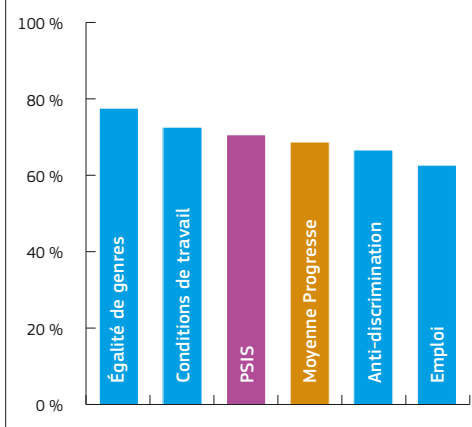
En moyenne, plus des 80% des répondants qui ont répondu à l'enquête annuelle ont déclaré que les politiques de l'UE reposaient sur des analyses approfondies de la situation. En 2011, les résultats sont constants par rapport à 2010. Même si la perception des politiques européennes comme répondant aux conditions, besoins et attentes des États membres est légèrement moins positive, près de 70% des répondants restent d'accord avec cette affirmation (voir les graphiques 3 et 4). Par rapport aux réponses de 2010, le pourcentage global des parties prenantes déclarant que les politiques de l'UE répondent aux conditions, besoins et attentes des États membres reste le même; on ne note de légers changements que dans les différents domaines politiques, où les réponses des répondants dans le domaine politique de la PSIS sont moins positives qu'en 2010.



**Graphique 3: Proportion des répondants déclarant que les politiques de l'UE reposent sur une analyse approfondie de la situation (%)**



**Graphique 4: Proportion des répondants déclarant que les politiques de l'UE répondent aux conditions, besoins et attentes dans les États membres (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

#### **Critère de performance:**

*Mesure dans laquelle les conseils politiques soutenus par Progress ont alimenté le développement et la mise en œuvre des politiques et de la législation de l'UE*

#### **Les éléments probants produits par Progress ont servi à la Commission et ont participé au déclenchement/renforcement du débat politique national**

Les éléments probants fournis par Progress ont alimenté tous les stades du cycle des politiques sociales

et de l'emploi de l'UE, c'est-à-dire l'initiation, la formulation, la mise en œuvre des politiques, ainsi que le suivi et l'évaluation de ces dernières. On trouve parmi les principales activités analytiques dans tous les domaines politiques de Progress une analyse détaillée de la situation actuelle, des consultations avec des experts, des évaluations d'impact et des évaluations des politiques en vigueur.

**Afin d'améliorer le développement et la qualité des législations**, un comité d'experts sur la directive relative au détachement des travailleurs a été formé. Les principales études ont été présentées et discutées lors d'une **réunion d'experts**. Par ailleurs, un **rapport d'évaluation d'impact** sur la révision du cadre juridique relatif au détachement des travailleurs a été présenté afin de documenter le sujet, et pour apporter des suggestions d'améliorations possibles à apporter à la législation actuelle.

À titre d'exemple, des sujets comme le détachement des travailleurs, le temps de travail, les directives d'information et de consultation, ainsi que les relations dans les emplois à durée déterminée et les emplois temporaires sont perçus comme étant de la plus grande importance dans le domaine des conditions de travail. En fonction du cycle politique dans lequel les différents sujets se trouvaient, des éléments probants ont été accumulés. Par exemple, dans le domaine du détachement des travailleurs, une étude d'évaluation d'impact sur les aspects juridiques du sujet a été réalisée, et un groupe d'experts s'est créé pour discuter des données accumulées (principalement des études). Les participants à l'événement (la conférence «Les droits sociaux fondamentaux et le détachement des travailleurs dans le cadre du marché unique», qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique), les 27-28 juin 2011), qui ont apporté des réponses élaborées aux questions ouvertes du questionnaire, ont noté que les connaissances acquises lors de la conférence leur avaient permis de mieux comprendre les solutions se trouvant dans la proposition d'une directive relative à la mise en application des dispositions applicables pour le détachement des travailleurs dans le cadre de la prestation de services.

Certains des répondants ont expliqué que la présentation des résultats de l'étude juridique avait été très utile pour comprendre les difficultés de l'UE relatives à une mise en œuvre plus efficace de la réglementation européenne dans le domaine du détachement des travailleurs. Un autre exemple d'éléments probants produits dans le cadre du programme Progress et de

la contribution de ces derniers aux différentes étapes du cycle de formulation des politiques peut se trouver dans la politique concernant les relations d'emplois à durée déterminée ou emplois temporaires. Cette politique se trouvant à une étape avancée du processus de formulation de politiques (mise en œuvre), le programme Progress a réalisé des rapports sur la mise en œuvre et l'application de la directive.

L'utilisation importante des éléments probants, qui ont nourri le développement et la mise en œuvre de la législation et des politiques d'emploi, sociales et relatives aux égalités à tous les niveaux (UE, national, régional et local) a été identifiée dans l'ensemble des domaines politiques de Progress. Voici certains exemples précis d'éléments probants politiques produits par le programme en 2011 que les répondants de l'enquête annuelle ont jugés comme les plus utiles:

- emploi: étude sur la mobilité du travail au sein de l'UE: impact de l'élargissement et fonctionnement des arrangements de transition (étude jugée utile par environ 80% des répondants);
- PSIS: base de données MISSOC: tableaux comparatifs sur la protection sociale couvrant 31 pays et 12 grands domaines de la protection sociale (plus de 85% des répondants jugent utile cette réalisation);
- conditions de travail: guide de prévention et de bonnes pratiques en matière de risques professionnels de santé et de sécurité dans le secteur des soins de santé (plus de 70% des répondants jugent cette réalisation utile);

- non-discrimination: livret sur les possibilités de recours en vertu des directives européennes relatives à la non-discrimination: «Comment présenter une plainte pour discrimination» (environ 70% des répondants jugent cette réalisation utile);
- égalité entre les femmes et les hommes: base de données: les hommes et les femmes dans les grandes prises de décision. Données couvrant 34 pays sur le nombre d'hommes et de femmes à des postes décideurs importants en politique, dans l'administration publique, dans le système judiciaire, et dans divers autres domaines clés de l'économie (près de 90% des répondants jugent utile cette réalisation).

La production de méthodologies, d'indicateurs et de données statistiques communs soutenue par Progress en 2011 a principalement répondu aux besoins des parties prenantes concernées en leur donnant des outils pour mieux expliquer les objectifs politiques de l'UE au grand public et aux divers groupes ciblés par les politiques sociales dont ils s'occupent (voir graphique 5). Par ailleurs, la publication de guides, de supports d'enseignement et leur diffusion dans le cadre du programme Progress ont également permis de fournir des outils permettant de mieux expliquer les objectifs des politiques européennes. Pendant ce temps, les études, analyses, évaluations thématiques et rapports de suivi financés par Progress ont enrichi le déclenchement/renforcement du débat politique national. Les données obtenues en 2011 coïncident fortement avec les données collectées en 2009 et 2010.

**Graphique 5: Proportion des répondants déclarant que les méthodologies, indicateurs et données statistiques communs produites dans le cadre de Progress ont principalement contribué à (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

### 1.3. Résumé des activités et réalisations

Il existe différents types d'éléments probants produits grâce au financement de Progress qui visent à répondre aux différents besoins de leurs utilisateurs (principalement la Commission européenne, mais également les États membres, les partenaires sociaux, les ONG et d'autres parties prenantes) et qui nourrissent les différentes étapes du cycle politique. Progress maintient à jour et développe une base de connaissances nécessaires aux politiques sociales et d'emploi de l'UE en finançant **deux types de réalisations: conseils, recherches et analyses politiques, et outils statistiques, méthodes et indicateurs communs**. Ces deux types de réalisations sont étroitement liés. Les analyses et les recherches politiques se nourrissent de l'analyse des données quantitatives collectées, tandis que le développement de nouveaux outils statistiques

exige une somme considérable de recherches et d'analyses.

**On note une légère hausse dans les dépenses engagées, de 18,7% en 2010 à 22,5% en 2011** pour les types de réalisations mentionnés ci-dessus. Les changements dans les dépenses ont été stimulés par la croissance des besoins en informations pour répondre aux défis politiques dans des domaines comme les jeunes et le marché du travail, la flexibilité, la vieillesse ou le rôle des femmes dans la prise de décision.

En 2011, Progress a produit plus de 314 rapports visant à développer des outils, méthodologies et indicateurs statistiques communs et appropriés, et 250 rapports visant à apporter des conseils, recherches et analyses politiques, la plupart d'entre eux dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale (voir le tableau 5).

**Tableau 5: Nombre de réalisations accomplies dans le domaine de la documentation en 2011**

Indicateurs de la performance	Domaines politiques					
	Total	Emploi	Protection sociale et inclusion sociale	Conditions de travail	Lutte contre les discriminations	Égalité des genres
<b>Développement d'outils, de méthodologies et d'indicateurs statistiques communs</b>						
Nombre de rapports ou autres produits visant à développer des outils, des méthodologies et des indicateurs adaptés, dont	<b>314</b>	87	124	89	12	2
– commandités par la Commission	<b>25</b>	10	10	3	–	2
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>289</b>	77	114	86	12	–
<b>Conseils, recherches et analyses politiques</b>						
Nombre de rapports visant à fournir des conseils, des recherches et des analyses politiques, dont	<b>250</b>	60	107	29	41	13
– commandités par la Commission	<b>53</b>	20	5	7	8	13
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>197</b>	40	102	22	33	–
<b>Rapports de suivi / d'évaluation</b>						
Nombre de rapport de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des législations et des politiques de l'UE, dont	<b>112</b>	49	17	22	21	3
– commandités par la Commission (*)	<b>17</b>	–	1	8	5	3
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>95</b>	49	16	14	16	–

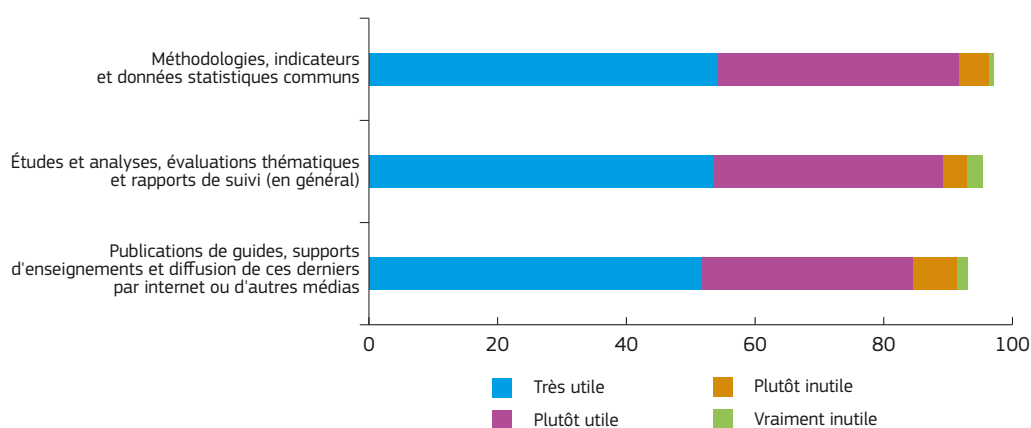
(\*) Veuillez noter que le chiffre indiqué correspond à la meilleure estimation disponible du nombre de réalisations accomplies dans le cadre d'accords de subvention. Les informations sur les réalisations produites dans le cadre d'accords de subvention dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas disponibles.

### ***Méthodologies, indicateurs et données statistiques communs: type de réalisations d'éléments probants le plus utile***

Ce type de réalisations concerne principalement les réalisations qui se développent de manière continue à travers le temps, et incluent des sources d'informations bien connues comme l'Observatoire européen des postes vacants (qui propose un aperçu des développements récents sur le marché du travail européen) ou la base de données sur les hommes et les femmes dans les prises de décision (qui comporte des données sur les hommes et les femmes dans les postes décideurs clés en politique, dans l'administration publique, dans le système judiciaire et dans d'autres domaines clés de l'économie dans 34 pays européens). Pour une liste exhaustive des réalisations, merci de consulter l'annexe 2.

L'appréciation par les parties prenantes des méthodes, indicateurs et données statistiques communs financés par Progress a régulièrement progressé avec les années. En 2011, les méthodologies, indicateurs et données statistiques communs ont été utiles à plus de 90% des répondants, et devançant les études et analyses, les évaluations thématiques et les rapports de suivi (utiles à près de 90% des répondants) et enfin, les publications de guide, de supports d'enseignement et leur diffusion par le biais d'internet ou d'autres médias (utiles à 85% de répondants) (voir le tableau 6). D'une manière générale, on note une légère hausse par rapport aux résultats de 2010 dans le pourcentage de répondants déclarant que les trois types de documentation produits au niveau de l'UE leur ont été utiles.

**Graphique 6: Proportion des répondants ayant déclaré que les documentations financées par Progress répondaient à leurs besoins et étaient utiles à la formulation ou à l'argumentation de politiques (%)**

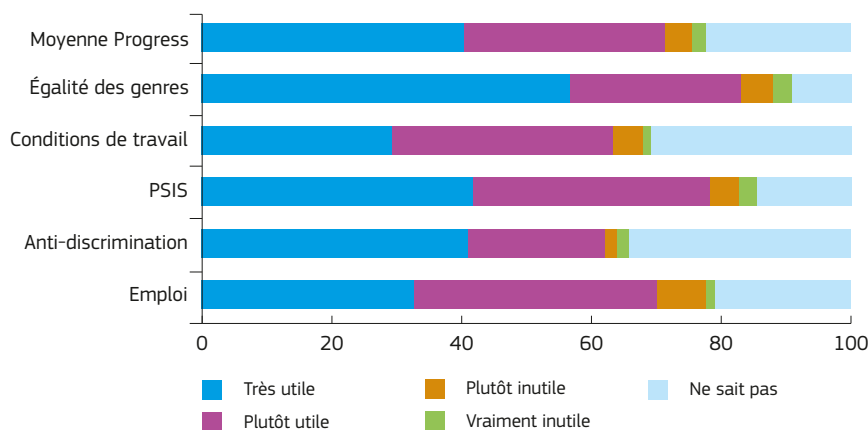


Source: enquête annuelle de Progress 2011.

La comparaison entre les différents domaines politiques de Progress montre que les réalisations de documentations (ex. méthodologies communes, études et analyses, publications de guide) sont les plus utiles dans le domaine de l'égalité entre les

femmes et les hommes (plus de 83% des répondants s'accordent à dire que les documentations produites ont été utiles) et de la protection sociale et de l'inclusion sociale (78% des répondants estiment que ces documentations ont été utiles) (voir le graphique 7).

**Graphique 7: Proportion des répondants ayant déclaré que les éléments probants politiques produits au niveau de l'UE répondaient à leurs besoins et étaient utiles à la formulation ou à l'argumentation de politiques (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

### *Les conseils, recherches et analyses politiques restent des sources de première importance pour les documentations*

Une analyse interne révèle que les besoins pour de nouvelles documentations générées par le biais de conseils, recherches et analyses politiques proviennent le plus souvent de trois sources différentes: obligations juridiques de la Commission, besoins des États membres et autres parties prenantes et sujets problématiques rencontrés par la Commission. La décision de produire de nouvelles documentations se fait par le biais d'observation des tendances politiques, et de discussions au sein de la DG et avec les parties prenantes. Typiquement, les réseaux d'experts juridiques indépendants sont impliqués, ou bien des contractants externes sont embauchés pour générer ces documentations. **Les réseaux d'experts** sont utiles, car ils peuvent générer des données nationales et réaliser des analyses de base relativement rapidement. Ils ont cependant des capacités limitées, sont spécialisés dans des domaines très pointus et ne peuvent pas produire des analyses quantitatives/comparatives aussi sophistiquées que des **services d'études prestataires**. Par conséquent, les réseaux d'experts sont privilégiés pour les enquêtes et collectes de données nationales et très urgentes, tandis que les contractants externes sont privilégiés pour les missions plus sophistiquées et de long cours. Le temps d'exécution moyen des contrats d'études

(la période de temps depuis la conception de l'idée qui doit être étudiée par la Commission à la livraison concrète du produit final par un contractant) est associé de manière positive à la taille des contrats et peut varier de 8.5 mois pour les petites études (contrats de service inférieurs à 60 000 euros) à 23 mois pour les plus importants (contrats de service supérieurs à 250 000 euros). Par comparaison, le temps d'exécution moyen d'un rapport par le réseau d'experts est d'environ 7 mois.

D'une manière générale, l'analyse montre que les éléments probants générés par le biais d'études sont généralement utilisés et diffusés comme prévu, grâce à des processus attentifs de planification et de prévision des priorités politiques dans les domaines de l'emploi, de la PSIS, des conditions de travail, de l'intégration des genres et de la lutte contre les discriminations. Les facteurs limitant l'utilisation des documentations sont le temps nécessaire à l'évaluation des documentations et les barrières de langues. Par exemple, concernant la Commission et les États membres, la diffusion d'études prend du temps et demande un effort important aux fonctionnaires de la Commission et des États membres, qui doivent évaluer les éléments probants disponibles et les diffuser. Par ailleurs, de nombreuses parties prenantes nationales n'ont pas une maîtrise suffisante de l'anglais, ce qui limite l'utilisation des éléments probants produits.



## 2. PARTAGE EFFICACE DE L'INFORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE CONCERNANT LA LÉGISLATION ET LES POLITIQUES EUROPÉENNES

Dans l'élaboration moderne des politiques, la performance est une priorité clé; elle implique une mise en œuvre des politiques et stratégies existantes de manière à produire les résultats attendus. Le partage d'information et les pratiques d'apprentissage (mutuelles) servent à **transférer les connaissances** et à fournir des orientations au niveau national et européen, pour que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques soient efficaces et cohérentes avec les objectifs, politiques et législations communs de l'UE. Des activités comme le partage de l'information et de l'apprentissage participent à la création d'une **meilleure compréhension** et à une **meilleure sensibilisation** sur les questions d'emploi et sociales en Europe au sein de la société européenne. Les conférences, documents de travail, campagnes médiatiques, supports audiovisuels, et autres mécanismes soutenus par Progress ont été abondamment utilisés pour arriver à une communication efficace entre la Commission et les parties prenantes.

En 2011, les activités encourageant l'apprentissage à partir d'expériences et le partage des bonnes pratiques ont inclus des **évaluations par les pairs** et d'autres événements d'apprentissage, ainsi que des formations visant les **praticiens juridiques et politiques, la société civile** et les **partenaires sociaux** dans tous les domaines politiques concernés de Progress. Dans les domaines de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la non-discrimination, Progress a poursuivi les activités commencées les années précédentes, soit l'organisation de **séminaires sur l'emploi** et des activités **nationales de sensibilisation**. Parallèlement aux activités déjà établies, une des principales inquiétudes de 2011 concernait le besoin de trouver des stratégies de sortie de la crise économique en organisant différentes activités d'apprentissage et de partage sur les groupes en position de vulnérabilité (ex. **chômeurs immigrés**) et leurs compétences (ex. **disparité et sous-utilisation des compétences**). Dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale, une nouvelle activité importante liée à des politiques innovantes dans le domaine des **trajectoires du vieillissement** a été introduite en 2011.

### 2.1. Contribution aux objectifs de l'UE

Pour arriver à des solutions de politiques publiques gagnantes-gagnantes, il est généralement nécessaire

de rassembler toutes les grandes parties prenantes et de travailler à trouver une solution partagée et durable. Une compréhension partagée des grands enjeux et des solutions politiques constitue une précondition à la bonne avancée des objectifs et priorités européennes pour les politiques sociales, d'emploi et d'égalité. Il sera plus facile de faire converger les politiques nationales et les objectifs et priorités de l'UE si l'on arrive à créer un changement positif dans la compréhension que les décideurs politiques clés nationaux et européens ont des objectifs de l'UE. Le principal but de ces activités est d'améliorer l'appropriation par les parties prenantes des objectifs de l'UE, ce qui stimulera de nouvelles initiatives pour des actions nationales permettant d'atteindre les objectifs de l'UE, générera de la nouveauté dans la fixation de calendriers, l'innovation, les effets d'apprentissage et les effets «multiplicateurs» et facilitera le débat politique dans les États membres.

### *Progress a fourni une plateforme pour l'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques entre les États membres*

Progress a financé des événements d'apprentissage mutuel dans tous les domaines politiques couverts par le programme. Ces événements ont été l'occasion pour les décideurs et responsables politiques nationaux d'aligner leurs activités politiques sur les objectifs de l'UE. 85% des répondants représentant des acteurs au niveau national ont confirmé ce point. Les représentants des instances nationales ont remarqué que les événements auxquels ils ont participé leur ont fourni des **pratiques et outils politiques** qui sont **transférables et/ou qui montrent des résultats**. De plus, la grande majorité des acteurs nationaux ont confirmé qu'ils comptaient utiliser les connaissances acquises lors des événements financés par Progress pour la **formulation ou l'argumentation de politiques au niveau national**.

Progress est le principal instrument de financement de l'apprentissage mutuel et des échanges de bonnes pratiques dans le domaine de l'emploi et de la solidarité sociale, à travers la stratégie européenne pour l'emploi et la méthode ouverte de coordination dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale (MOC sociale). Le programme soutient les États membres à travers le programme d'apprentissage mutuel dans les domaines de l'emploi et de la protection sociale et de l'inclusion sociale.

Dans le domaine de l'emploi, six évaluations par les pairs ont été menées dans le cadre du programme d'apprentissage mutuel, qui concernaient

d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la non-discrimination (pour plus d'informations, voir chapitre 2.3, Tableau 9).

Dans le cadre du programme d'apprentissage mutuel, un certain nombre de documents d'évaluation par les pairs sur le thème «les chemins pour soutenir les jeunes dans l'emploi indépendant» ont été préparés à l'automne 2011. Les documents d'évaluation par les pairs se sont concentrés sur deux exemples de mesures spécifiques adoptées en Espagne. L'une des mesures prises par le gouvernement espagnol vise à encourager les jeunes à la recherche d'un emploi à devenir des travailleurs indépendants, par le biais d'une modification du régime de capitalisation des indemnités de chômage. Les documents des pays hôtes et pairs ont été complétés par un rapport analytique qui offre un examen des politiques et pratiques actuelles pour la promotion du travail indépendant chez les jeunes, et qui identifie des éléments clés à prendre en compte lors de la mise en place de programmes de soutien exhaustifs pour les jeunes.

L'évaluation par les pairs sur le thème: **Comblent le fossé — à la recherche de manière de gérer des besoins en soin de santé grandissant et des ressources limitées**, s'est tenue à Stockholm (Suède), les 20-21 octobre 2011. Pays pairs: **Bulgarie — Chypre — Danemark — Estonie — Allemagne — Luxembourg — Slovaquie**. Parties prenantes: **AGE, Caritas**. À travers l'Europe, les pays doivent faire face à des difficultés dans la manière de s'occuper d'une population vieillissante avec des ressources limitées. Ces difficultés sont maintenant encore plus marquées, car le renforcement des contraintes sur les dépenses publiques qui a fait suite à la crise financière et à la récession qui l'a accompagnée renforce l'effet des tendances démographiques. Même si les pays ont des systèmes de soins fondamentalement différents, il existe un besoin commun de trouver des façons de limiter la demande de soins tout en garantissant en même temps l'accès à des soins de bonne qualité aux personnes qui en ont besoin, sans faire peser un stress non gérable sur les ressources publiques. Le but de cette évaluation par les pairs était de stimuler le débat et les idées qui pourraient aider à développer une stratégie pour soutenir ce processus.

des pratiques sélectionnées dans le domaine de l'emploi, car en lien direct avec les thèmes prioritaires de la stratégie européenne de l'emploi. Les principaux sujets couverts en 2011 par le programme d'apprentissage mutuel incluent le soutien des jeunes travailleurs indépendants, le placement et la formation des diplômés de l'enseignement supérieur, l'évaluation des politiques et programmes des marchés du travail, et des interventions pour l'emploi et le développement économique.

Progress a financé 8 évaluations par les pairs sur les politiques de protection sociale et d'inclusion sociale dans différents États membres, afin de faciliter le processus d'apprentissage mutuel, le transfert de politiques, et une compréhension et une appropriation partagées des objectifs politiques de l'UE dans ces domaines (pour plus d'informations, consulter le chapitre 2.3, Tableau 8).

Les principaux points couverts par les évaluations des pairs sur la PSIS en 2011 concernaient la pauvreté au travail, la sécurité et le caractère abordable des régimes de retraite par capitalisation, les objectifs de réduction de la pauvreté, le soutien parental, l'expansion des besoins de soins et les ressources limitées, les retraites des femmes, l'efficacité de la protection sociale, le vieillissement actif, et la responsabilité des migrants âgés.

En 2011, Progress a également soutenu deux séminaires

Un séminaire sur l'échange de bonnes pratiques sur les politiques publiques luttant contre les discriminations basées sur l'âge pour accéder à un emploi et progresser dans celui-ci s'est tenu à Vienne (Autriche), le 21 mars 2011. Le séminaire a permis un examen plus approfondi des bonnes pratiques et a fourni un environnement propice à la coopération et au partage de l'information. Des exemples de bonnes pratiques provenant d'Autriche, des Pays-Bas, de Slovaquie, de France, du Danemark, de la République tchèque, de l'Estonie et de la Finlande et concernant l'accès à l'emploi ont été présentés lors d'une session table-ronde, ainsi que des contributions des experts du réseau des experts en socio-économie dans le domaine de la non-discrimination.

**Soutenir la mise en œuvre de la loi anti-discrimination II**: une série d'activités ont été mises en œuvre par le Centre d'études sur la paix en Croatie. Environ cent juges, juristes, procureurs et ONG ont été formés aux procédures de la nouvelle loi exhaustive antidiscrimination, et ont également étudié la jurisprudence internationale pertinente dans le domaine de la lutte contre les discriminations. Le groupe d'expert a créé un cursus et un livret pour les juges, procureurs et juristes en se basant sur le cursus et l'évaluation des sessions de formation; ce cursus et ce livret représentent un des aboutissements de ces formations. Ces documents ont été transmis à la Judiciary Academy (enseignement judiciaire) pour une utilisation future et un transfert de connaissance. La conférence régionale représente une des dernières activités du projet; elle a permis la diffusion des différentes publications réalisées pendant la durée du projet. Elle a également été bénéfique à un grand nombre de parties prenantes, car elle a permis de rassembler experts, représentants du gouvernement, personnel du bureau du médiateur et experts internationaux afin de former une plateforme pour les échanges d'expériences et de connaissances. Elle a offert une plateforme qui a permis à la société civile de travailler ensemble et de se responsabiliser dans la lutte contre les discriminations.

Le programme a également apporté son soutien aux activités nationales contribuant à l'identification de bonnes pratiques pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité, en accordant des subventions à des bénéficiaires se trouvant dans

les États de l'UE, de l'AELE-EEE, et dans des pays candidats et potentiellement candidats. Les principaux objectifs de ces activités étaient: une meilleure mise en œuvre de la législation relative à la non-discrimination adoptée suite aux directives 2000/43/CE et 2000/78/CE, le développement de politiques nationales, l'encouragement de la diffusion d'informations concernant les politiques européennes et nationales dans le domaine de la non-discrimination, et l'identification des bonnes pratiques qui pourraient être transférables dans les autres pays participants. En tout, 21 États membres ont participé aux activités, et l'Autriche, Chypre, le Luxembourg, Malte et le Royaume-Uni ont chacun exécuté deux projets. La plupart de ces activités nationales durent plus d'un an. Par conséquent, seules certaines d'entre elles ont été finalisées en 2011.

Dans le domaine politique de l'emploi, Progress a financé plusieurs activités dans le cadre des accords de subvention, notamment l'échange de bonnes pratiques et des activités de diffusion au sein des différents domaines politiques de la DG Emploi, étroitement liés au programme d'apprentissage mutuel pour la stratégie européenne sur l'emploi. Les principales questions couvertes par les bénéficiaires des subventions couvraient la flexi-

curité, la lutte contre le travail au noir, le développement de nouvelles compétences et l'emploi durable, même si, à cause du développement du marché du travail au cours de ces dernières années, l'impact de la crise économique était clairement présent dans la majorité des projets financés dans le cadre de la subvention.

Au sein du domaine politique des conditions de travail, les fonds de Progress ont été accordés à un certain nombre de projets qui visaient à améliorer la sensibilisation sur les questions mises en avant dans la commu-

nication de la Commission relative à la restructuration et à l'emploi. Par conséquent, une attention particulière a été accordée à une meilleure compréhension des besoins de restructuration, à l'amélioration de l'expertise sur la santé et le bien-être au travail en période de changement, ainsi qu'à la promotion de la participation financière des travailleurs. Plus précisément, des questions comme la responsabilité sociale des entreprises, l'innovation, et l'impact anticipé de la restructuration sur le secteur public et sur la société au sens large ont constitué une large part des projets.

### *Progress a soutenu l'apprentissage par l'expérimentation sociale*

La stratégie Europe 2020 montre que pour que l'UE réussisse à développer une croissance intelligente, durable et inclusive, il lui faut trouver des **manières innovantes et renouvelées de traiter les difficultés sociales**. La crise économique a mis à rude épreuve les systèmes de protection sociale à travers l'Europe. D'un côté, elle a fortement augmenté le besoin et la demande en interventions sociales (prestations chômage, logements sociaux, services sociaux et assistance sociale en général). D'un autre côté, elle a exacerbé le besoin de discipline et de durabilité fiscale. Le débat en cours sur les politiques sociales après la crise et la stratégie Europe 2020 a mis en avant plusieurs domaines urgents à traiter, notamment le besoin de rechercher des approches innovantes pour régler les difficultés sociales actuelles et émergentes (impliquer de nouveaux acteurs, définir un contenu renouvelé, changer les mécanismes de livraison, etc.), le besoin d'améliorer la rentabilité des politiques d'emploi et sociales, et le besoin de mieux utiliser les évaluations dans la formulation des politiques.

Par conséquent, Progress a apporté son aide en 2011 dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale aux États membres qui se sont embarqués dans des réformes sociales qui avaient pour but de tester les changements politiques et réformes envisagés, avant de les mettre en œuvre (s'ils se révélaient efficaces) à plus grande échelle. Les projets qui ont bénéficié de subventions devaient contribuer à développer et à tester des approches socialement innovantes des priorités politiques (comme l'inclusion sociale des groupes en position de vulnérabilité, la qualité des services de garde d'enfants, le vieillissement sain et actif et la transition études-travail pour les jeunes) dans le contexte de la stratégie Europe 2020 et la méthode

Le but du projet du **European Retrofit Network (ERN, réseau européen de rénovation)** était de créer un réseau transnational pour développer et partager l'expertise relative à l'impact de l'agenda vert sur l'emploi au sein du secteur de l'environnement construit, et notamment les investissements dans l'installation de technologies vertes dans le parc de logements résidentiels. L'action visait à générer des bénéfices dans deux domaines: tout d'abord en répondant aux priorités de la stratégie européenne pour l'emploi en impliquant les groupes désavantagés dans les opportunités de formation et d'emploi susceptibles d'apparaître suite aux investissements dans les rénovations, et ensuite contribuer à l'effort pour gérer le changement climatique en identifiant les meilleures pratiques et en établissant des politiques et outils de mise en œuvre efficaces afin d'adapter les bâtiments existants, et d'aider ainsi à la réduction des émissions de CO2 comme de la consommation énergétique.

ouverte de coordination sur la protection sociale et l'inclusion sociale. L'accent a également été tout particulièrement mis sur les aspects méthodologiques et de gouvernance de l'expérimentation en politique sociale dans les différentes phases des réformes politiques, ainsi que l'apprentissage mutuel qui a découlé des expériences.

Les projets soutenus par Progress (pour plus d'informations, merci de consulter le chapitre 2.3, tableau 11: participation des États membres dans les projets d'expérimentations sociales en 2011) ont traité de sujets sociaux comme l'inclusion

L'objectif principal d'un des projets d'expérimentation sociale était de tester l'impact des **centres de court séjour pour les jeunes adultes souffrants de troubles du spectre autistique (TSA)** sur leur inclusion sociale et leur employabilité, et d'évaluer comment ces modèles de prestation de services pouvaient être adaptés pour répondre aux besoins des jeunes adultes TSA **au sein des différents contextes nationaux**. La plupart des adultes TSA sont sans emploi et exclus socialement et par conséquent, exposés à la pauvreté. Une des solutions possibles consiste à utiliser des centres de court séjour accueillant des autistes, qui sont des services de soins sociaux qui permettent aux personnes de passer de courtes périodes de temps éloignées de leurs familles dans un environnement adapté à leurs besoins, où ils peuvent développer leurs compétences sociales et d'autres compétences. Le projet a abouti à la mise en œuvre pilote dans un centre de court séjour en Slovaquie, soutenue par l'expertise des partenaires. L'expérimentation du centre de court séjour est suivie, et son impact est mesuré scientifiquement et comparé aux régimes de soins sociaux existants dans deux contextes nationaux différents (**Slovaquie et Hongrie**). Les résultats seront partagés à l'international par le biais du réseau Autisme Europe, et les résultats seront présentés aux autorités nationales, qui ont déjà mandaté ce projet en Slovaquie, sous forme de propositions politiques.

active des personnes exclues du marché du travail, la réduction de la pauvreté infantile, et également la promotion du bien-être et de l'accessibilité, et la qualité et la durabilité des soins de santé et soins de long terme pour les personnes âgées. Plusieurs projets d'expérimentation se sont concentrés sur la manière de faire tomber les barrières rencontrées par les personnes âgées et leurs familles, ainsi que sur les manières d'améliorer l'accès aux services sociaux et de santé de l'Union européenne, de moderniser les services et de développer des normes qualité (ex. services sociaux et de santé de long terme pour les personnes âgées dépendantes). Les principaux objectifs étaient d'identifier et de tester une série de méthodes d'accès

à différents services, afin d'améliorer l'accès des personnes âgées aux différents services d'aide. Un autre groupe de projets d'expérimentation sociale s'est occupé de tester concrètement des manières innovantes d'inclure socialement les groupes en

position de vulnérabilité (comme les personnes handicapées ou sans-abri) dans le marché du travail. Le modèle de mentoring par les pairs qui visait à soutenir les groupes cibles dans la transition d'une communauté fermée (ex. prison, centre de désintoxication, service militaire, services de santé mentale et de réinsertion) vers le marché du travail était particulièrement intéressant.

### ***Progress a soutenu le développement, les évaluations et la diffusion de solutions innovantes à des défis européens communs***

**Le projet Skillpass** mené au Royaume-Uni adopte une approche innovante pour faciliter la mobilité des travailleurs, en faisant concorder travailleurs et offres d'emploi, par le biais de normes reconnues internationalement en matière de performance au travail. Ce projet: (1) développera et testera un cadre de compétences en ligne innovant, qui permettra à au moins 500 personnes d'évaluer leurs compétences par rapport à une liste de postes, couvrant au moins trois secteurs sur une période de deux ans; (2) permettra également de développer un système de signalisation proactive basé sur une base de données des opportunités de formation et de développement; (3) partagera ce cadre avec des partenaires afin d'attirer des travailleurs possédant des compétences clés vers la région, y compris par la traduction des grands éléments du site internet pour promouvoir la mobilité géographique en Europe; (4) enregistrera au moins 50 employeurs afin qu'ils utilisent le nouveau cadre comme moyen d'attirer et de fidéliser les employés. Ce projet sera développé de manière à impliquer plusieurs groupes différents. Ces groupes incluront notamment les jeunes en dehors du système éducatif, les personnes âgées de 50 ans et plus licenciées récemment qui peuvent transférer leurs compétences dans de nouveaux secteurs, les chômeurs de long-terme, et ceux qui n'ont jamais travaillé.

En même temps que la crise financière et économique, l'UE a rencontré de nouveaux défis sociaux d'une ampleur inattendue; il est nécessaire pour les surmonter de trouver des solutions politiques et approches innovantes. Par conséquent, Progress a continué à soutenir en 2011 des projets innovants dans les domaines politiques pertinents pour Progress (pour plus d'informations, merci de consulter le chapitre 2.3, Tableau 12).



L'objectif sous-jacent du projet «**MOVE- mobilité en ligne dans la formation et l'éducation 01/04**», mis en œuvre par le service public de l'emploi danois, est de contribuer à la mobilité des étudiants et jeunes diplômés. MOVE facilite la mobilité (régionale et interCE) des jeunes diplômés en développant et en testant des solutions innovantes et en échangeant et en diffusant les résultats. Les principaux objectifs de MOVE sont: améliorer les systèmes d'orientation dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, développer un fonds d'assurance chômage pour les universitaires et EURES, développer un réseau en ligne intra-CE pour soutenir la mobilité-orientation professionnelle des étudiants et jeunes diplômés, et enfin, aider les jeunes diplômés à obtenir l'expérience professionnelle dont ils ont besoin.

Progress a soutenu une série de séminaires (ex. séminaire pour les praticiens juridiques sur «**La législation européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes en pratique**», 14-15 mars 2011). Les séminaires ciblaient spécifiquement les besoins de formation des différents groupes cibles. Trois d'entre eux ciblaient les membres des systèmes judiciaires (juges, procureurs, conseillers), deux les praticiens juridiques (avocats provenant de cabinets privés, de syndicats ou d'associations d'employeurs, ONG, inspections du travail ou organismes de promotion de l'égalité), et un des universitaires (professeurs d'université, enseignants en droit). **Les participants provenaient de 34 pays différents**, et notamment de tous les États membres de l'UE, de tous les pays de l'EEE-AELE et de tous les pays candidats, ainsi que de certains pays pré-candidats. Ces activités ont été conçues pour appuyer financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, et pour contribuer ainsi à la réalisation des objectifs d'Europe 2020 dans ces domaines.

On peut citer comme exemple de ces pratiques dans le domaine de l'emploi l'appel à propositions concernant la mobilité des travailleurs dans l'UE, financé par des accords de subvention. Le but de l'appel sur la mobilité des travailleurs — «Des projets innovants pour la mobilité des travailleurs dans l'UE»- était de faciliter la mobilité des travailleurs dans l'UE en développant, testant et diffusant des solutions innovantes dans ce domaine. L'appel s'est concentré sur les projets qui améliorent la mobilité des travailleurs, qu'il s'agisse de mobilité professionnelle ou géographique, en ôtant les barrières ou en améliorant le cadre global dans lequel la mobilité a lieu. Quatre projets séparés sont encore mis en œuvre, sur des sujets concernant les groupes les plus vulnérables et l'emploi, comme la mobilité des femmes, la mobilité des étudiants et des nouveaux diplômés et la mobilité des immigrés. Des institutions de huit États membres de l'UE et de l'Islande se sont impliquées dans ces projets, soit comme principaux bénéficiaires, soit comme partenaires.

### ***Progress a apporté une assistance concrète aux principales parties prenantes au niveau national, à travers des conseils et des formations***

Progress a apporté une aide concrète aux États membres dans la transposition et l'application efficaces de la législation européenne. Le programme a

financé le développement de guides à caractère non obligatoire de bonnes pratiques, de livrets et d'autres supports pour le partage de l'information et de l'apprentissage. En 2011, des guides de bonnes

pratiques relatifs à la transposition des directives (et des rapports les concernant) ont été conçus dans le domaine des conditions de travail, comme le guide de prévention et de bonnes pratiques sur les risques de santé et de sécurité au travail dans le secteur des soins de santé (que près des 3/4 des répondants ont jugé utiles), et le guide à caractère non obligatoire sur les bonnes pratiques pour comprendre et mettre en œuvre la directive 92/57/CE «Chantiers» (jugé utile par plus de 3/5 des répondants). Par ailleurs, la directive 2009/38/CE devant être transposée dans les États membres avant le 6 juin 2011, Progress a soutenu la participation d'un vidéoclip, d'une bande-annonce, d'un rouleau B et de supports de presse parlant des nouvelles règles pour les comités d'entreprises européens dans la directive 2009/38/CE. Les supports ont souligné les principales caractéristiques des comités d'entreprises européens et les objectifs de la directive.

De plus, Progress a soutenu le partage de l'information et de l'apprentissage entre les spécialistes juridiques et politiques dans les États membres, grâce à des séminaires sur des sujets juridiques et des échanges de bonnes pratiques. En 2011, neuf séminaires juridiques et deux séminaires d'échange de bonnes pratiques se sont tenus dans le domaine de la non-discrimination, ainsi que sept séminaires juridiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, et deux rencontres du réseau des femmes décideurs. En outre, le forum de travail financé par Progress sur la mise en œuvre de la convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées représente une bonne illustration d'aide concrète apportée aux principales parties prenantes au niveau national par le biais de conseils. Le forum de travail a traité de sujets liés à la mise en œuvre de l'article 33 de la Convention, qui envisage la création de nouvelles structures et organismes juridiques. Dans ce but, le forum a permis des échanges de points de vue et d'expériences et une assistance concrète par biais de conseils concernant les implications de la mise en œuvre de l'article 33 de la Convention.

Dans le domaine des conditions de travail, Progress a financé le séminaire juridique annuel organisé par le réseau européen du droit du travail sur la protection contre les licenciements en Europe — caractéristiques de base et tendances actuelles. De plus, en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, Progress a soutenu le travail du comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT), qui



a organisé des journées thématiques sur l'amélioration de la protection de la santé et de la sécurité au travail des travailleurs dans des emplois précaires; il a également soutenu les groupes d'experts gouvernementaux dans la mise en œuvre des directives dans le droit du travail (par exemple la directive relative au travail intérimaire).

## 2.2. Critères de performance

Le partage efficace de l'information et de l'apprentissage comprend à la fois la diffusion efficace de l'information (communication unilatérale) et l'apprentissage mutuel (communication bilatérale). Plus précisément, le premier type de communication renforce le contact qu'a la Commission avec les parties prenantes concernées comme avec le grand public, créant au sein de la société une meilleure compréhension et suscitant une sensibilisation des questions sociales et d'emploi en Europe.

### *Critère de performance:*

*meilleure sensibilisation des décideurs et responsables politiques, des partenaires sociaux et des ONG concernant leurs droits et obligations dans les domaines politiques couverts par Progress*

La sensibilisation aux droits et obligations renforce la conformité des pratiques au niveau national (par exemple les politiques, normes et législations)

avec les règlements produits par l'UE. Progress a financé de nombreuses activités qui ont renforcé le lien entre les normes de l'UE et des États membres. Par exemple, en 2011, Progress a contribué à l'amélioration de la visibilité des activités financées par Progress dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale, dans différents domaines comme l'application des **règles de l'aide d'État pour les services sociaux d'intérêt général (SIEG)** et une proposition d'une nouvelle directive relative aux marchés publics.

*La sensibilisation des acteurs impliqués dans le processus politique reste élevée*

D'une manière générale, les acteurs impliqués dans les activités de Progress sont bien conscients de leurs droits et obligations, en particulier ceux impliqués dans le processus politique. La sensibilisation des répondants de l'enquête à certaines questions spécifiques dans les domaines politiques concernés est présentée ci-dessous.

Dans le domaine des **conditions de travail**, plus de la moitié des répondants de l'enquête annuelle sont le mieux familiarisés avec (1) la fixation d'exigences minimales en vue d'améliorer les conditions de travail et d'emploi, et pour renforcer les droits des travailleurs (droit du travail), et (2), l'amélioration et la simplification de la législation existante relative aux conditions de travail et à la santé et la sécurité, et l'amélioration concrète de sa mise en œuvre. Les questions moins connues touchent la gestion du changement, la restructuration anticipée et accompagnée pour développer l'emploi (seuls 8% des répondants sont très familiarisés avec ce sujet).

Dans le domaine de la **non-discrimination**, près de la moitié des répondants connaissent le mieux la protection juridique face à la discrimination directe et indirecte, et la Convention des Nations unies relative aux personnes handicapées. Le domaine le moins connu est l'intégration sociale et économique des populations Roms (15% des répondants connaissent très bien ce sujet).

Dans le domaine de l'**égalité entre les femmes et les hommes**, les 2/3 des répondants connaissent le mieux les sujets suivants: égalité économique entre les hommes et les femmes, écart de rémunération entre les hommes et les femmes et conciliation travail, vie privée et vie familiale.

### *Critère de performance:*

*meilleure sensibilisation des décideurs et responsables politiques, des partenaires sociaux et des ONG en ce qui concerne les objectifs et politiques de l'UE dans les domaines politiques couverts par Progress*

Pendant toute l'année, les activités financées par Progress ont contribué aux priorités politiques de la DG Emploi, notamment dans le cadre de la **stratégie européenne pour l'emploi** et la mise en œuvre de la **stratégie Europe 2020**; elles ont également contribué à deux grandes initiatives phares, à savoir l'agenda «**De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois**» et **Jeunes en mouvement**. Progress s'est particulièrement intéressé à l'initia-

**Le nouveau guide SIEG/SSIG et les séminaires sur les réglementations de l'EU** ont facilité la mise en pratique par les autorités publiques des règlements de l'UE dans les SSIG. Le débat, lancé par le livret vert sur les marchés publics et par la communication sur la réforme des règles de l'aide d'État s'appliquant aux SIEG, a entraîné une **révision de ces règles**. Le groupe de travail informel du comité de protection sociale constituait un forum important pour ce débat. La réorganisation du groupe de travail du comité de protection sociale sur les règles «SSIG & UE» a contribué à une **meilleure compréhension de ces règles** par les autorités publiques dans les États membres, et a favorisé une meilleure acceptation de l'approche de la Commission concernant ce dossier.

tive «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» en encourageant une meilleure adéquation entre l'offre de travail et la demande, cherchant ainsi à préparer les emplois et postes du futur en se concentrant sur les effets sur l'emploi et les opportunités d'emploi de la transition vers une économie à basse consommation de carbone.

Les activités coordonnées dans le cadre du programme Progress ont participé à l'atteinte d'objectifs spécifiques dans le domaine de l'emploi et de la solidarité sociale, en aidant à modifier la compréhension des principaux décideurs politiques européens et nationaux et d'autres parties prenantes des objectifs et priorités de l'EU en matière de solidarité (ex. protection sociale,

notamment les retraites, les systèmes de soin de santé et soins de long terme). Des activités spécifiques de Progress ont participé à la construction d'un consensus et ont même abouti à des accords conjoints. Un bon exemple de ce point est le **Livre blanc sur les retraites** (adopté début 2012) qui traite à la fois de la durabilité et du caractère adapté des retraites dans un contexte d'après crise.

Dans le domaine de l'emploi, une des actions clés annoncées par l'initiative phare est **l'agenda de l'initiative «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois»**. En lien avec cette initiative, le premier forum social tripartite s'est tenu en mars. En améliorant la participation des partenaires sociaux et l'appropriation de l'agenda, le Forum a participé au développement de deux objectifs spécifiques dans le cadre de l'activité **emploi et solidarité sociale**. Il

a aidé à changer positivement la compréhension parmi les grands décideurs politiques européens et nationaux et les autres parties prenantes des objectifs et priorités de l'UE, et a aidé à renforcer les partenariats avec les principaux décideurs politiques européens et nationaux et les parties prenantes. De plus, en ce qui concerne l'initiative phare de l'agenda de l'initiative «De nouvelles compétences

pour de nouveaux emplois», Progress a participé à la communication et à la diffusion de l'agenda en animant plusieurs présentations auprès de diverses parties prenantes, notamment les comités de dialogue social sectoriel.

Le premier forum social tripartite annuel a contribué à créer un partenariat parmi les services de l'emploi entre le secteur public, le secteur privé et le troisième secteur, pour encourager un dialogue stratégique au niveau européen. Dans ce contexte, la Commission a adopté à la mi-janvier 2012 le livre vert sur le **cadre européen pour la restructuration**.

### *Les activités de communication à grande échelle ont contribué à renforcer la sensibilisation aux questions de diversité et d'égalité*

En 2011, Progress a financé plusieurs activités de sensibilisation à grande échelle comme des campagnes de communication. On peut citer comme exemple de ces campagnes la campagne consacrée à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, et la campagne «Pour la diversité. Contre les discriminations.» dans le domaine de la non-discrimination et de la diversité. La campagne sur les écarts de salaire a pris la forme de divers événements nationaux visant à **diffuser des informations aux employeurs et aux salariés sur les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes, et les avantages qu'il y avait à réduire ces écarts**.

Le premier événement dans le calendrier 2011-2012 de la campagne sur l'écart des salaires a été le **Sixième forum économique des jeunes dirigeants**, qui s'est tenu en Pologne le 7 septembre 2011. Plus de 300 jeunes de plus de 30 pays y ont participé; l'événement a permis aux participants de discuter des difficultés actuelles et à venir auxquelles l'Europe doit faire face, un accent particulier ayant été mis sur les difficultés qui touchent les jeunes. La campagne sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes était présente; ses membres ont communiqué des informations sur les écarts de rémunération, ont distribué des supports et ont répondu aux questions des participants.

Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: [http://ec.europa.eu/justice/newsroom/gender-equality/events/111125\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/justice/newsroom/gender-equality/events/111125_fr.htm)

**Le premier forum annuel social tripartite s'est tenu les 10 et 11 mars 2011.** Le forum a été organisé dans le cadre de l'agenda de la commission sur «**De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois**», et visait à améliorer la participation des partenaires sociaux et **l'appropriation de cette initiative phare spécifique**. La mise en œuvre des actions proposées dans cet agenda nécessite un mélange d'instruments politiques européens, notamment de la législation, de la coordination politique et du **dialogue social**. Ce forum a permis une discussion approfondie et interactive avec les partenaires sociaux des États membres, sur tous les sujets de l'agenda. Il a également participé à la préparation du sommet social tripartite à venir et au débat en cours sur la **croissance et les emplois** au moment de la consolidation budgétaire, et sur le rôle des partenaires sociaux dans la gouvernance pour la **stratégie Europe 2020**.

Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=88&langId=fr&eventsId=331&furtherEvents=yes>

La campagne d'information «Pour la diversité. Contre les discriminations.» a été organisée dans le but d'améliorer la sensibilisation sur la discrimination en fonction du **handicap, de l'origine raciale ou ethnique, de la religion ou des convictions, de l'âge ou de l'orientation sexuelle**. La campagne avait pour but d'améliorer la sensibilisation aux discriminations, et d'améliorer la compréhension

des lois européennes. À travers ses activités, la campagne a œuvré à transmettre le message sur les valeurs de la diversité et des **droits fondamentaux** dans l'UE à un maximum de personnes. On peut citer parmi les événements de cette activité de communication la journée internationale des personnes âgées, la journée internationale des personnes handicapées, la semaine européenne des PME et la journée internationale des jeunes. Par ailleurs, la campagne d'information «Pour la diversité. Contre les discriminations.» a non seulement couvert les journées de

la diversité, mais également l'organisation du prix européen de journalisme, seule compétition de journalisme pour les journalistes de la presse écrite et numérique qui se concentre sur les questions de discrimination et de diversité dans l'UE.

### ***Le niveau de connaissances des principaux objectifs et politiques de l'UE reste élevé***

Les participants aux événements financés par Progress reconnaissent largement la contribution de ce dernier à l'amélioration de la sensibilisation. **Une large majorité (88%) des participants ayant répondu à l'enquête annuelle estiment avoir acquis une meilleure compréhension des objectifs politiques de l'UE en participant à des événements.** Comme pour les années précédentes, les

acteurs impliqués dans les activités de Progress connaissent très bien les objectifs et politiques de l'UE dans les domaines qui les touchent. La sensibilisation à certaines questions spécifiques est résumée ci-dessous.

Dans le domaine de l'**emploi**, les questions les mieux maîtrisées concernent les grands défis et problèmes que doit affronter le marché du travail européen (près de ½ des répondants connaissent très bien ce sujet, et 91% le connaissent dans diverses mesures), ainsi que la promotion de la flexicurité et de l'initiative «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» (plus des 2/3 des répondants connaissent bien ces sujets). Les questions moins bien maîtrisées touchent l'adoption et la promotion de l'approche du cycle de vie au travail.

Dans le domaine de la **protection sociale et de l'inclusion sociale**, les sujets les mieux connus des parties prenantes sont la stratégie d'inclusion active, et la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale (la moitié des répondants connaissent très bien ce sujet, et près de 95% connaissent le sujet dans diverses mesures). Le domaine le moins maîtrisé est celui des retraites (seuls 16% des répondants sont très familiarisés avec ce sujet), mais également celui des sans-abri et de l'exclusion en matière de logement (17%), ainsi que celui des soins de santé et de long terme (seuls un peu plus de 20% des répondants sont familiarisés avec ce sujet). En 2011, les questions les mieux et les moins bien maîtrisées par les répondants restent similaires à celles de 2010.

#### ***Critère de performance:***

*Satisfaction des clients face à l'information*

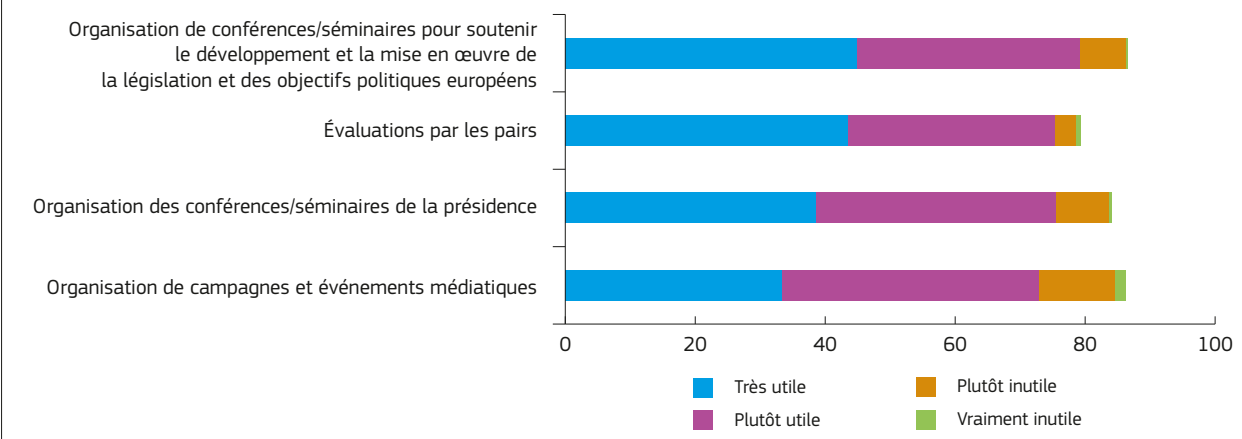
### ***Les conférences et les séminaires sont jugés les plus utiles (par opposition aux campagnes médiatiques)***

L'enquête annuelle qui a servi pour ce rapport comporte un questionnaire séparé visant à évaluer l'utilité ex post des événements financés par Progress en 2011. Les résultats montrent que d'une manière générale, les participants sont très satisfaits des informations reçues pendant les événements financés par Progress: elles ont répondu à leurs besoins et ont contribué au développement ou à la mise en œuvre des politiques (voir le graphique 8).

#### **Semaine européenne des PME, 3-9 octobre 2011.**

La campagne «Pour la diversité. Contre les discriminations.» a encouragé la sensibilisation aux avantages d'une main d'œuvre diversifiée pour les employeurs, notamment pour les entreprises de taille petite et moyenne (PME), qui représentent la grande majorité des entreprises européennes. La campagne a réalisé un guide à l'intention des dirigeants de PME qui donne des informations sur la manière dont les employés provenant de milieux variés peuvent renforcer une entreprise; ce guide contient également des conseils concrets. La semaine européenne des PME, un événement organisé dans chacun des 37 pays, donne des informations sur le soutien que les autorités européennes, nationales et régionales proposent aux PME, encourage l'entrepreneuriat et reconnaît la contribution des entrepreneurs à la société européenne. Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: [http://ec.europa.eu/justice/fdad/cms/stopdiscrimination/news\\_events/?langid=fr](http://ec.europa.eu/justice/fdad/cms/stopdiscrimination/news_events/?langid=fr)

**Graphique 8: Proportion des répondants ayant déclaré que les activités financées par Progress répondaient à leurs besoins et étaient utiles à la formulation ou à l'argumentation de politiques (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

Les événements financés par Progress ont été utiles aux participants de plusieurs manières. Comme le montrent les résultats obtenus dans l'enquête, les événements couverts dans le cadre du programme Progress ont fortement contribué à une **meilleure compréhension des défis communs**. Les répondants s'accordent à dire qu'ils ont bénéficié d'informations exhaustives et approfondies concernant les difficultés politiques et les raisons de ces dernières (87 % sont en accord avec cette affirmation), et d'un aperçu des options et solutions politiques nouvelles et innovantes (86 % le déclarent) en participant aux événements financés par Progress. Certains répondants ont développé leurs réponses dans les questions ouvertes du questionnaire de l'enquête annuelle. De nombreux commentaires positifs ont souligné la pertinence des événements auxquels les répondants ont participé. Les répondants ont indiqué qu'en participant à l'événement, ils ont approfondi leur compréhension des problèmes qui les touchaient, et ont pu mieux discuter des solutions développées dans d'autres contextes, ainsi qu'au niveau national. De plus, les répondants ont noté que les sujets traités étant souvent lourds d'enjeux (par exemple l'emploi et le chômage des jeunes), les discussions sur les politiques concernées (théo-

rie et pratique) dans ces domaines ont été très utiles pour mieux comprendre l'emploi et les facteurs qui l'influencent. Plusieurs répondants ont ajouté que les événements financés par Progress apportaient des idées innovantes pour le développement de politiques.

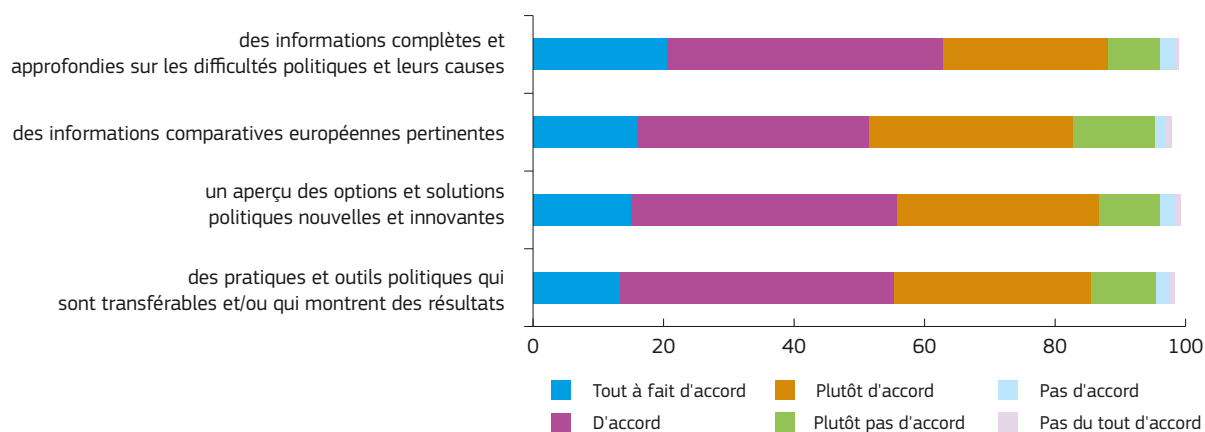
En ce qui concerne la contribution du programme Progress aux **solutions et mises en œuvre politiques**, une majorité de répondants (81 %) déclarent qu'en participant aux événements, ils ont amélioré leur sensibilisation aux pratiques et outils politiques transférables et/ou qui montrent des résultats; ils ont également acquis des informations pertinentes paneuropéennes comparatives. Dans leurs réponses aux questions ouvertes, les parties prenantes qui ont répondu ont expliqué que les événements fournissaient un lieu pour des échanges d'opinions, et proposaient également des solutions possibles au niveau européen comme au niveau national. Par ailleurs, plusieurs répondants ont souligné qu'à cause de la crise économique actuelle et de ses répercussions sociales, les questions abordées pendant l'événement étaient essentielles et pouvaient stimuler la recherche de solutions permettant de résoudre la crise et de créer de nouveaux emplois au niveau national.

Plus des 4/5 des parties prenantes ayant répondu à l'enquête envisagent **d'utiliser les connaissances acquises** pour la formulation ou l'argumentation de politiques, et ont mentionné leurs intentions de partager les connaissances acquises avec des pairs/leur direction, des collègues et d'autres parties prenantes (plus de 90% sont d'accord sur ce point). Dans leurs réponses aux questions ouvertes, les parties prenantes de l'enquête ont également détaillé les utilisations et effets potentiels des connaissances acquises. Les décideurs politiques nationaux ont déclaré que les informations obtenues lors des événements servaient à la fois pour les discussions sur les futures améliorations politiques, les recommandations, et pour des propositions concrètes dans leur pays, qui venaient nourrir le processus national de formulation de politiques. Dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale, certains d'entre eux ont souligné que les événements ont apporté un stimulus pour le développement de

nouveaux services sociaux, de politiques actives de l'emploi et pour la réforme du système d'assistance sociale.

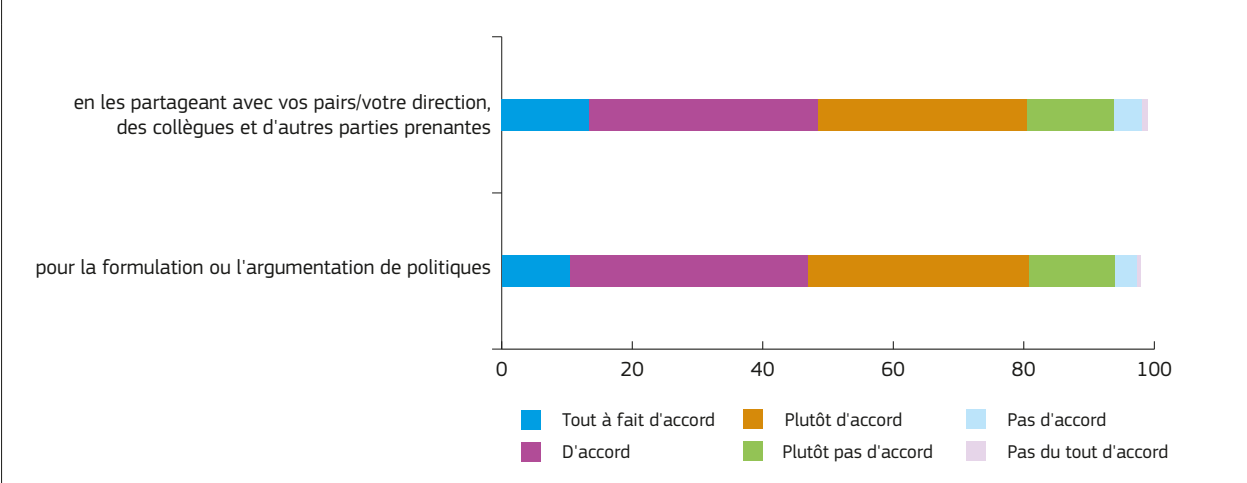
Il est intéressant de noter que certains répondants ont indiqué qu'en participant aux événements, ils ont pris conscience du besoin de lancer une collecte systématique de données (statistiques) dans les sujets qui les concernaient, ce qui a abouti à des négociations et initiatives concrètes avec les gouvernements ou parlements nationaux dans le but d'organiser une audition d'experts sur ce thème. Les répondants des milieux universitaires ont noté qu'ils utilisaient les connaissances acquises dans les conférences financées par Progress lors de leurs cours magistraux, de leurs enseignements et de la rédaction de publications. Par exemple, plusieurs répondants ont remarqué que l'événement spécifique apportait motivation et informations pertinentes, qui débouchaient sur un article dans un journal universitaire.

**Graphique 9: Les connaissances acquises en participant à l'événement ont été utiles, car elles ont offert (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

**Graphique 10: Les répondants qui ont participé aux événements comptent utiliser leurs connaissances (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

**Les répondants dans les domaines de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'emploi et des conditions de travail sont les plus positifs sur les connaissances acquises par leur participation aux événements. Plus de 90% des parties prenantes actives dans ces domaines s'accordent à dire qu'elles ont acquis une meilleure connaissance des défis communs.**

Les répondants sont légèrement moins optimistes concernant les solutions politiques et les questions de mise en œuvre discutées lors des événements. Cependant, les tendances restent les mêmes dans les différents domaines politiques: les répondants dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et des conditions de travail sont les plus positifs; ils sont les moins optimistes dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale.

On ne note pas de différences importantes concernant l'utilisation des connaissances acquises entre les cinq domaines politiques. La grande majorité des répondants dans les différents domaines politiques envisagent de partager les connaissances acquises avec leurs collègues et d'autres parties prenantes, et d'utiliser les informations pour la formulation ou l'argumentation de politiques.

**2.3. Résumé des activités et réalisations**

**Les activités de partage de l'information/d'apprentissage restent les principaux points de dépenses du programme: 44% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement en 2011 ont été alloués à ce domaine.** Progress a participé au partage efficace de l'information et de l'apprentissage à la fois au niveau de l'UE et au niveau national, en soutenant différents types d'activités de partage de l'information (voir le résumé du tableau 6).



**Tableau 6: Nombre de réalisations produites en 2011 dans le domaine du partage de l'information et de l'apprentissage**

Indicateurs de la performance	Total	Emploi	Protection sociale et inclusion sociale	Conditions de travail	Lutte contre les discriminations	Égalité des genres
<b>Domaines politiques</b>						
<b>Information, communication et mise en réseau</b>						
Nombre de débats politiques, d'événements d'informations et de communication, dont	<b>509</b>	133	153	50	165	6
– commandités par la Commission (*)	<b>57</b>	24	11	6	9	6
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>452</b>	109	143	44	156	
Nombre de personnes ayant participé à ces événements, parmi lesquels dans les événements...	<b>37822</b>	4702	5194	2413	24902	611
– commandités par la Commission	<b>5658</b>	1062	2260	465	1260	611
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>32164</b>	3640	2934	1948	23642	–
<b>Formation / apprentissage mutuel / évaluations par les pairs</b>						
Nombre de formations, évaluations par les pairs et autres événements d'apprentissage mutuel, dont	<b>379</b>	128	64	22	158	7
– commandités par la Commission (*)	<b>39</b>	6	10	4	12	7
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>340</b>	122	54	18	146	–
Nombre de personnes ayant participé à ces événements, parmi lesquels dans les événements...	<b>5777</b>	1367	988	434	2541	447
– commandités par la Commission	<b>2076</b>	341	320	112	856	447
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>3701</b>	1026	668	322	1685	
<b>Échange de bonnes pratiques</b>						
Nombres de rapports visant à identifier les bonnes pratiques, dont	<b>183</b>	74	28	46	31	4
– commandités par la Commission	<b>6</b>	–			2	4
– réalisés dans le cadre d'accords de subvention (*)	<b>177</b>	74	28	46	29	–

(\*) Veuillez noter que le chiffre indiqué correspond à la meilleure estimation disponible du nombre de réalisations accomplies dans le cadre d'accords de subvention. Les informations sur les réalisations produites dans le cadre d'accords de subvention dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas disponibles.

*Les grands types de réalisations pour aider au partage de l'information et de l'apprentissage incluent notamment les évaluations par les pairs, les activités d'échange de bonnes pratiques et les campagnes de communication*

### Évaluation par les pairs

Progress a largement aidé à l'apprentissage mutuel dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi et de la MOC sociale, à travers les programmes de services de soutien à l'apprentissage mutuel et d'évaluations par les pairs en matière de protection sociale et d'inclusion sociale.

Dans le cadre du **programme d'apprentissage mutuel dans le domaine de l'emploi**, les évaluations par les pairs couvrent les initiatives concernant des pratiques sélectionnées dans le domaine de l'emploi qui sont en lien direct avec les thèmes

prioritaires de la stratégie européenne de l'emploi. Les évaluations par les pairs ont aidé à identifier, évaluer et diffuser les bonnes pratiques, et à évaluer dans quelle mesure il était possible de transférer ces bonnes pratiques dans d'autres États membres; elles représentent également une occasion pour l'ensemble de l'Europe de découvrir les processus de mise en œuvre ou les approches et programmes politiques dans le domaine d'une priorité thématique spécifique. Au total, 18 États membres plus la Norvège, la Turquie, l'Islande et la Serbie se sont activement impliqués dans le programme d'apprentissage mutuel en 2011 (voir le tableau 7). Par rapport à l'année précédente, un nombre moins important de pays se sont impliqués activement en 2011: neuf pays de l'UE (Autriche, Hongrie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pologne et Suède) n'ont pas participé au programme en 2011. Quatre pays de l'UE-15 (Autriche, Finlande, Luxembourg et Suède) n'ont pas participé aux activités.

**Tableau 7: Participation des États membres aux évaluations par les pairs dans le cadre du programme d'apprentissage mutuel en 2011**

Nombre de participations aux évaluations par les pairs (2011)					Pays hôtes (2011)
1	2	3	4	5 ou 6	Une fois
Roumanie Bulgarie Danemark Norvège	Belgique France Pays-Bas Islande Slovaquie Espagne	Grèce Allemagne Slovénie Royaume-Uni Irlande Turquie Chypre	Estonie Portugal Serbie	République tchèque	Espagne Chypre Royaume-Uni (deux fois) Italie

De même, Progress a financé 8 **évaluations par les pairs des politiques de protection sociale** et d'inclusion sociale dans différents États membres, afin de faciliter le processus d'apprentissage mutuel, le transfert de politiques, et une compréhension et une appropriation partagée des objectifs politiques de l'UE dans ces domaines. L'implication active de

tous les États membres est une garantie de la qualité de l'apprentissage mutuel. L'ensemble des 27 États membres ont été soit pays hôte, soit pays participant, à au moins une évaluation par les pairs. D'une manière générale, la participation combinée des évaluations par les pairs est en hausse en 2011 par rapport à l'année précédente.

**Tableau 8: Participation des États membres aux évaluations par les pairs dans les domaines de la protection sociale et de l'inclusion sociale en 2011**

Nombre de participations aux évaluations par les pairs				Pays hôtes
1	2	3	5	Once
Portugal Hongrie Pologne Slovaquie Royaume-Uni Suède	Grèce République tchèque Autriche France Roumanie Finlande Lettonie Norvège Espagne Pays-Bas	Chypre Estonie Irlande Luxembourg Danemark Allemagne Bulgarie Croatie Malte	Belgique (6 fois) Lituanie Slovénie Italie	France (deux fois) Pays-Bas Irlande Suède Allemagne Belgique Portugal

### Échanges de bonnes pratiques

En 2011, Progress a financé deux **séminaires d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la non-discrimination**. Les séminaires se sont concentrés sur les questions de lutte contre les discriminations en fonction de l'âge pour l'accès

et la progression dans l'emploi, et sur la lutte contre les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Les anciens États membres comme les nouveaux se sont impliqués à parts égales dans ces séminaires (voir le tableau 9).

**Tableau 9: Participation des États membres aux séminaires d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la non-discrimination en 2011**

Nombre de participation aux séminaires d'échange de bonnes pratiques		Pays hôtes
1	2	
Autriche, Chypre, Danemark, Norvège, Pologne, Suède, Allemagne, Grèce, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Roumanie, Slovaquie, Royaume-Uni.	République tchèque, Finlande, France, Pays-Bas, Slovaquie.	Estonie, Autriche

### Échanges de bonnes pratiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le programme d'échange de bonnes pratiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes vise à renforcer l'apprentissage mutuel dans les pays de l'UE et les autres pays participants à Progress. Il offre une opportunité pour la stimulation du débat, et des échanges d'expériences entre les représentants gouvernementaux, les experts indépendants et d'autres parties prenantes concernées, avec pour objectif final de faciliter la diffusion des bonnes pratiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Europe. Afin d'y arriver, le programme se concentre sur des mesures et exemples politiques concrets et traite à la fois les opportunités et les contraintes de la mise en œuvre des politiques, en soulignant les possibilités concrètes

et les difficultés relatives à la transférabilité vers d'autres pays.

En 2011, la Commission a organisé trois échanges qui se sont concentrés sur les domaines prioritaires clés de la Charte des femmes et de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015. Le séminaire s'est tenu en Belgique en mai 2011, et il a insisté sur la **mise en œuvre de l'intégration des genres**. En octobre 2011, le séminaire sur les **arrangements flexibles du temps de travail** a discuté des bonnes pratiques du *Nieuwe Werken* néerlandais (**nouvelles formes de travail**). Enfin en décembre 2011, le séminaire s'est penché sur les manières de **réduire l'écart de rémunération entre les genres**. D'une manière générale, les pays participants à Progress ont participé activement, et ont presque tous contribué à la discussion.

**Tableau 10: Participation des États membres aux séminaires d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes en 2011**

Nombre de contributions aux séminaires d'échanges de bonnes pratiques (documents de réaction)			Pays hôte/leader (documents de travail)
1	2	3	
Belgique, Bulgarie, Chypre, Finlande, France, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Macédoine, Norvège, Roumanie, Slovaquie	Autriche, Croatie, Lituanie, Malte, Portugal, Serbie, Slovénie, Suède, Royaume-Uni	République tchèque, Estonie, Irlande, Espagne	Autriche, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Suède

### Campagnes de communication

Les défis fondamentaux de Progress dans la réalisation d'un partage d'information et d'apprentissage efficace sont le renforcement de la communication de la Commission avec les parties prenantes concernées tout comme avec le grand public, et l'aide aux parties prenantes pour qu'elles travaillent en tant que multiplicateurs d'information. Des efforts pour combler le «fossé de communication» entre l'Union européenne et ses citoyens et pour améliorer la prise de conscience du grand public et des parties prenantes sur les politiques et législation de l'UE ont été réalisés, à travers des conférences, documents de travail et publications électroniques (rapports annuels, guides pratiques, évaluations des politiques, diffusion des bonnes pratiques, etc.), des campagnes médiatiques, des supports audiovisuels, des sites Internet et d'autres supports financés par Progress.

On peut citer comme exemple de campagne de communication la campagne contre l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, et la campagne d'information «Pour la diversité. Contre les discriminations.» dans le domaine de la non-discrimination et de la diversité. En 2011, des activités de la campagne contre les **écarts de rémunération entre les genres** ont été organisées dans 12 États membres (Pologne, Suède, Portugal, Belgique, Estonie, Hongrie, Royaume-Uni, Chypre, Autriche, Lettonie, Slovénie et Malte). En 2012, elles se poursuivent dans 7 États membres (Finlande, Slovaquie, Pologne, Luxembourg, Danemark, République tchèque et Pays-Bas). Les principaux sujets des activités concernaient la diffusion du concept d'égalité des chances en termes d'accès à l'emploi, de recherche d'emploi, et de conseils professionnels pour les jeunes (ex. étudiants ou jeunes professionnels), etc. Par ailleurs, afin d'améliorer la sensibilisation à l'existence de l'écart de rémunération entre les genres une journée européenne de l'égalité salariale a été lancée dans le

but de faire de cette activité un événement annuel dans toute l'Europe. Cette journée a déjà été organisée dans 9 États membres (Espagne, Grèce, Allemagne, Belgique, Pologne, Estonie, Autriche, France et Pays-Bas).

La campagne d'information «Pour la diversité. Contre les discriminations.» est un effort de longue date visant à améliorer la sensibilisation, à lutter contre les discriminations et à faire parler des questions d'égalité et de diversité; elle a débuté bien avant le programme Progress. En 2011, les activités de la campagne ont eu lieu à travers toute l'Europe, et se sont structurées autour des journées internationales et européennes concernant la lutte contre les discriminations, comme la journée internationale des femmes (8 mars), la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la journée internationale des Roms (8 avril), la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai), la journée internationale des jeunes (12 août), la journée internationale des personnes âgées (1er octobre), la journée internationale pour l'éradication de la pauvreté (17 octobre), la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre) et la journée des droits de l'homme (10 décembre). Avec les années, la campagne a produit divers brochures, posters, films, images, présentations et publications, que l'on peut trouver sur le site internet dédié à la campagne d'information (<http://ec.europa.eu/justice/fdad/>).

**Les grands types de réalisations soutenant des solutions innovantes incluent notamment l'expérimentation et les actions sociales, qui viennent nourrir les solutions innovantes**

### Expérimentation sociale

Au total, 11 projets d'expérimentation sociale ont été organisés/ont poursuivi leurs activités sur la

période du 01/01/2011 au 31/12/2011. Six États membres à savoir l'Autriche, l'Italie, la Slovaquie, la France, le Royaume-Uni et la Belgique ont obtenu un statut de leaders dans les projets d'expérimentation sociale. 17 pays ont été inclus en tant que

partenaires. À la fin de 2011, 17 nouveaux projets d'expérimentation sociale ont été lancés sous l'appel à propositions VP/2010/007, et de nouveaux appels ont été annoncés pour les années à venir sous l'appel à propositions VP/2011/009.

**Tableau 11: Participation des États membres aux projets d'expérimentation sociale en 2011**

Membres des projets d'expérimentation sociale	
Pays leader	Pays partenaire
Autriche	Pologne, Lituanie, Royaume-Uni
Italie	Roumanie, Bulgarie
Slovaquie	Belgique, Hongrie, Royaume-Uni
France	Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Pologne
Royaume-Uni	Allemagne, Portugal, Pays-Bas, Hongrie
Belgique	Espagne, Italie, France, Roumanie, Slovaquie
Royaume-Uni	Slovaquie, Belgique, République tchèque
Royaume-Uni	Italie
Italie	Roumanie
France	Portugal, Italie
Italie	Roumanie, Pays-Bas

#### Actions nourrissant les solutions innovantes

En 2011, Progress a continué à soutenir des projets innovants dans les domaines politiques pertinents pour Progress. Quatre projets distincts ont été mis en œuvre (et poursuivent toujours leurs activités), couvrant des sujets/actions dans le domaine de la mobi-

lité des femmes, de la mobilité des étudiants et des jeunes diplômés, et dans le domaine de la mobilité des immigrés. Huit États membres de l'UE et l'Islande (pour des informations plus détaillées, merci de consulter le tableau 12) ont été impliqués dans ces activités comme leader ou pays partenaire.

**Tableau 12: Participation des États membres dans des projets innovants liés à la mobilité des travailleurs en 2011**

Membres des projets innovants liés à la mobilité des travailleurs		
Pays leader	Pays partenaire	Sujet
Grèce	Italie	Mobilité des femmes
Danemark	Royaume-Uni, Allemagne, Islande	Mobilité des étudiants et des jeunes diplômés
Allemagne	Pays-Bas, Autriche, Suède	Mobilité des immigrés
Royaume-Uni	-	Base de données numérique innovante (SkillPass)

### 3. DÉBATS POLITIQUES PARTICIPATIFS ET DE GRANDE QUALITÉ AU NIVEAU EUROPÉEN ET AU NIVEAU NATIONAL

Les activités soutenues par Progress ont non seulement contribué à promouvoir l'appropriation des objectifs de l'UE parmi les grands acteurs (comme expliqué dans le chapitre 2), mais également à créer un **partenariat plus étroit, à mobiliser tous les grands acteurs européens et nationaux, et à encourager la participation de la société civile**. Ce dernier aspect de la contribution du programme Progress est présenté dans ce chapitre.

Une des priorités sous-jacentes de l'élaboration moderne des politiques est de garantir le caractère inclusif et équitable des politiques; ces politiques tiennent compte de l'impact sur toutes les personnes touchées directement ou indirectement par la politique, et essaient de répondre à leurs besoins. Par conséquent, **l'implication et la mobilisation étroite de toutes les grandes parties prenantes** — des autorités publiques aux partenaires sociaux et aux ONG représentant la société civile dans son ensemble — **et des partenariats grandissants** deviennent essentiels au **développement des objectifs, politiques et législations de l'UE**.

Les initiatives politiques de l'UE en matière sociale, d'emploi et d'égalité ont besoin de soutien au niveau européen comme national. Un des objectifs du programme Progress est de favoriser une compréhension partagée et un consensus entre toutes les parties prenantes, et d'identifier les problèmes communs et les solutions ou options politiques communes. Progress a participé à la création d'un **environnement** (ex. conférences des présidences et événements de haut niveau et autres) **facilitant** la construction d'une compréhension partagée et d'un consensus entre les parties prenantes concernées, en finançant un certain nombre de débats politiques de grande qualité, inclusifs et participatifs. Cet environnement remplit plusieurs objectifs: il crée un **partenariat plus étroit** entre et au sein des parties prenantes et décideurs politiques, et il crée des politiques qui répondent aux besoins des citoyens européens.

#### 3.1. Contribution aux objectifs de l'UE

*Progress a fourni aux États membres une plateforme pour débattre des questions communes*

Les conférences de la présidence ont été déterminantes pour améliorer la compréhension des objectifs de l'UE parmi les participants. Plus de

90% (en moyenne dans les domaines de l'emploi, des conditions de travail et de la protection sociale et de l'inclusion sociale) des répondants de l'enquête annuelle ont confirmé avoir acquis une meilleure compréhension partagée des défis et objectifs de l'UE en participant aux événements des présidences polonaises et hongroises financées par Progress. Plus de 80% des répondants s'accordent à dire que les conférences de la Présidence ont **renforcé les relations (ou créé de nouvelles relations) avec les parties prenantes/organisations concernées**.

**La conférence de la présidence hongroise** «Les nouveaux défis dans la stratégie européenne sur le handicap 2010-2020», s'est tenue à Budapest (Hongrie), les 19-20 avril 2011. La conférence s'est concentrée sur la stratégie européenne du handicap (2010-2020), ce document décrivant les domaines thématiques possibles pour les actions liées à la mise en œuvre de la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées (UNCRPD). Dans ce cadre, la conférence a également été l'occasion d'examiner la mise en œuvre au niveau national de la Convention. La Conférence a rassemblé l'ensemble des grandes parties prenantes, notamment les représentants concernés de la société civile. En amont de cette conférence, le groupe de haut niveau sur les personnes handicapées avait préparé son rapport annuel, et ses principales conclusions ont été communiquées pendant la conférence. Les résultats de la conférence ont nourri les conclusions prévues du Conseil adoptées par l'EPSCO en juin 2011.

Lors de la **présidence polonaise** au Conseil de l'Union européenne, la première conférence commune du comité de l'emploi et des responsables des services publics de l'emploi s'est tenue à Varsovie (Pologne) les 10-11 octobre 2011. L'événement a présenté un aperçu général des problèmes et des barrières que rencontrent les personnes âgées pour garder leur emploi, encourageant les États membres de l'UE à lancer des activités stratégiques qui aideront les seniors à rester actifs sur le marché du travail; il a également incité les participants à trouver des propositions politiques pour l'agenda pour l'emploi des personnes âgées. La conférence a rassemblé des décideurs politiques des ministères et agences européens, des représentants du Conseil européen et d'autres institutions européennes, des représentants universitaires, des praticiens en gestion des ressources humaines et des partenaires sociaux.



### *Progress a fourni un environnement qui a facilité le débat politique*

Progress a contribué au développement d'une compréhension partagée des objectifs et politiques de l'UE en finançant les conférences des présidences, en documentant les questions prioritaires, et en impliquant les parties prenantes qui sont généralement exclues du débat politique, comme les minorités ethniques ou les personnes en situation de pauvreté.

**La 10<sup>ème</sup> rencontre des personnes en situation de pauvreté qui s'est tenue à Bruxelles les 13-14 mai 2011**, a rassemblé des délégués en provenance de toute l'Europe dans un échange d'idées concernant l'impact des politiques sociales et économiques sur leur vie de tous les jours. Elle a testé les réactions et attentes des personnes en situation de pauvreté concernant les derniers développements au niveau européen, et en particuliers les engagements pris dans le cadre d'Europe 2020; elle a également fourni une plateforme sur laquelle les délégations nationales pouvaient discuter des questions les plus urgentes en matière de pauvreté. Le sujet de la rencontre était **"Emploi, postes et travail: la réalité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale"**. Une des questions centrale a été de savoir si les nouveaux instruments instaurés, notamment par le biais de la **stratégie Europe 2020**, feraient réellement une différence pour les personnes en situation de pauvreté.

Plus des 4/5 des répondants de l'enquête annuelle ont confirmé la contribution d'événements spécifiques financés par Progress au développement d'une compréhension partagée des questions européennes discutées pendant l'événement en question.

### *Progress a aidé la Commission à rendre la prise de décision plus accessible et participative*

Progress a aidé la Commission à rendre plus accessible son processus de prise de décision, et a contribué à impliquer bon nombre de parties prenantes dans le développement de propositions législatives; le programme a agi par le biais de consultations, de conférences, et en soutenant les réseaux européens et les organisations de la société civile au niveau national, notamment dans les domaines de la non-discrimination, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des conditions de travail. Progress a fourni une plateforme commune au niveau européen permettant aux parties prenantes européennes et nationales de participer au débat politique, à travers les conférences des présidences et d'autres événements de haut niveau sur des questions politiques comme l'inclusion sociale des groupes en position de vulnérabilité ou l'emploi des jeunes.

La coopération avec les présidences de l'UE dans le domaine politique de l'emploi a abouti au développement de politiques et d'actions pour lutter contre le chômage des jeunes et pour augmenter

les taux d'emploi des jeunes. Lors de la conférence de la présidence hongroise sur **l'emploi des jeunes**, l'accent a été mis sur l'importance de la coopération institutionnelle entre les décideurs à tous les niveaux, ainsi que sur le processus et les résultats politiques du dialogue structuré avec les jeunes. La conférence, qui a bénéficié d'une contribution active du forum européen des jeunes, s'est concentrée sur l'anticipation des compétences comme première étape pour adapter les systèmes d'enseignement et de formation aux besoins des marchés du travail, ainsi que sur l'importance de l'orientation de carrière pour faciliter les transitions vers le haut et adresser le chômage des jeunes. Les participants ont également partagé leurs expériences concernant l'efficacité des différentes mesures visant à stimuler la demande de travail, et ont encouragé la création d'emplois de qualité pour les jeunes en période de redressement économique. Afin d'impliquer les autorités en charge de l'emploi des jeunes dans les États membres, cette conférence a été suivie par la conférence des services publics de l'emploi sur l'emploi des jeunes, qui s'est tenue les 28-29 avril.

**La cinquième rencontre de la plateforme européenne sur l'inclusion des Roms** s'est tenue à Budapest (Hongrie), les 7-8 avril 2011. Le Parlement européen a adopté une résolution basée sur le rapport concernant la stratégie européenne pour l'inclusion des Roms du 9 avril 2011. Le rapporteur et membre du Parlement européen Livia Járóka est le premier député élu d'origine Rom. Sur la base de ce rapport, la Commission européenne a proposé un **cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms jusqu'en 2020**. Lors de la réunion le 19 mai 2011 du Conseil des ministres de l'emploi, des politiques sociales, de la santé et de la protection des consommateurs, les ministres ont adopté les conclusions sur un «cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms jusqu'en 2020», invitant les États membres à poursuivre des objectifs dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des soins de santé et du logement, de manière à supprimer l'écart entre les communautés Roms marginalisées et la population au sens large. La présidence hongroise a présenté un rapport au Conseil des affaires générales (23 mai 2011), et a demandé aux États membres d'adopter les conclusions finales lors du Conseil européen (24 juin 2011, Bruxelles). Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: [http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/fifth\\_romaplatform\\_meeting\\_report\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/fifth_romaplatform_meeting_report_en.pdf) (en anglais)

### *Progress a contribué à davantage renforcer le partenariat entre les États membres et la Commission*

Progress a contribué au développement et au renforcement du partenariat entre les États membres et la Commission, en fournissant aux États membres des éléments probants comparatifs et des conseils, par

le biais de recherches, suivis et comptes-rendus, et en offrant également une plateforme commune pour le partage de l'information et de l'apprentissage. De cette manière, Progress est également venu en aide à certaines activités de coopération bien établies, comme le comité des hauts responsables de l'inspection du travail (composé des directeurs généraux des inspections du travail de chaque État membre), qui a été établi dès 1995 pour donner son opinion à la Commission, à la demande de cette dernière ou de sa propre initiative, sur tous les problèmes liés à l'application par les États membres de la législation européenne relative à la santé et à la sécurité au travail.

### *Progress a facilité le rôle des partenaires sociaux européens dans l'élaboration de politiques*

Les partenaires sociaux européens jouent un rôle important dans l'élaboration de politiques européennes dans les domaines politiques du programme Progress. Ils ont influencé le façonnage de la législation européenne en matière de politique sociale, et ont fortement contribué à la définition des normes sociales européennes; ils ont également rajouté des éléments aux objectifs sociaux et économiques de l'Union européenne, comme reflétés dans la stratégie Europe 2020. Par exemple, la coopération avec les partenaires sociaux est un instrument essentiel à l'amélioration des normes du travail dans l'Union européenne, et pour contribuer à la modernisation des marchés du travail. Leurs opinions ont permis à la Commission d'évaluer ses différentes options législatives et de préparer ses suggestions pour l'avenir.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le traité, la Commission met également en œuvre un budget autonome pour faciliter le dialogue social européen. Afin d'améliorer la contribution des partenaires sociaux au développement des politiques sociales et de l'emploi, les partenaires sociaux sont invités et incités à participer activement aux débats politiques de haut niveau, aux événements d'échanges de bonnes pratiques, etc. et à exprimer leurs points de vue et positions sur certains sujets. Les partenaires sociaux européens comme BUSINESSSEUROPE, CEEP and UEAPME, représentant tous les employeurs, et ETUC, représentant les salariés, ont participé aux initiatives juridiques de l'UE concernant le congé parental, le travail à mi-temps et le travail à durée déterminée. Les partenaires sociaux ont tout particulièrement contribué à la directive sur le temps de travail en 2011, en démarrant le processus de négociation.

En complément du budget autonome, le programme Progress a voulu avancer la contribution des partenaires sociaux au développement des questions sociales dans les domaines politiques de Progress. Par exemple, en 2010 et 2011, des appels à propositions ont été publiés relatifs à la restructuration, au bien-être et à la participation financière dans le domaine des conditions de travail, et des subventions attribuées à des associations et syndicats clés, ainsi qu'à d'autres (ex. centre européen des employeurs et des entreprises prestataire de services publics, fédération européenne des syndicats du service public, conseil des cadres européens (Eurocadres), syndicat «Metalicy», etc.).

**Rencontres thématiques des hauts responsables des inspections du travail (SLIC), à Budapest les 2-3 mai 2011 et à Varsovie les 6-7 décembre 2011.** Les rencontres thématiques étaient consacrées au Code européen de bonne pratique dans les activités d'inspection et les autres activités des inspections du travail. Les sujets ont inclus les **événements et développements récents**, notamment ceux de nature législative, dans le domaine de la santé et la sécurité au travail dans les États membres. Les discussions se sont également concentrées sur les **initiatives communes émanant des décisions du SLIC**, et mises en œuvre sous la forme de campagnes d'inspection et de communication. Elles se sont également concentrées sur les progrès réalisés par les groupes de travail en charge de questions précises dans le domaine de la sécurité au travail.

De plus, certaines des actions financées par Progress en 2011 ciblaient spécifiquement la promotion de ces partenariats. L'appel à propositions visant le partenariat entre les services de l'emploi (PARES) dans le domaine de l'emploi en est un exemple. Le principal objectif de cet appel à propositions était d'encourager de nouvelles formes de collaboration entre les services de l'emploi au niveau de l'UE pour la livraison de services complémentaires de qualité et d'efficacité très élevées. Des subventions ont été accordées aux projets qui impliquaient au moins deux différents types de partenaires provenant des services d'emploi publics, privés, ou du troisième secteur.

Il existe un fort sentiment de collaboration et de partenariat entre les institutions gouvernementales de l'UE et les États membres. Plus de 90% des fonctionnaires travaillant dans des institutions gouvernementales nationales, régionales ou locales et qui ont répondu à l'enquête annuelle ont exprimé cet avis. Le sentiment de **collaboration et de partenariat entre les institutions gouvernementales de l'UE et les États membres est plus important qu'en 2010.**

### **Les partenaires sociaux européens amorcent les négociations sur le temps de travail**

Les partenaires sociaux européens ont adressé une lettre commune au commissaire László Andor l'informant que suite à la consultation de la Commission relative à la révision de la directive sur le temps de travail, ils allaient ouvrir des négociations. Le but des négociations est d'arriver à un accord, à mettre en œuvre par le biais d'une décision du Conseil conformément à l'article 155 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. La première rencontre des négociations a été programmée pour le 8 décembre 2011. Si les partenaires sociaux arrivent à conclure ces négociations dans la période de neuf mois prévue par le traité, ils informeront la Commission des résultats obtenus début septembre 2012. Pour des informations plus détaillées, merci de consulter <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=329&newsId=1116&furtherNews=yes>

### ***Progress a contribué à renforcer le partenariat entre toutes les parties prenantes: les États membres, la Commission, les partenaires sociaux et les ONG***

Progress a contribué au développement et à la consolidation des partenariats entre les États membres, la Commission et les réseaux et ONG d'Europe, en créant un environnement favorable à l'implication des acteurs non gouvernementaux et des principales parties prenantes, en organisant des débats politiques de haute qualité et participatifs au niveau de l'UE. Le programme a également contribué au renforcement des capacités des principaux acteurs non gouvernementaux, en soutenant les réseaux et ONG européens.

Dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale, Progress a contribué à l'atteinte d'objectifs spécifiques en matière d'emploi et de solidarité sociale. Par exemple, le programme a contribué à renforcer les partenariats des principaux décideurs politiques nationaux et européens et des parties prenantes, et a également aidé à modifier la compréhension chez les principaux décideurs politiques européens et nationaux et autres parties prenantes des objectifs et priorités de l'UE en matière de solidarité (ex. protection sociale, notamment les retraites, systèmes de soins de santé et de soins de long terme). En agissant ainsi, Progress a contribué au lancement du partenariat européen d'innovation sur le vieillissement actif et sain, et soutenu les initiatives pour le vieillissement actif à tous les niveaux dans le contexte de l'année européenne du vieillissement actif en 2012.

De plus, la coopération et le dialogue avec les États membres se sont intensifiés dans plusieurs domaines clés (ex. mesures de pauvreté, inclusion des Roms, méthode ouverte de coordination, retraite). Les relations avec les parties prenantes ont été recadrées dans le contexte de la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion (un groupe de référence de parties prenantes a été créé). Par ailleurs, plusieurs actions annoncées sur la plateforme, qui tendent à une meilleure intégration des inquiétudes en matière d'inclusion sociale, ont été mises en œuvre.

Les résultats de l'enquête annuelle montrent que les acteurs qui travaillent dans les organisations au niveau européen (institutions européennes, ONG européennes et partenaires sociaux européens) ont en moyenne un esprit plus fort de collaboration et de partenariat avec les organisations européennes (leurs organisations respectives) que les acteurs qui représentent des organisations nationales. En

La conférence de haut niveau «**Vers une année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations (2012)**» s'est tenue à Bruxelles (Belgique), le 29 avril 2011. La conférence représente une avancée importante pour l'année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations (2012), et a permis de **mobiliser les parties prenantes à tous les niveaux. Les États membres, les autorités régionales et locales, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile** ont été invités à commencer à préparer des initiatives à mettre en œuvre et des objectifs à atteindre dans le cadre de l'année européenne. Les engagements dans ces initiatives ont été présentés sur le site internet Année européenne 2012 qui devait être lancé le jour de la conférence. Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: <http://www.age-platform.eu>

**La première convention annuelle de la plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, qui s'est tenue à Cracovie (Pologne) les 17-18 octobre 2011 a examiné les progrès réalisés en direction du **principal objectif de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale** d'au moins 20 millions d'ici à 2020, et les progrès réalisés en direction de la mise en œuvre de la plateforme européenne contre la pauvreté. Son principal objectif consistait à donner à la plateforme européenne contre la pauvreté de la visibilité et un poids politique, et à obtenir un soutien des diverses politiques et institutions, à différents niveaux de gouvernement et d'acteurs de la société civile. La convention s'est construite sur les leçons tirées de l'année européenne de la **lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2010**, et a créé un lien entre les **objectifs de l'année et les objectifs sociaux de la stratégie Europe 2020**. Elle a réuni plus de **400 participants provenant de 38 pays européens, notamment 12 ministres, 3 députés du parlement européen et des représentants de la société civile, des ONG et des experts**; ils se sont penchés sur notre position par rapport à l'objectif d'Europe 2020 de sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté d'ici à 2020. Pour plus d'informations, consulter le site: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=88&eventsId=349&furtherEvents=yes>

moyenne, les 4/5 des répondants représentant des organisations au niveau européen, contre les 3/4 des acteurs au niveau national, jugent positivement leur coopération et leur partenariat avec les organisations européennes. Plus précisément, la grande majorité (plus de 90%) des répondants représentant des ONG au niveau européen s'accordent à dire que le sentiment de collaboration et de partenariat avec les institutions européennes est fort. Les répondants représentant des organisations nationales jugent moins positivement leur coopération et leur partenariat avec les institutions européennes. Néanmoins, les 3/5 à 4/5 d'entre eux (en fonction de l'organisation) ont tendance à dire qu'il y a un sentiment de coopération entre eux-mêmes et les institutions européennes.

Le sentiment de collaboration entre les ONG et les gouvernements nationaux, régionaux et locaux dans les domaines politiques couverts par Progress a progressé par rapport à 2010. L'année dernière, seuls environ 1/3 des répondants de l'enquête annuelle ont estimé que ce sentiment existait. Cette année, plus des 4/5 des fonctionnaires des gouvernements nationaux, régionaux et locaux ont confirmé l'existence d'un sentiment de collaboration avec les ONG de niveau européen. De plus, ils ont tendance à penser que l'esprit de collaboration existant entre les gouvernements nationaux et les ONG nationales est meilleur que celui existant entre les gouvernements nationaux et les ONG européennes. Une grande majorité (plus de 90%) des répondants représentant les fonctionnaires des gouvernements nationaux, régionaux et locaux ont confirmé qu'ils coopéraient et entretenaient des partenariats avec les ONG nationales.

L'esprit de partenariat et de collaboration entre les gouvernements nationaux, régionaux et locaux et les partenaires sociaux est plus solide qu'avec les ONG. Il n'est cependant pas aussi solide que celui existant avec les institutions européennes.

### ***Progress a encouragé le renforcement des capacités et l'implication de toutes les parties prenantes concernées***

Progress a apporté une impulsion pour l'implication des acteurs non gouvernementaux et infranationaux dans les processus politiques au plan national

comme européen, et pour l'octroi d'un pouvoir aux acteurs les plus faibles, comme les minorités ethniques ou les personnes en situation de pauvreté. On peut citer comme exemple de cette implication la rencontre européenne annuelle des personnes en situation de pauvreté, les sommets de l'égalité, le sommet européen sur l'inclusion des Roms et les rencontres semestrielles de la plateforme européenne sur les Roms (pour des informations plus détaillées, merci de consulter l'annexe 2).

Par ailleurs, comme expliqué dans le chapitre 4 de ce rapport, Progress a aidé à impliquer différentes parties prenantes dans le processus d'élaboration de politiques en soutenant les réseaux et ONG d'Europe, qui représentent différents intérêts plus faibles et moins organisés, concernés par les domaines politiques de l'inclusion sociale, de la non-discrimination et de l'égalité de genre (comme les personnes handicapées, les personnes en situation de pauvreté, les personnes âgées, les Roms et les minorités, les femmes et autres groupes défavorisés). L'influence des grands réseaux et ONG d'Europe s'est traduite par l'amélioration de la sensibilisation, et par la pression mise sur les responsables politiques dans les domaines politiques concernés; elle s'est également traduite par l'apport d'informations utiles et appropriées relatives à la mise en œuvre de la législation européenne et/ou sensibles aux conditions, besoins et attentes des groupes concernés. D'une manière générale, plus des 85% des répondants de l'enquête annuelle expriment cette opinion.

L'étude sur l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre de la MOC dans la PSIS, financée par Progress, montre que l'on a le mieux réussi à impliquer les parties prenantes les plus larges dans les domaines où la MOC sociale a des priorités thématiques, et dans ceux où les grands réseaux européens sont actifs, c'est-à-dire la pauvreté infantile et les sans-abri. D'une manière générale, les personnes en situation de pauvreté semblent simplement informées du processus plutôt qu'impliquées de manière active dans ce dernier. Les employeurs et organisations syndicales, dont la participation a pourtant été largement plébiscitée, ne jouent que rarement un rôle actif; ils sont néanmoins plus impliqués dans le processus de la stratégie pour l'emploi. Les liens mutuels existant entre la politique d'inclusion sociale et des domaines politiques

comme l'emploi, la santé et les soins de long terme ne sont pas solides. Enfin, la plupart des parties prenantes des États membres estiment encore que le travail de la MOC sociale bénéficie de publicité négative et reste confus.

### 3.2. Critères de performance

#### **Critères de performance:**

*mesure dans laquelle le débat politique respecte les principes de bonne gouvernance*

***La clarté des questions et l'implication des parties prenantes restent élevées, tandis que la diffusion des résultats est moins réussie***

Le débat politique est participatif et de grande qualité quand il se base sur les principes de bonne gouvernance, qui sont: clarté des questions présentées à la discussion, implication des décideurs et responsables politiques concernés nationaux comme européens, implication des parties prenantes concernées, diffusion adéquate des résultats du débat.

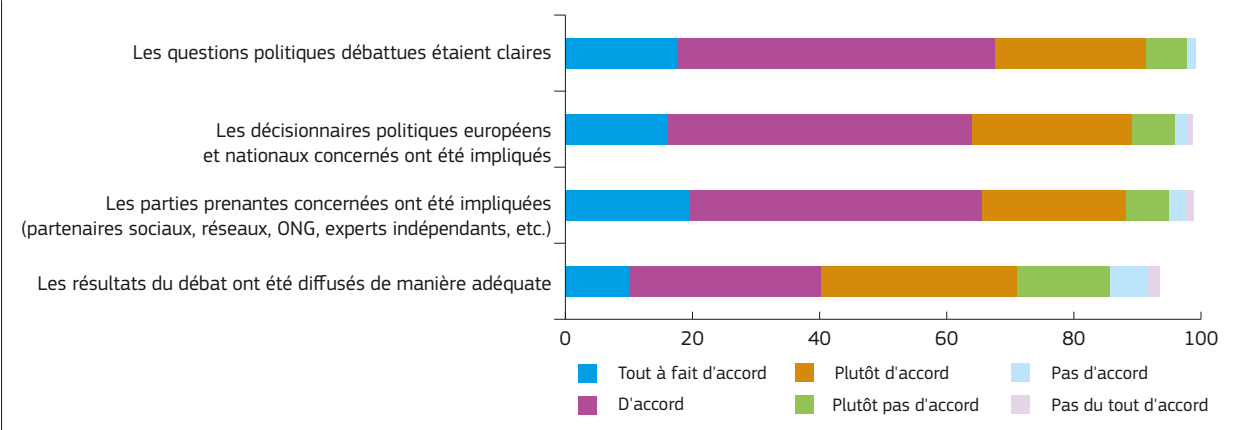
La clarté des questions présentées à la discussion et l'implication des acteurs concernés sont jugées plus positivement que la diffusion des résultats. Les résultats sont globalement similaires à ceux de 2009 et 2010.

La perception concernant le respect des principes de bonne gouvernance lors de débats politiques précis soutenus par Progress est en phase avec l'évaluation générale des débats politiques au niveau de

La conférence «**Égalité entre les femmes et les hommes**» s'est tenue à Bruxelles (Belgique), les 19-20 septembre 2011; elle a rassemblé plus de **400 participants** provenant des institutions européennes, des organisations internationales, des États membres, des partenaires sociaux et de la société civile. Elle a marqué la première année de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2010-2015) adoptée le 21 septembre 2010. Elle a également permis d'organiser des débats importants autour des grandes priorités de la stratégie. Les objectifs de la conférence étaient d'examiner les causes et conséquences du peu de progrès dans l'avancement de l'égalité des genres, et d'identifier les idées et initiatives qui pourraient apporter de nouvelles impulsions pour atteindre l'égalité des genres. La crise économique a été un des points de centrage important des débats. Une attention toute particulière a été donnée à la nature sexuée des réponses à la crise. Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: (en anglais) [http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/conference\\_sept\\_2011/background-paper-eliminating-gender-violence\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/conference_sept_2011/background-paper-eliminating-gender-violence_en.pdf)

l'UE, mais est perçue encore plus positivement (voir le graphique 11). Par exemple, la conférence sur «L'égalité entre les femmes et les hommes» a reçu des évaluations très positives: 95% des participants répondants ont indiqué que les questions politiques discutées étaient claires, et 88% ont déclaré que les parties prenantes concernées (partenaires sociaux, réseaux, ONG, experts indépendants, etc.) ont été impliquées. Cependant, la satisfaction en matière de bonne diffusion des résultats de l'événement est légèrement moins bonne (75%).

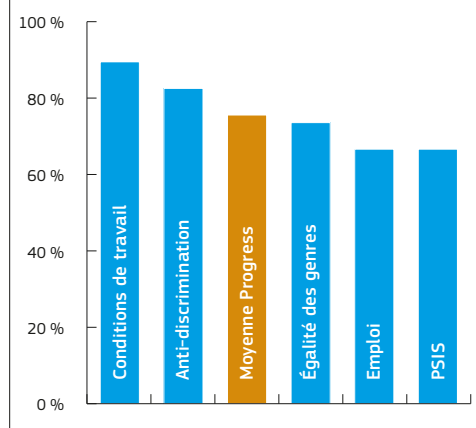
**Graphique 11: Proportion des répondants ayant indiqué que les grands principes de bonne gouvernance ont été respectés dans le débat politique au niveau européen (%)**



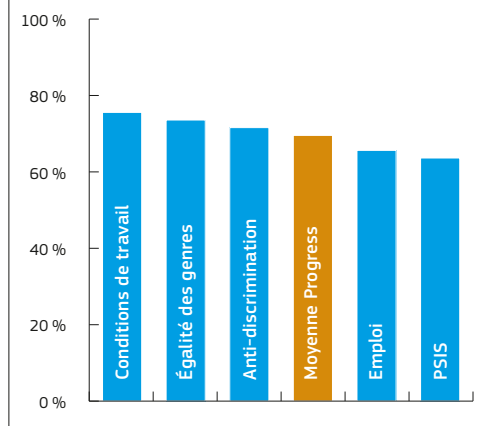
Source: enquête annuelle de Progress 2011.

Les débats politiques de grande qualité et participatifs au niveau européen servent d'exemple aux parties prenantes nationales, et contribuent ainsi positivement à la qualité du débat sur les questions politiques concernées au niveau national, régional et/ou local. Les répondants de l'enquête annuelle ont reconnu la contribution de l'UE, notamment dans les domaines politiques des conditions de travail, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité entre les femmes et les hommes (voir les graphiques 12 et 13).

**Graphique 12: Proportion des répondants ayant déclaré que l'UE a contribué positivement à la clarté des questions politiques lors des débats politiques au niveau national/régional/local (%)**



**Graphique 13: Proportion des répondants ayant indiqué que l'UE avait contribué positivement à l'implication de toutes les parties prenantes concernées par le débat politique**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

**Critères de performance:**

mesure dans laquelle le débat politique a alimenté le développement de la législation et des politiques européennes

Les connaissances acquises lors des débats politiques financés par Progress ont servi à la formulation ou à l'argumentation de politiques au niveau national



La conférence de la présidence polonaise «**Renforcer les connaissances et l'innovation en matière de SST comme moteur d'une croissance européenne intelligente**» s'est tenue à Varsovie (Pologne), le 7 novembre 2011. La conférence s'est penchée sur la **promotion de la législation et des normes de SST pour une croissance durable en Europe**. La conférence a été suivie par des **représentants des gouvernements** et les **partenaires sociaux** de tous États membres de l'UE et des **trois pays candidats**. Ont également participé à la conférence les **représentants de la Commission européenne**, l'administration de la santé et de la sécurité au travail, l'organisation d'employeurs **BUSINESSEUROPE**, la confédération syndicale et des experts représentant les organisations européennes de recherche et industrielles, ainsi que des organismes consultatifs polonais et étranger de recherche et de formation travaillant dans le domaine de la SST. La conférence a rassemblé **170 participants**, dont 70 de l'étranger. Pour de plus amples informations, merci de consulter le site suivant: <http://www.ciop.pl/24381.html> (en anglais)

Tout comme les recherches, conseils et analyses politiques (voir chapitre 1. Des législations et politiques européennes documentées dans les domaines social, de l'emploi et de l'égalité), les résultats des débats politiques ont alimenté les différentes étapes du cycle de formulation des politiques et celui de la législation, et différentes parties prenantes les utilisent.

Dans le domaine des améliorations de la législation relative à la santé et la sécurité au travail (SST), la conférence de la présidence a contribué à nourrir le processus de développement législatif des réformes de l'UE

conçues pour prolonger la durée de l'activité professionnelle. En 2011, les conclusions de la deuxième étape de la consultation des partenaires sociaux sur les modifications possibles de cinq directives SST pour tenir compte des nouvelles classifications chimiques européennes ont été formulées.

De même, dans le domaine de l'égalité de genre, la présidence polonaise a organisé en partenariat avec la Commission européenne le 5e sommet européen sur l'égalité à Poznań (Pologne) les 14-15 novembre 2011. Le sommet s'est concentré sur «la promotion de l'égalité au niveau local et régional», les niveaux locaux et régionaux étant essentiels pour lutter contre les discriminations et faire avancer l'égalité. Ils représentent le point essentiel de mise en œuvre des politiques. Par conséquent, le thème central du débat a fait intervenir de nouvelles parties prenantes dans le débat européen sur

l'égalité pour tous. Ces acteurs incluaient notamment les autorités locales et régionales, les réseaux locaux de petites entreprises et des ONG militantes. Le grand thème du débat a été traité par l'intermédiaire de trois ateliers: comment les stratégies de développement régional peuvent-elles gérer le plus efficacement les questions d'égalité; quels partenariats de parties prenantes pour l'égalité peuvent être développés aux niveaux régionaux et locaux; comment les fonds européens peuvent-ils améliorer la situation des groupes en situation d'inégalité à tous les niveaux.

Au final, les résultats de l'enquête annuelle montrent que les répondants qui ont participé aux événements financés par Progress comptent utiliser les connaissances qu'ils ont acquises: 91% des répondants s'accordent à dire qu'ils comptent partager les connaissances avec leurs pairs/leur direction, des collègues et d'autres parties prenantes, tandis que 82% des répondants comptent utiliser les connaissances acquises pour la formulation ou l'élaboration de politiques.

### 3.3. Résumé des activités et réalisations

En 2011 Progress a soutenu un certain nombre d'événements importants et d'initiatives d'information, de communication et de mise en réseau qui ont contribué à améliorer la qualité du débat politique et la participation. Ces événements incluent les conférences des présidences (financées par le biais de subvention à l'État membre qui tient la présidence de l'UE) et d'autres événements de haut niveau, des tables rondes, des forums et d'autres ateliers et conférences similaires (comme les rencontres européennes annuelles des personnes en situation de pauvreté, le sommet de l'égalité et les forums restructuration). Au global, le programme a financé 15 conférences des présidences et cinq autres événements politiques de haut niveau, principalement dans les domaines de l'emploi et de la PSIS. D'une manière générale, **les activités visant des débats de haute qualité et participatifs représentent un des éléments de dépenses les moins élevés du programme, avec 11% des dépenses totales de fonctionnement engagées dans ce domaine en 2011.**

**Tableau 13: Nombre de conférences des présidences et autres événements européens de haut niveau réalisés en 2011**

Indicateurs de la performance	Domaines politiques					
	Total	Emploi	Protection sociale et inclusion sociale	Conditions de travail	Lutte contre les discriminations	Égalité des genres
Information, communication et mise en réseau						
Nombre de conférences des présidences et autres réalisations d'événements européens de haut niveau	<b>35</b>	11	9	7	6	2
Nombre de personnes ayant participé à ces événements	<b>5006</b>	1172	1785	466	1010	573

L'analyse des données de suivi montre qu'il existe un lien positif entre la régularité d'un événement de débat politique et sa visibilité au sein des principales parties prenantes. En d'autres termes, la sensibilisation des parties prenantes concernées aux événements réguliers (indépendamment de leur participation ou non à ces derniers), par exemple le sommet de l'égalité ou à la 10e rencontre des personnes en situation de pauvreté a tendance à être plus importante que dans le cas des autres événements. D'un autre côté, la visibilité des différentes conférences des présidences organisées sur une année donnée tend à varier; les facteurs pouvant éventuellement expliquer cette variation sont le moment où l'événement a lieu (pas d'événements similaires le même jour ou à des dates proches) et également le regroupement thématique des événements (ex. plusieurs événements groupés autour d'un thème similaire entraînent généralement une meilleure sensibilisation).

#### 4. MEILLEURE CAPACITÉ DES RÉSEAUX NATIONAUX ET EUROPÉENS

Afin d'améliorer l'influence des grands réseaux européens dans la formulation et la mise en œuvre de politiques au niveau européen et au niveau national qui soient en cohérence avec les objectifs et priorités de l'UE, Progress a encouragé en 2011 plusieurs ONG et réseaux d'Europe actifs dans les domaines politiques de Progress.

Progress a financé plusieurs activités visant à **mobiliser tous les grands acteurs européens et nationaux**, pour améliorer le développement des politiques et générer une base de soutien importante sur les objectifs et priorités de l'UE. Le programme Progress jouant un rôle important pour encourager **l'implication de la société civile** par le soutien financier apporté aux grands réseaux européens, il contribue à renforcer leurs capacités à participer et à influencer l'élaboration et la mise en œuvre de politique au niveau européen comme national. L'implication des réseaux améliore la pertinence des réponses politiques et encourage la responsabilisation et la transparence. En 2011, Progress a soutenu plusieurs activités des réseaux européens dans les domaines liés à la lutte contre les discriminations sur la base de l'origine raciale ou ethnique, du handicap ou de l'âge; l'intégration des personnes handicapées; la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes; les femmes dans la prise de décision; l'inclusion active; et la législation et les politiques sur la non-discrimination.

##### 4.1. Contribution aux objectifs de l'UE

Progress a encouragé l'implication de la société civile dans l'atteinte des objectifs de l'UE par le biais d'un soutien financier accordé aux grandes ONG européennes actives dans leurs domaines politiques. Les organisations non gouvernementales ont un rôle important à jouer pour influencer et/ou accompagner le changement dans la

législation et les politiques d'emploi et sociales. Pour faire une différence, il faut une coalition durable, cohésive, qui puisse mobiliser et analyser les informations, les rendre disponibles pour les grands acteurs et mobiliser de nombreuses sources d'influence. Les organisations non gouvernementales occupent une place de choix pour influencer les politiques dans l'Union européenne et dans les États membres, par le biais de leurs membres nationaux. L'influence s'obtient grâce à une expertise et des informations renforcées importantes pour la formulation et la mise en œuvre de politiques.

Les réseaux européens jouent un rôle important de représentation, de promotion et de défense des droits et intérêts de leurs représentants au niveau européen, de par leur position de principaux contacts de l'Union européenne dans la mise en œuvre de politiques. La force des réseaux européens réside dans leur capacité à rassembler et à mobiliser les membres concernés des différents États membres dans un forum ouvert de discussion ou d'échange d'expertise et d'expériences,

capable d'informer et d'influencer la formulation de politiques; elle réside également dans leur capacité à relayer les actions de l'UE entre les membres du réseau. Ils contribuent également au changement par la formation de coalitions. En développant des alliances avec les institutions ou acteurs concernés, les réseaux européens peuvent faire reconnaître des problèmes à d'autres acteurs impliqués dans les questions sociales et d'emploi, et les responsabiliser vis-à-vis des engagements qu'ils ont pris.

**En 2011, Progress a soutenu 32 grands réseaux et ONG d'Europe actifs dans le domaine de la non-discrimination, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'inclusion sociale et de la protection sociale**, qui continuent à représenter une source utile d'informations pour les décideurs européens et nationaux et les autres parties prenantes. En soutenant financièrement les grands réseaux européens, Progress a contribué à la communication et à la promotion de grandes idées et stratégies (ex. cadre pour les stratégies nationales d'intégration des Roms en 2011).

**Tableau 14: Réseaux et ONG d'Europe soutenus par Progress en 2011**

Assistance financière offerte par le volet politique suivant:	Principaux réseaux et ONG d'Europe recevant le soutien financier de Progress
Protection sociale	Caritas Europa* CECOP (Confédération européenne des Coopératives de Production et de Travail associé, des Coopératives Sociales et des Entreprises Sociales et Participatives) COFACE-UE (Confédération des organisations familiales de l'Union européenne) Réseau européen anti-pauvreté* Eurochild* Eurocities Eurodiaconia (Fédération européenne de la Diaconie) EMN (Réseau de micro finances européen) Réseau social européen* FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri)* Santé mentale Europe* Plateforme pour la coopération internationale sur les immigrés sans papiers* DYNAMO International Eurohealthnet Réseau européen pour l'intégration sociale
Égalité entre les femmes et les hommes	Lobby européen des femmes*
Lutte contre les discriminations	Plateforme AGE Europe Forum européen des personnes handicapées* Autisme Europe* European Blind Union* European Network on Independent Living IF (Fédération internationale du spina bifida et de l'hydrocéphalie)* Inclusion Europe* EASPD (Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées)* International Lesbian and Gay Association Europe* International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Queer Youth and Student Organisation Réseau européen contre le racisme* Equinet Europe (European Network of Equality Bodies) Union européenne des personnes sourdes* Fédération européenne de chiens d'aveugle Workability Europe Bureau d'information européen sur les Roms

(\*) Ont un statut participatif actif au Conseil de l'Europe.

## 4.2. Critères de performance

Renforcer les partenariats avec les principaux décideurs/responsables politiques et les principales parties prenantes au niveau national et européen contribue à documenter le débat politique, à construire un consensus et à créer une impulsion de changement pour soutenir les objectifs et priorités de l'UE. Des partenariats plus solides devraient pouvoir exercer une influence et encourager le changement, pour soutenir la législation et les objectifs politiques de l'UE, en accroissant à la fois leur visibilité et leur importance dans l'agenda politique. L'UE cherche également à développer l'engagement du grand public dans la gouvernance, en impliquant les groupes généralement exclus du débat politique comme les groupes ethniques minoritaires ou les personnes en situation de pauvreté. L'implication de tous les acteurs concernés devrait faire ressortir les problèmes urgents, promouvoir le dialogue public et inciter au changement de politiques; cette implication devrait engendrer la création d'un terrain commun /d'un consensus entre les différents acteurs concernant les objectifs et politiques de l'UE, la gestion des différences et la création de nouveaux partenariats.

Les États membres et les organisations impliquées dans les actions européennes bénéficient indirectement des partenariats, en prenant part au processus politique et en adoptant de nouvelles façons d'agir. Participer aux actions européennes est plus efficace, notamment en ce qui concerne les questions de gouvernance: évaluation des politiques, partenariats, planification de long terme, etc. L'implication des personnes concernées par un sujet particulier dans les actions européennes encourage la responsabilité des décideurs et responsables politiques, la transparence du processus de prise de décision, et améliore la pertinence des réponses politiques au niveau national comme européen. Les activités des grands réseaux et ONG d'Europe augmentent la visibilité et la publicité positive des domaines politiques couverts par Progress, notamment en ce qui concerne la lutte contre les discriminations et contre la pauvreté. Elles encouragent une meilleure connaissance et prise de conscience de ces sujets, et par conséquent, renforce le consensus et le soutien de tous aux actions menées dans les domaines particuliers des politiques sociales, de l'emploi et de l'égalité.

### **Critères de performance:**

*mesure dans laquelle les compétences d'argumentation des réseaux soutenus par Progress se sont améliorées*

### **Les réseaux et ONG d'Europe sont appréciés pour leur argumentation de politiques**

Les réseaux et ONG d'Europe soutenus par Progress communiquent leurs opinions concernant les initiatives législatives ou les développements politiques aux décideurs et responsables politiques, en répondant aux consultations lancées par la Commission, en proposant des consultations informelles (orales comme écrites) au niveau européen comme national, et en participant à des rencontres, conférences et discussions informelles.

Le statut de participant au Conseil de l'Europe est un indicateur qui permet de mesurer la capacité de consultation des grands réseaux et ONG d'Europe. Lorsque ce statut est accordé aux ONG, les comités de pilotage, les comités d'experts gouvernementaux et les autres organes du Comité des ministres du Conseil de l'Europe peuvent solliciter la participation des ONG internationales dans la définition des politiques, programmes et actions du Conseil de l'Europe, en accordant en particulier le statut d'observateur au Comité de liaison et aux regroupements thématiques des OING. Plus de la moitié des grands réseaux et ONG d'Europe soutenus par Progress (17 sur 32) figuraient dans la base de données des ONG du Conseil de l'Europe en 2011 (2). Cette situation reste similaire à celle rencontrée en 2009 et en 2010.

Les réseaux et ONG d'Europe sont appréciés pour leur argumentation de politiques. Plus des 4/5 des répondants de l'enquête annuelle s'accordent à dire que les réseaux européens et ONG européennes réussissent à améliorer la sensibilisation et à faire pression sur les responsables politiques dans les domaines politiques concernés; ils apportent également des informations utiles et appropriées relatives à la mise en œuvre de la législation européenne et/ou sensibles aux conditions, besoins et attentes des groupes concernés.

### **Critères de performance:**

*satisfaction des autorités européennes et nationales concernant la contribution des réseaux*

2 Note: il n'y a pas pour le moment de liste disponible des ONG ayant un statut de participant; par conséquent, nous sommes partis du principe que les ONG qui font partie de la base de données du Conseil de l'Europe correspondaient aux ONG ayant un statut de participant. Merci de consulter: <http://ngo-coe.org/WebForms/NgoList.aspx>

### **Les parties prenantes sont plus satisfaites de la contribution des réseaux européens que les décideurs**

Les réseaux jouent un rôle important de rapprochement des perspectives nationales et européennes dans le développement et la mise en œuvre d'une législation et de politiques communes. D'un côté, ils présentent la perspective nationale au niveau européen, par le biais de leurs groupes de membres et d'experts nationaux; ils communiquent régulièrement à la Commission les opinions de leurs membres sur la manière dont la législation et les politiques européennes sont transposées et appliquées au niveau national. D'un autre côté, ils encouragent leurs membres et les aident à faire pression au niveau national pour les objectifs communs de l'UE, en ciblant les représentants des gouvernements nationaux et les représentants nationaux au Parlement européen qui sont des responsables politiques et décideurs clés au Conseil et au Parlement.

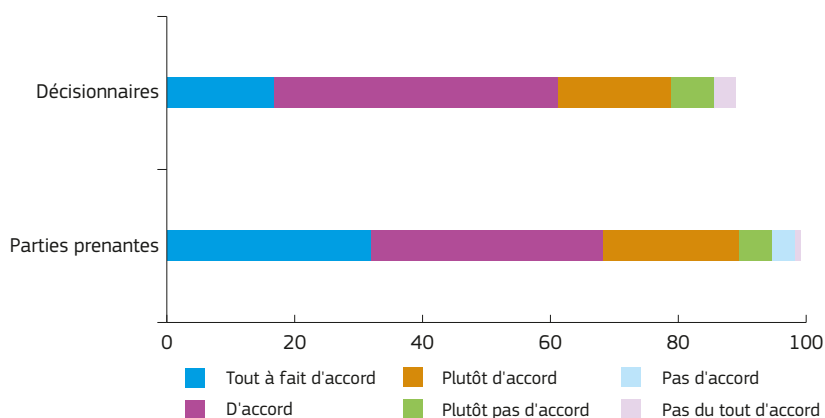
Les réseaux et ONG d'Europe soutenus par Progress ont joué un rôle important dans la diffusion dans les États membres de messages décidés au niveau européen, par le biais de leurs organisations nationales comme d'autres structures de

réseau. Les réseaux ont organisé des campagnes nationales pour améliorer la sensibilisation du grand public aux enjeux européens communs, et ils ont défendu des solutions permettant de résoudre les injustices sociales systémiques.

Par ailleurs, les ONG ont collecté des éléments probants et organisé des événements qui se sont concentrés sur les valeurs de l'Union, à savoir la croissance inclusive, la non-discrimination et les droits fondamentaux pour tous. Ils ont porté ces valeurs dans le débat politique, pour qu'elles ne soient pas amoindries au profit de questions purement économiques. Les grandes ONG européennes ont également appelé à agir pour aborder les grandes valeurs européennes dans les documents stratégiques et la mise en œuvre des politiques.

D'une manière générale, les parties prenantes (les employés/bénévoles des organisations de partenaires sociaux nationaux et européens, et les employés/bénévoles des réseaux/ONG nationaux ou européens) sont plus satisfaites de la contribution des réseaux et ONG d'Europe soutenus par Progress que les décideurs politiques (fonctionnaires des institutions gouvernementales européennes, nationales, régionales ou locales) (voir les graphiques 14 et 15).

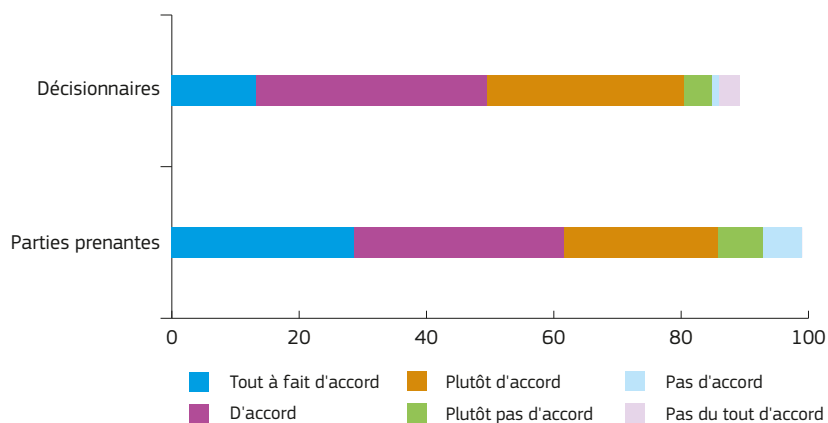
**Graphique 14: Proportion des répondants estimant que les activités des réseaux européens et ONG européennes dans leurs domaines politiques représentent une source efficace et appropriée d'informations sur la mise en œuvre de la législation européenne et/ou sur les conditions, besoins et attentes des groupes concernés**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.



**Graphique 15: proportion des répondants estimant que les activités des réseaux et ONG d'Europe dans leur domaine politique ont amélioré la sensibilisation et fait pression sur les responsables politiques dans les domaines politiques concernés (%)**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

**Critères de performance:**

*mesure dans laquelle les réseaux soutenus par Progress ont adopté une approche transversale*

**Les grands réseaux européens apportent les perspectives de leurs groupes respectifs concernés et des questions transversales dans différents domaines politiques**

Les grands réseaux européens ont été actifs dans la présentation transversale des besoins et problèmes de différents groupes sociaux. En tant que représentants au niveau européen des groupes sociaux vulnérables et des valeurs sociales européennes, les ONG ont favorisé une approche transversale des politiques sociales et d'emploi en Europe, en participant aux débats politiques, en répondant aux consultations publiques et en insistant pour que l'UE adopte des indicateurs sur les questions transversales.

**La plateforme européenne des personnes âgées (AGE)** se concentre sur une large série de domaines politiques qui ont un impact sur les personnes âgées et les retraités, notamment les questions touchant la non-discrimination, l'emploi des travailleurs âgés et le vieillissement actif, la protection sociale, les réformes des retraites, l'inclusion sociale, la santé, la recherche, l'accessibilité des transports publics et des lieux construits, et les TIC. Différents groupes d'experts documentent le travail de l'AGE dans des domaines politiques précis: 1) groupe d'experts dans le domaine de l'antidiscrimination; 2) groupe d'experts dans le domaine de l'emploi et du vieillissement actif; 3) groupe d'experts dans le domaine des services sociaux et de la santé; 4) groupe d'experts dans le domaine de l'inclusion active; 5) groupe d'experts dans le domaine de la protection sociale; 6) groupe d'experts dans le domaine de l'accessibilité universelle et de l'autonomie. Ils apportent un éclairage national au travail de l'AGE, et aident à rédiger des déclarations communes dans le domaine politique sur lequel ils travaillent.

### 4.3. Résumé des activités et réalisations

**Les activités visant à promouvoir de meilleures capacités pour les réseaux et les ONG représentent le troisième poste de dépense le plus important du programme, avec 20% du coût total de fonctionnement alloué en 2011 à cette activité.**

En 2011, la Commission avait des accords de partenariat avec 32 réseaux et ONG européens, dans le cadre desquels elle finançait une partie de leur coût de fonctionnement dans les domaines de l'inclusion sociale, de la lutte contre les discriminations, de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'intégration des personnes handicapées et de la représentation des Roms. Les conventions-cadres de partenariat définissent les conditions qui gouvernent les subventions pour les partenaires, pour qu'ils mènent à bien des activités sur la base d'un plan stratégique triennal. Les conventions-cadres de partenariat définissent les rôles et responsabilités respectifs de la Commission et des ONG et réseaux dans la mise en œuvre du partenariat. Elles présentent les objectifs communs décidés par les réseaux et la Commission, le type d'activités envisagé, la procédure pour conclure un accord spécifique de subvention annuelle et les droits et obligations généraux de chaque partie en vertu des accords spécifiques. Sur la base de cet accord, la Commission invite ensuite toutes les organisations avec qui elle a signé des conventions-cadres de partenariat à fournir un programme de travail annuel détaillé et un budget détaillé correspondant, afin de conclure un accord spécifique pour une subvention annuelle de fonctionnement.

Pour chacun des accords, le plan stratégique triennal fourni par l'organisation partenaire définit la manière dont elle compte progresser vers les quatre objectifs fondamentaux pertinents pour ce type de réalisation de Progress, à savoir:

- améliorer la capacité organisationnelle et la gestion des réseaux européens;
- faire entendre les inquiétudes et attentes des personnes exposées à l'exclusion sociale, la discrimination et l'inégalité entre les femmes

et les hommes; ou les inquiétudes et attentes des organisations prestataires de services pour les personnes exposées à l'exclusion sociale, la discrimination et l'inégalité de genre; et formuler ces inquiétudes de manière à influencer la formulation de politiques au niveau européen et au niveau national;

- renforcer les compétences d'argumentation et d'organisation de campagnes de l'organisation européenne partenaire, et celles de leurs membres nationaux afin d'avancer, de soutenir et de développer plus encore les objectifs et priorités de l'UE au niveau européen et national;
- mieux intégrer les questions transversales (ex. genre, pauvreté, handicap et non-discrimination) dans le travail quotidien de l'organisation européenne partenaire.

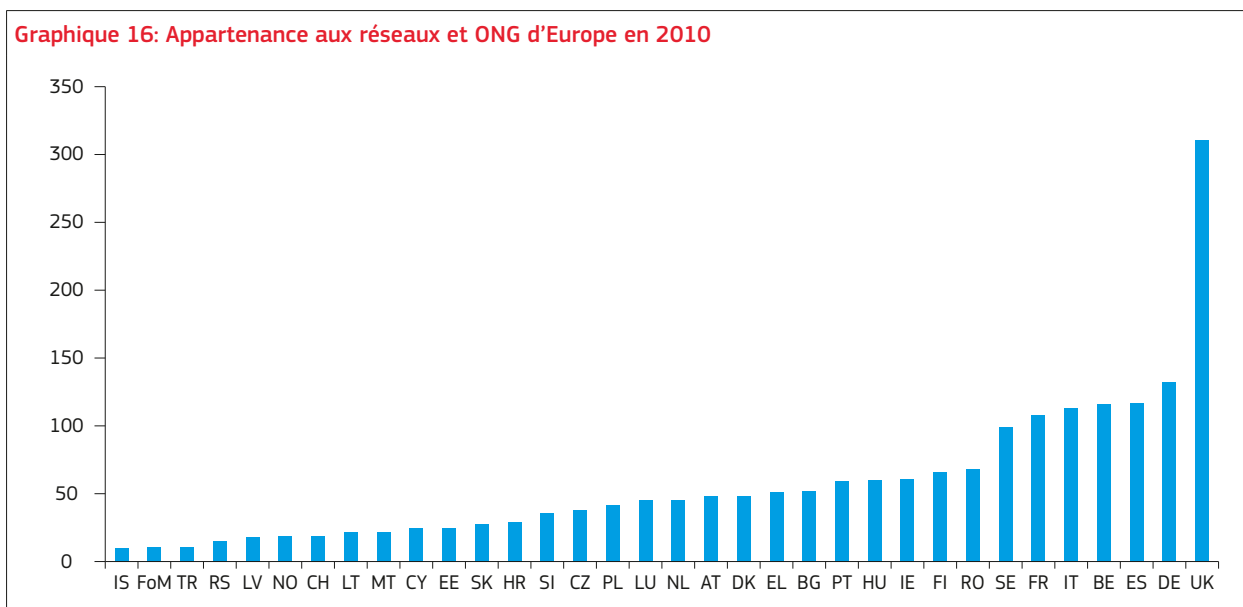
**L'enquête annuelle montre que 94% des répondants dans le domaine l'égalité entre les femmes et les hommes et 91% des répondants dans le domaine la PSIS estiment que les réseaux européens et ONG européennes travaillant dans leurs domaines respectifs ont constitué des sources pertinentes d'informations sur la mise en œuvre de la législation européenne et/ou des sources d'informations sensibles aux conditions, besoins et attentes des groupes cibles concernés. D'une manière générale, le pourcentage de répondants qui jugent positivement la contribution des ONG et réseaux européens est élevée (80-94%).** De plus, la grande majorité des répondants (77-94%) a déclaré que les réseaux européens réussissaient à améliorer la sensibilisation et à exercer une pression sur les décideurs politiques dans leurs domaines politiques, notamment dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la PSIS.

La représentativité des principaux membres des réseaux européens, notamment la couverture géographique et le niveau de représentation (européen, national, régional ou local) est présentée dans le graphique 16. Les données exactes concernant la

couverture géographique n'étant pas collectées sur une base annuelle, le graphique ci-dessous est construit à partir des données provenant des rapports livrés en 2010. Les rapports intermédiaires des grands réseaux et ONG d'Europe indiquent qu'en 2011, la plupart d'entre eux ont poursuivi leur expansion géographique. Néanmoins, les tendances globales pour 2011 resteront vraisemblablement les mêmes. Plus précisément, l'implication des pays couverts par Progress dans les réseaux et ONG d'Europe varie entre les anciens et les nou-

veaux États membres, et entre les États membres et les pays candidats/les pays de l'AELE-EEE. Les pays candidats/pays de l'AELE-EEE ont le moins de membres dans les réseaux et ONG d'Europe; viennent ensuite les nouveaux États membres, les anciens États membres étant ceux qui possèdent le plus grand nombre de membres. La Roumanie compte les membres les plus nombreux parmi les nouveaux États membres, tandis que le Royaume-Uni se démarque par un nombre très important de membres dans les ONG européennes.

**Graphique 16: Appartenance aux réseaux et ONG d'Europe en 2010**



Source: rapports annuels des réseaux et ONG d'Europe financés par Progress.

D'une manière générale, les grands réseaux et ONG européens soutenus par Progress ont rédigé 411 rapports qui avaient pour objectifs de fournir conseils, recherches et analyse politiques, 165 rapports qui avaient pour objectif d'identifier des bonnes pratiques, et 448 rapports visant à effectuer des suivis/évaluations dans les domaines politiques de la lutte

contre les discriminations, de la protection sociale et de l'inclusion sociale et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils ont également organisé 281 formations, évaluations par les pairs et événements d'apprentissage mutuel, ainsi que 468 événements d'information et de communication, avec un total de 22 821 participants (voir le tableau 15).

**Tableau 15: Réalisations des grands réseaux et ONG d'Europe financées par Progress en 2011**

	Lutte contre les discriminations	Protection et inclusion sociale	Égalité des genres
Nombre de réseaux /ONG	13 (*)	10 (**)	1
Nombre de rapports visant à fournir des conseils, des recherches et des analyses politiques	165	239	7
Nombres de rapports visant à identifier des bonnes pratiques	67	88	10
Nombre de rapports visant le suivi /l'évaluation	103	230	115
Nombre de formations, évaluations par les pairs et autres événements d'apprentissage mutuel	149	95	37
Nombre de personnes ayant participé à ces événements	4348	1134	983
dont nombre de femmes	1737	652	911
Nombre d'événements d'informations et de communication	98	70	300
Nombre de personnes ayant participé à ces événements	5811	2747	7798
dont nombre de femmes	980	1503	6650

(\*) N'inclut pas les données pour l'Union européenne des aveugles, le Bureau d'information européen sur les Roms et IGLYO (International Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender and Queer Youth and Student Organisation).

(\*\*) N'inclut pas les données pour Caritas Europe, le réseau européen contre la pauvreté, le réseau européen de microfinance, Santé mentale Europe et FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri).

## 5. INTÉGRATION DES THÈMES TRANSVERSAUX ET AMÉLIORATION DE LA COHÉRENCE

### **Critères de performance:**

*les thématiques transversales sont prises en compte dans les sphères politiques de Progress*

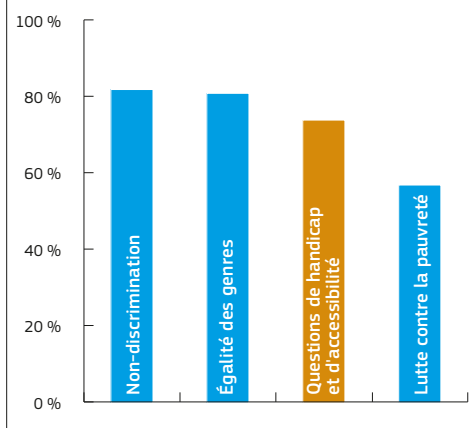
***L'intégration des questions de non-discrimination et d'égalité entre les femmes et les hommes est marquante dans les éléments probants accumulés dans le cadre du programme Progress***

Progress a traité des questions transversales dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la non-discrimination, du handicap et de l'accessibilité et de la lutte contre la pauvreté, par le

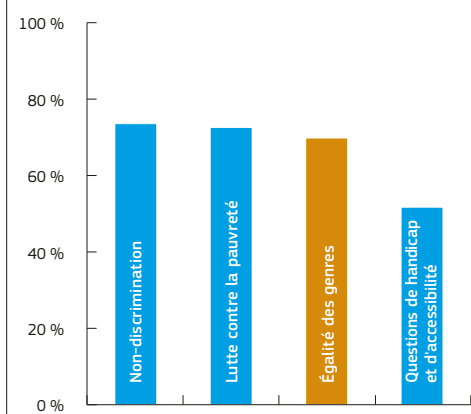
biais d'éléments probants, de séminaires d'échange de bonnes pratiques et de débats politiques.

La perception de la contribution de l'UE à l'intégration de ces questions transversales dans les domaines politiques de Progress reste inchangée par rapport à 2009 et 2010. Les répondants de l'enquête annuelle de 2011 estiment que l'UE a le plus contribué à l'intégration des aspects de non-discrimination et d'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs domaines politiques respectifs, tandis que la perception de la contribution de l'UE à l'intégration des questions de handicap et de lutte contre la pauvreté reste modérée. Cependant, les résultats obtenus dans l'évaluation ex post de l'utilité des événements financés par Progress en 2011 montrent que les répondants qui ont participé aux événements spécifiques jugent que les questions de pauvreté ont été adressées de manière adéquate.

**Graphique 17: Proportion de répondants déclarant que la contribution de l'UE à l'intégration des questions transversales dans leur domaine politique respectif était satisfaisante ou élevée, par domaine politique**



**Graphique 18: proportion de répondants déclarant que les questions transversales ont été traitées de manière adéquate lors des événements**



Source: enquête annuelle de Progress 2011.

**Critères de performance:**

*les politiques et la législation de l'UE dans les domaines de Progress montrent une logique d'intervention sous-jacente commune*

**La logique d'intervention a été la même dans tous les domaines politiques de Progress, et les mêmes types d'activités ont été soutenus dans les différents domaines politiques**

Une logique d'intervention commune aux politiques et à la législation de l'UE dans les domaines de Progress est faite des éléments principaux suivants:

- le **développement** des politiques et de la législation de l'UE se base sur des éléments probants solides, des consultations avec les parties prenantes et des débats politiques participatifs et de haut niveau,
- la **mise en œuvre** des politiques et de la législation de l'UE se base sur un suivi et des analyses régulières, un partage de l'information et de l'apprentissage, l'implication des grandes parties prenantes et le débat politique.

Progress a conservé une cohérence entre ses différents domaines politiques, grâce à des activités communes (rencontre des réseaux d'experts actifs dans le domaine de la non-discrimination et de l'égalité des genres), et des études qui ont été initiées dans le cadre de l'un des domaines politiques de Progress, puis utilisées pour d'autres domaines politiques de Progress. Les activités soutenues par Progress ont produit les informations, analyses, recherches et données statistiques nécessaires aux efforts de coordination des politiques, et en particulier à l'analyse approfondie et à l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les documents relevant d'autres domaines politiques, par exemple dans les rapports conjoints et les communications de la Commission.

**Critères de performance:**

*l'intégration des questions de genres est systématiquement encouragée par Progress*

Progress a systématiquement encouragé le suivi et le renforcement de l'intégration des questions de genres par le biais des activités de deux réseaux d'experts: le réseau d'experts dans le domaine de l'emploi et de l'égalité des genres (EGGE), et le groupe d'experts dans le domaine de l'égalité des genres, de l'inclusion sociale, de la santé et des soins de long terme (EGGSI).

En 2011, EGGE a réalisé une analyse des 27 programmes de réformes nationaux, une analyse thématique des incohérences entre les préférences et les arrangements concrets du travail et les interruptions de carrière des hommes et des femmes, des rapports sur l'accueil extrascolaire et les conséquences de la crise sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les analyses réalisées par l'EGGSI se sont concen-

trés sur l'impact des systèmes de retraite sur les situations des femmes et des hommes et l'impact de la crise économique sur la situation des femmes et

des hommes et sur les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes (pour des informations plus détaillées, consulter l'annexe 2).

La présidence polonaise a fortement recommandé l'incorporation d'un objectif sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la stratégie de l'UE Europe 2020. L'engagement de la Pologne et d'autres États membres envers l'égalité entre les femmes et les hommes s'est exprimé lors de la conférence «Mécanismes pour concilier les rôles professionnels et familiaux pour les hommes et les femmes, comme opportunité de participer activement dans le marché du travail », qui s'est tenue à Cracovie, les 20-21 octobre 2011. Des représentants des ministères concernés pour la famille, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'emploi dans tous les États membres de l'UE, les pays de l'AELE et les pays candidats à l'UE y ont assisté, ainsi que des experts du réseau d'experts de la Commission européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes et le marché du travail,

l'institut européen pour l'égalité des genres, la fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, les ONG et partenaires sociaux européens (plus de 150 participants). De même, le lobby européen des femmes soutenu par Progress a contribué au développement de la stratégie Europe 2020 en militant pour accorder une plus grande importance aux questions de genres.

La conférence accompagnait la rencontre informelle des ministres de la Famille et de l'égalité entre les femmes et les hommes, pendant laquelle le ministre ainsi que le vice-président de la Commission et commissaire à la justice ont discuté des mécanismes les plus favorables pour concilier vie professionnelle et familiale, notamment dans le contexte

de la proposition de modification de la directive sur la maternité, ainsi que des enjeux démographiques et de la crise économique actuelle. La principale inquiétude abordée lors des sessions individuelles était la contribution des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et d'inclusion concernant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020. Des bonnes pratiques dans le cadre de la promotion des égalités des chances pour les femmes et les hommes dans la vie personnelle et professionnelle ont également été passées en revue.

Enfin, la notion d'intégration des genres a été encouragée par des subventions accordées par le programme aux autorités responsables des États membres. Par exemple, de novembre 2010 à mai 2012, le ministre polonais du Travail et de la Politique sociale a mis en œuvre le projet «*Intégration des genres* comme outil pour modifier le marché du travail». Le principal objectif de ce projet est d'identifier des solutions visant à réconcilier les responsabilités familiales et professionnelles, notamment la diffusion d'informations sur les droits des salariés en matière de vie parentale chez les pères salariés. Ce projet est conçu pour améliorer la sensibilisation aux politiques d'emploi utiles aux parents travailleurs parmi les employeurs, les salariés et les représentants du marché du travail (syndicats, organisations professionnelles et chambres du commerce); il cherche également à éliminer les stéréotypes de genre qui montrent les femmes comme des salariées moins intéressantes à cause de leurs obligations de procréation et de garde des enfants.

### ***Progress a également encouragé l'intégration des questions de genres en demandant de désagréger les données par genre dans le système de suivi du programme***

Les données ventilées par genre sont déjà disponibles pour les événements organisés dans le cadre d'accords de subvention, mais elles n'ont pas été systématiquement collectées pour les événements commandités par la Commission.

#### **Critères de performance:**

*une partie du financement est consacré au soutien ou à la prise en charge des questions transversales*

Une part spécifique du financement du programme Progress (1,5%) est consacrée à la prise en charge des questions transversales.

### **Intégration des genres et Europe 2020**

Le lobby européen des femmes a suivi le processus des négociations sur la stratégie Europe 2020, militant pour une Europe plus égalitaire. Il a défendu une forte dimension des genres dans Europe 2020, en lançant des appels à action auprès des présidences européennes et en répondant à une consultation publique. Le lobby a expliqué que le projet d'agenda ne contenait pas de mesures appropriées permettant de gérer le problème des inégalités de genres, et il a proposé d'inclure un engagement ferme de combler les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes d'ici à 2020, d'introduire un objectif de 4% de femmes dans les conseils d'administrations des entreprises, ou pour le développement du secteur des soins. Il a également recommandé de garantir une stratégie cohérente dans tous les domaines politiques, et un lien institutionnel fort entre les engagements européens et nationaux. Il a demandé un meilleur système de suivi et une évaluation systématique de l'impact sur les genres de toutes les politiques, objectifs, points de référence et mesures de la future stratégie Europe 2020. Un indicateur de référence lié aux genres (taux d'emploi par genre) a été inclus afin de suivre les progrès en direction des objectifs de référence d'Europe 2020.



### III. Informations complémentaires

Les tableaux suivants exposent les informations financières liées à la performance de Progress. Le budget financier du plan de travail annuel de Progress se divise en dépenses opérationnelles et en dépenses administratives.

#### 1. DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses opérationnelles prévues (crédits pour engagements; UE-27 et contribution des pays de l'AELE-EEE) étaient de 91,37 millions d'euros en 2011 (baisse d'environ 16% par rapport à 2010). La ventilation du budget financier annuel dans les divers domaines politiques est indiquée ci-dessous.

**Tableau 16: Pourcentage des dépenses opérationnelles: engagements prévus, par domaine politique**

Domaine politique de Progress	% en 2011	% en 2010	% en 2009	% en 2008	% en 2007	Décision Progress, %
Emploi	22,18	22,19	22,36	21,82	21,92	23,00
Protection sociale et inclusion sociale	31,13	30,78	30,73	29,40	30,70	30,00
Conditions de travail	9,44	9,79	10,31	12,96	11,18	10,00
Antidiscrimination et diversité	22,56	22,81	22,71	25,09	22,49	23,00
Égalité des genres	13,21	12,77	12,12	9,24	11,75	12,00
Soutien à la mise en œuvre du programme	1,52	1,66	1,77	1,47	1,91	2,00

Source: Commission européenne.

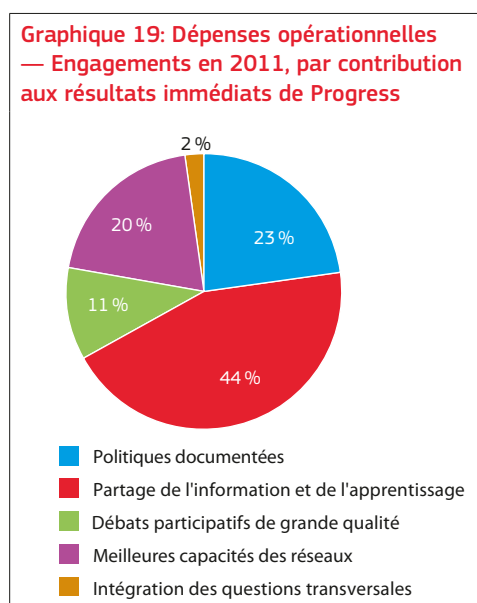
Le tableau 17 indique les dépenses opérationnelles prévues et réelles (crédits pour engagements) par domaine politique de Progress en 2010 et 2011.

**Tableau 17: Dépenses opérationnelles — Engagements prévus et réels, en millions d'euros**

Domaine politique de Progress	2011			2010		
	Prévues (million €)	Réelle (million €)	%	Prévues (million €)	Réelle (million €)	%
Emploi	20,26	19,41	95,83	23,990	23,719	98,87
Protection sociale et inclusion sociale	28,42	28,35	99,79	33,270	32,477	97,62
Conditions de travail	8,63	7,26	84,23	10,582	9,822	92,82
Antidiscrimination et diversité	20,62	19,92	96,65	24,654	24,116	97,82
Égalité des genres	12,07	8,53	70,68	13,805	13,667	99,00
Soutien à la mise en œuvre du programme	1,39	1,19	86,07	1,790	1,786	99,78
<b>Total:</b>	<b>91,37</b>	<b>84,68</b>	<b>92,68</b>	<b>108,091</b>	<b>107,59</b>	<b>99,54</b>

Source: Commission européenne.

Le graphique 19 illustre la distribution des dépenses opérationnelles réelles indiquées ci-dessus (crédits pour engagements) par résultat immédiat de Progress en 2011. Certaines activités financées par Progress ayant contribué à plusieurs résultats immédiats, les informations indiquées ci-dessous sont les meilleures estimations disponibles.



Enfin, les informations sur les dépenses de fonctionnement concernent les montants engagés en 2011. Cela ne correspond pas aux montants engagés et payés (en 2011, mais également pour les années précédentes) pour produire les réalisations livrées en 2011 et couvertes par ce rapport.

## 2. DÉPENSES ADMINISTRATIVES

Les dépenses administratives prévues (crédits pour engagements) étaient de **4,48 millions d'euros en 2011**. Le tableau 18 indique les dépenses administratives prévues et réelles par domaine politique de Progress en 2011, et les compare aux années précédentes.

**Tableau 18: Dépenses administratives par année: engagements prévus et réels, en millions d'euros**

	Prévues	Réelle	%
2007	4,091	3,57	87,25
2008	4,608	3,88	84,17
2009	4,741	3,71	78,17
2010	4,13	3,35	81,14
2011	4,48	3,68	82,14

Source: Commission européenne.

Les dépenses administratives couvrent les frais de gestion du programme et assurent également le fonctionnement de certains organismes extérieurs. Le Comité consultatif pour la santé et la sécurité représente un bon exemple; il comporte le financement des dépenses liées aux réunions plénières (deux fois par ans) et les réunions des groupes de travail dédiés. Le tableau 19 résume l'utilisation des dépenses administratives de Progress en 2011.

**Tableau 19: Dépenses administratives par type de dépense: engagements prévus et réels, en millions d'euros**

Dépenses administratives	Prévues	Réelle
<b>Rencontre des experts</b> (y compris les réunions du comité consultatif pour la santé et la sécurité au travail; les frais et coûts administratifs liés aux évaluations par les pairs et aux événements d'apprentissage mutuel)	1,66	1,18
<b>Informations et publications</b> (y compris les publications audiovisuelles et internet)	2,1	2,3
<b>Assistance administrative et technique</b> (y compris les audits, l'assistance technique ponctuelle pour les évaluations à mi-trimestre de Progress, les traductions externalisées, les évaluations)	0,62	0,2
<b>Total</b>	<b>4,48</b>	<b>3,68</b>

# Annexe 1: Cadre Progress des mesures de la Performance

Critère de performance	Provenance des données
<b>Résultat immédiat 1: partage efficace de l'information et de l'apprentissage</b>	
1. Meilleure sensibilisation des décisionnaires et responsables politiques, des partenaires sociaux et des ONG concernant leurs droits et obligations dans les domaines politiques couverts par Progress	Enquête annuelle de Progress Sites internet officiels (sur les examens par les pairs, les réseaux européens) Analyses et recommandations des experts
2. Meilleure sensibilisation des décisionnaires et responsables politiques, des partenaires sociaux, ONG et réseaux concernant les objectifs et politiques de l'UE dans les domaines politiques couverts par Progress	Enquête annuelle de Progress Sites internet officiels (sur les examens par les pairs, les réseaux européens) Analyses et recommandations des experts
3. Satisfaction des clients face à l'information	Enquête annuelle de Progress
<b>Résultat immédiat 2: des politiques et législations européennes documentées</b>	
1. Les politiques l'UE sont basées sur des analyses solides de la situation, et répondent aux conditions, besoins et attentes des États membres dans les domaines de Progress	Enquête annuelle de Progress Recherches documentaires à partir de sources secondaires
2. Mesure dans laquelle les conseils politiques soutenus par Progress ont alimenté le développement et la mise en œuvre des politiques et de la législation de l'UE	Communications de la Commission, documents de travail de la Commission, propositions de directives, rapports d'évaluation d'impact
<b>Résultat immédiat 3: une meilleure intégration des thèmes transversaux et une meilleure cohérence des politiques et législations européennes</b>	
1. Les thématiques transversales sont prises en compte dans les sphères politiques de Progress	Plan de travail annuel Progress Enquête annuelle de Progress
2. Les politiques et la législation de l'UE dans les domaines de Progress montrent une logique d'intervention sous-jacente commune	Communications de la Commission, documents de travail de la Commission, propositions de directives, rapports d'évaluation d'impact
3. L'intégration des questions de genres est systématiquement encouragée par Progress	Communications de la Commission, documents de travail de la Commission, propositions de directives, évaluations d'impact
4. Une partie du financement est consacrée au soutien ou à la prise en charge des questions transversales	Plans de travail annuels Progress
<b>Résultat immédiat 4: meilleure capacité des réseaux nationaux et européens</b>	
1. Nombre d'individus servis ou touchés par les réseaux soutenus par Progress	Modèles de rapport standards pour les réseaux et ONG d'Europe
2. Mesure dans laquelle les compétences d'argumentation des réseaux soutenus par Progress se sont améliorées	Enquête annuelle de Progress Modèles de rapport standards pour les réseaux et ONG d'Europe
3. Satisfaction des autorités européennes et nationales concernant la contribution des réseaux	Enquête annuelle de Progress Recherches documentaires à partir de sources secondaires
4. Mesure dans laquelle les réseaux soutenus par Progress ont adopté une approche transversale	Communications de la Commission, documents de travail de la Commission, propositions de directives, évaluations d'impact, rapports sur les consultations publiques initiées par la Commission
<b>Résultat immédiat 5: des débats politiques participatifs et de grande qualité</b>	
1. Mesure dans laquelle le débat politique respecte les principes de bonne gouvernance	Enquête annuelle de Progress Sites internet officiels (Commission européenne, réseaux et ONG d'Europe)
2. Mesure dans laquelle les résultats du débat politique ont alimenté le développement de la législation et des politiques européennes	Communications de la Commission, documents de travail de la Commission, propositions de directives, évaluations d'impact, rapports sur les consultations publiques initiées par la Commission

# Annexe 2: Catalogue des réalisations majeures accomplies dans le cadre de progress en 2011

## EMPLOI

Partage de l'information et de l'apprentissage	
Activités du programme d'apprentissage mutuel: séminaires thématiques et évaluations par les pairs <a href="http://www.mutual-learning-employment.net/">http://www.mutual-learning-employment.net/</a>	Évaluation par les pairs «De bonnes pratiques pour se perfectionner: évaluer le but et la valeur du réseau d'apprentissage de l'employabilité», Glasgow (Écosse), 11-12 avril 2011
	Évaluation par les pairs «Interventions pour le développement économique et de l'emploi», Rome (Italie), 9-10 juin 2011
	Évaluation par les pairs «Évaluation des programmes et politiques du marché du travail: méthodologies et pratiques», Londres (Royaume-Uni), 29-30 septembre 2011
	Évaluation par les pairs «Un régime pour le placement professionnel et la formation des diplômés de l'enseignement supérieur», Larnaca (Chypre), 20-21 octobre 2011
	Évaluation par les pairs «Chemins pour soutenir les jeunes dans des emplois indépendants», Espagne, 14-15 novembre 2011
	Séminaire thématique «Réduction de la segmentation du marché du travail: traiter les besoins des jeunes», Bruxelles (Belgique), 27 juin 2011
	Séminaire thématique «Les allocations chômage en temps de crise: rôle comme stabilisateur économique», Bruxelles (Belgique), 7 novembre 2011
Événements de la présidence, <a href="http://en.afsz.hu/engine.aspx?page=en_pes_28th">http://en.afsz.hu/engine.aspx?page=en_pes_28th</a>	28 <sup>e</sup> rencontre des responsables des services publics de l'emploi, Budapest (Hongrie), 23-24 juin 2011
	29 <sup>e</sup> rencontre des responsables des services publics de l'emploi, Varsovie (Pologne) 7-9 décembre 2011
Conférences dans le cadre des accords bilatéraux et régionaux de dialogue politique et des accords de coopération	Conférences sur les normes de l'OIT concernant le travail domestique et la protection sociale de l'OIT, Bruxelles (Belgique), 11-12 mai 2011
	Conférence SAWS UE-Chine sur la santé et la sécurité au travail, Bruxelles (Belgique), 1 <sup>er</sup> juillet 2011
	Conférence PARES sur le partenariat entre les services de l'emploi, Bruxelles (Belgique), 28-29 septembre 2011
	Atelier ASEM sur les stratégies de santé et de sécurité au travail, Indonésie, 12-13 octobre 2011
	Séminaire MOHRSS UE-Chine sur l'emploi, Bruxelles (Belgique), 24 octobre 2011
	Conférence UE-OCDE «Faire grandir la mobilité gratuite du travail», Bruxelles (Belgique), 14-15 novembre 2011
	Groupe de travail de haut niveau EUROMED sur l'emploi, Bruxelles (Belgique), 21 novembre 2011
	Forum ASEM de haut niveau sur la politique européenne sociale et de l'emploi, Hanoï (Vietnam), 24-25 novembre 2011
Observatoire européen de l'emploi (OEE), <a href="http://www.eu-employment-observatory.net/">http://www.eu-employment-observatory.net/</a>	Présentation sur les transitions études-emploi des jeunes par Gerhard Bosch, expert thématique SYSDEM lors de la rencontre ponctuelle de l'EMCO, Bruxelles (Belgique), 18 janvier 2011
	Rencontre de l'atelier de travail SYSDEM concernant les priorités de l'enquête annuelle sur la croissance, Bruxelles (Belgique), 1 <sup>er</sup> mars 2011
	Rencontre du dialogue européen pour la recherche sur l'emploi de l'OEE Bruxelles, 23 mars 2011
	Dialogue européen de recherche sur l'emploi de l'OEE, présentation d'Eleanor Breen, experte thématique SYSDEM, lors de la rencontre ponctuelle de l'EMCO, Bruxelles (Belgique), 26 mai 2011
	Présentation sur les politiques actives du marché de l'emploi en Allemagne réalisée par Udo Brixy, expert thématique SYSDEM, lors de la rencontre ponctuelle de l'EMCO, Bruxelles (Belgique), 26 mai 2011
	Rencontre de l'atelier de travail SYSDEM sur l'adaptation du système d'allocation chômage au cycle économique, Bruxelles (Belgique), 14 octobre 2011

Débats politiques participatifs de grande qualité	
Conférences des présidences	Conférence de la présidence hongroise sur l'emploi des jeunes, Budapest (Hongrie), 4-5 mai 2011
	Conférence de la présidence hongroise «Relever le défi: repositionner les services publics de l'emploi pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes», Budapest (Hongrie), 28-29 septembre 2011
	Conférence sur les priorités d'emploi de la présidence polonaise «Défis et opportunités pour l'emploi en présence de changements démographiques», avec la participation de ministres, des membres du comité sur l'emploi, et des responsables des services publics de l'emploi, Varsovie (Pologne), 10-11 octobre 2011
Conférences	Conférence «Le futur des marchés du travail européens», en présence du prix Nobel Christopher Pissarides, Bruxelles (Belgique), 10 mars 2011, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&amp;catId=113&amp;eventsId=332&amp;furtherEvents=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&amp;catId=113&amp;eventsId=332&amp;furtherEvents=yes</a>
	Conférence de haut niveau sur l'évolution des salaires en Europe, Bruxelles (Belgique), 15 septembre 2011, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=355&amp;furtherEvents=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=355&amp;furtherEvents=yes</a>
	Conférence de haut niveau «Où allons-nous avec la flexicurité? Partagez vos points de vue», Bruxelles (Belgique), 14 novembre 2011, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=356&amp;furtherEvents=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=356&amp;furtherEvents=yes</a>
Événement OCDE	7e rencontre annuelle du forum OCDE LEED sur les partenariats et la gouvernance locale: «Faire plus avec moins: le rôle des partenariats locaux dans la reprise», Vienne (Autriche), 10-11 mars 2011, <a href="http://www.oecd.org/document/29/0,3746,en_2649_34417_46676189_1_1_1_1,00.html">http://www.oecd.org/document/29/0,3746,en_2649_34417_46676189_1_1_1_1,00.html</a>

Des politiques et législations européennes bien documentées	
Études, <a href="http://ec.europa.eu/social/keyDocuments.jsp?langId=fr">http://ec.europa.eu/social/keyDocuments.jsp?langId=fr</a>	Analyse des coûts et bénéfices des mesures actives par rapport aux mesures passives
	Étude sur l'évaluation du marché du travail en Islande
	Étude sur la mobilité du travail au sein de l'UE: l'impact de l'élargissement et le fonctionnement des accords de transition, juillet 2011
	Étude sur l'évaluation du marché du travail en Serbie
	Étude sur l'évaluation du marché du travail au Monténégro
	Étude sur le rôle et l'impact des politiques de taxation du travail, mars 2011
	Étude sur les implications des enjeux économiques pour l'emploi et les politiques d'emploi au sein de l'UE et au niveau international
	Étude sur les divers aspects de la performance des marchés du travail utilisant les microdonnées provenant des statistiques de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie (UE-SILC)
	Contrats d'études sur «le suivi des priorités politiques d'emploi européennes dans le contexte de l'agenda post-Lisbonne 2010 et le renforcement des capacités méthodologiques permettant d'évaluer les réponses politiques au niveau des États membres et de l'UE»
Étude sur la flexicurité: mesurer l'impact des politiques de flexicurité sur le marché du travail européen, novembre 2011	

Observatoire européen de l'emploi (OEE), <a href="http://www.eu-employment-observatory.net/thematic-papers_d6.html">http://www.eu-employment-observatory.net/thematic-papers_d6.html</a>	Rapport thématique sur les salaires en Bulgarie, avril 2011
	Rapport thématique sur les incitations/non incitations au travail, mars 2011
	Rapport thématique sur l'étude du marché du travail en utilisant les flux de chômage et de travail enregistrés, mars 2011
	Rapport thématique sur les disparités entre les besoins du marché du travail et les compétences en Slovaquie, avril 2011
	Rapport thématique sur la situation du marché du travail et les développements des politiques d'emploi en 2009-2011, avril 2011
	Publication en ligne de la revue de l'OEE «Mesures pour l'emploi des jeunes» (33 articles nationaux et un résumé analytique), mai 2011
	Rapport thématique sur la situation et les conséquences du chômage de longue durée en Croatie et des mesures visant à le diminuer, mai 2011
	Rapport thématique sur les rémunérations, la productivité et l'emploi: un examen de la théorie et des données internationales, mai 2011
	Revue de l'observatoire européen de l'emploi sur l'adaptation des systèmes d'allocation chômage au cycle économique, septembre 2011
Entretien de données internationales complètes sur les compétences des adultes	OCDE — Préparation d'une nouvelle évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), <a href="http://www.oecd.org/document/35/0,3746,en_2649_201185_40277475_1_1_1_1,00.html">http://www.oecd.org/document/35/0,3746,en_2649_201185_40277475_1_1_1_1,00.html</a>
Système européen de prévision des compétences nécessaires	Cedefop — Offre, demande de travail et compétences en Europe, <a href="http://www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/projects/forecasting-skill-demand-and-supply/forecasting-skill-demand-and-supply.aspx">http://www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/projects/forecasting-skill-demand-and-supply/forecasting-skill-demand-and-supply.aspx</a>
Programme de l'OCDE pour le développement économique et la création d'emplois locaux (LEED)	Série de brochures thématiques examinant les expériences des partenariats dans différents pays dans la lutte contre l'exclusion sociale, pour encourager le développement économique, pour traiter les implications du changement climatique, et pour créer des emplois au niveau local, <a href="http://www.oecd.org/department/0,3355,en_2649_34417_1_1_1_1,00.htm">http://www.oecd.org/department/0,3355,en_2649_34417_1_1_1_1,00.htm</a>
Publication de l'OCDE	Publications des articles présentés lors du séminaire commun (2010): «La naturalisation: un passeport pour une meilleure intégration des immigrants?», 2011, identifiant les bonnes pratiques provenant de différentes expériences de l'UE et des pays de l'OCDE.
Gestion commune de l'OCDE sur l'initiative «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois»	Développement d'outils statistiques, de méthodes et d'indicateurs communs (à utiliser pour évaluer les conditions pertinentes dans les États membres)
Suivi européen des offres d'emploi, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=955&amp;langId=fr">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=955&amp;langId=fr</a>	Aperçu global des développements récents sur le marché du travail européen. Des données concernant les offres d'emploi, les agences de placement et le recrutement documenteront les tendances sur les demandes en matière d'emploi et les exigences en matière de compétences, publication trimestrielle.
Bulletin européen sur la mobilité de l'emploi, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=955&amp;langId=fr">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=955&amp;langId=fr</a>	Le <b>Bulletin européen sur la mobilité de l'emploi</b> se concentre sur l'analyse des offres d'emploi postées sur le site d'offres d'emploi EURES par les services publics nationaux de l'emploi.
Une taxonomie européenne des aptitudes, compétences et des professions (ESCO en anglais)	Dictionnaire européen des aptitudes et compétences II
Mise à jour, application et développement d'outils statistiques (sous-délégués à Eurostat)	Base de données statistique des offres d'emploi, <a href="http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Job_vacancy_statistics">http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Job_vacancy_statistics</a>
	Base de données statistique sur la politique du marché du travail, <a href="http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/labour_market/labour_market_policy">http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/labour_market/labour_market_policy</a>
	Module de transition emploi — retraite, <a href="http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/themes">http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/themes</a>



## PROTECTION SOCIALE ET INCLUSION SOCIALE

Partage de l'information et de l'apprentissage	
Évaluation par les pairs sur la protection sociale et l'inclusion sociale, <a href="http://www.peer-review-social-inclusion.eu/peer-reviews?set_language=fr">http://www.peer-review-social-inclusion.eu/peer-reviews?set_language=fr</a>	Évaluation par les pairs «Un bon endroit pour vieillir», Londres (Royaume-Uni), 18-19 janvier 2011
	Évaluation par les pairs «Construire les outils pour combattre la pauvreté au travail», Paris (France), 31 mars — 1er avril 2011
	Évaluation par les pairs sur l'équilibre entre sécurité et le caractère abordable des régimes de retraite par capitalisation, La Haye (Pays-Bas), 12-13 avril 2011
	Évaluation par les pairs «Fixation des objectifs nationaux de pauvreté», Dublin (Irlande), 16-17 juin 2011
	Évaluation par les pairs «Construire une stratégie coordonnée pour le soutien parental», Paris (France), 6-7 octobre 2011
	Évaluation par les pairs «Comblent le fossé — à la recherche de manières de gérer des besoins en soin de santé grandissants et des ressources limitées», Stockholm (Suède), 20-21 octobre 2011.
	Évaluation par les pairs «Les effets des parcours de vie sur les retraites des femmes», Berlin (Allemagne), 3-4 novembre 2011
	Évaluation par les pairs «Développer une évaluation d'impact ex post efficace en se focalisant sur la méthodologie, les outils et les sources de données», Bruxelles (Belgique), 17-18 novembre 2011
	Évaluation par les pairs «Améliorer l'efficacité de la protection sociale», Lisbonne (Portugal), 29-30 novembre 2011
Rencontre du réseau du système d'information mutuelle sur la protection sociale (MISSOC)	Rencontre du réseau MISSOC, Budapest (Hongrie), 19-20 mai 2011
	Rencontre du réseau MISSOC, Cracovie (Pologne), 26-28 octobre 2011
Ateliers	Atelier d'échange européen d'expérience et du développement de la coopération sur le thème «Le vieillissement actif et la responsabilisation des immigrés âgés», Bruxelles (Belgique), 14 avril 2011
Débats politiques participatifs de grande qualité	
Rencontre annuelle des personnes en situation de pauvreté	10 <sup>e</sup> rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, Bruxelles (Belgique), 13-14 mai 2011, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=344&amp;furtherEvents=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=344&amp;furtherEvents=yes</a>
Réseau européen contre la pauvreté	Conférence «Sortir de la crise ensemble», Bruxelles (Belgique), 23 septembre 2011; <a href="http://www.stpcentru.ro/fileadmin/user_upload/prima_pagina/iul_2011/Conferinta_EAPN.pdf">http://www.stpcentru.ro/fileadmin/user_upload/prima_pagina/iul_2011/Conferinta_EAPN.pdf</a>
Conseil de l'Europe	Conférence «Responsabilité sociale partagée», Bruxelles (Belgique), 28 février-1er mars 2011; <a href="http://www.wfto-europe.org/lang-en/shared-social-responsibility-belgium.html">http://www.wfto-europe.org/lang-en/shared-social-responsibility-belgium.html</a>
Conférences	Conférence de haut niveau «Vers une année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations (2012)» Bruxelles (Belgique), le 29 avril 2011; <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=335&amp;furtherEvents=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=88&amp;eventsId=335&amp;furtherEvents=yes</a>
Conférences des présidences	Conférence de la présidence hongroise «Les cycles de vie et les systèmes de retraite», Budapest (Hongrie), 6-7 mai 2011
	Conférence de la présidence polonaise «Réponses innovantes à l'impact social de la crise», Wrocław (Pologne), 26 septembre 2011
	Conférence de la présidence polonaise sur les retraites durables, Cracovie (Pologne), 29-30 septembre 2011
	Première convention annuelle de la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Cracovie (Pologne), 17-18 octobre 2011
Rencontres annuelles	Rencontre annuelle du réseau (Évaluation de l'impact socio-économique des réformes sociales (ASISP)), mars 2011

Des politiques et législations européennes bien documentées	
Études	Études sur la protection sociale et l'inclusion sociale en Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et Transcaucasie, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=89&amp;newsId=1045&amp;furtherNews=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=89&amp;newsId=1045&amp;furtherNews=yes</a>
Évaluation de l'impact socio-économique des réformes sociales (ASISP), <a href="http://www.socialprotection.eu/">http://www.socialprotection.eu/</a>	Rapports nationaux annuels 2011 sur les retraites, la santé et les soins de long terme, mai 2011
	Examens des programmes nationaux de réformes et rapports de mise en œuvre
	Courts rapports ponctuels traitant de questions horizontales ou de développement spécifiques à un pays
Réseau d'experts indépendants dans le domaine de l'inclusion sociale, <a href="http://www.peer-review-social-inclusion.eu/network-of-independent-experts">http://www.peer-review-social-inclusion.eu/network-of-independent-experts</a>	Rapport sur les solutions politiques pour encourager des marchés du travail inclusifs et pour combattre la pauvreté infantile et l'exclusion sociale, juillet 2013
	Évaluation de Progress par rapport aux objectifs d'inclusion sociale de la stratégie Europe 2020, septembre 2011
Système d'information mutuelle sur la protection sociale (MISSOC), <a href="http://ec.europa.eu/employment_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr">http://ec.europa.eu/employment_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr</a>	MISSOC: introductions transversales aux tableaux comparatifs (aperçu international des principaux concepts et principes de chaque branche de protection sociale)
	Base de données MISSOC: tableaux comparatifs sur la protection sociale (couvrant 31 pays et 12 grands domaines de la protection sociale)
	Base de données MISSOC: organisation et description des graphiques de la protection sociale
	Base de données MISSOC: protection sociale des travailleurs indépendants
	Entrées multilingues des titres de catégorie des tableaux
	MISSOC: les soins de longue durée (note d'information du secrétariat MISSOC sur les cadres juridiques pour les soins de longue durée), mai 2011
	Analyse MISSOC des ressources minimales garanties
	MISSOC: Guides pays spécifiques «Vos droits en matière de sécurité sociale»
Eurobaromètre	Étude sur l'impact social des crises — vague 5 Flash 311, février 2011; <a href="http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_311_en.pdf">http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_311_en.pdf</a> (en anglais uniquement)
EUROMOD	Modèle simulant les impôts et prestations pour calculer les effets des impôts et prestations sur les revenus des ménages et les incitations au travail dans les États membres de l'UE

## Conditions de travail

Partage de l'information et de l'apprentissage	
Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine du droit du travail, <a href="http://www.labourlawnetwork.eu">http://www.labourlawnetwork.eu</a>	4 <sup>e</sup> séminaire juridique annuel «Protection contre les licenciements en Europe — caractéristiques de base et tendances actuelles», Francfort sur Main (Allemagne) 24-25 novembre 2011
Événements SLIC	60 <sup>e</sup> rencontre du comité européen des hauts responsables des inspections du travail (SLIC), journées thématiques, Budapest (Hongrie), 2-3 mai 2011, <a href="http://www.ilo.org/labadmin/what/events/WCMS_155292/lang--fr/index.htm">http://www.ilo.org/labadmin/what/events/WCMS_155292/lang--fr/index.htm</a>
	61 <sup>e</sup> rencontre du comité européen des hauts responsables des inspections du travail, journées thématiques, Varsovie (Pologne), 6-7 décembre, <a href="http://www.ilo.org/labadmin/what/events/WCMS_169677/lang--fr/index.htm">http://www.ilo.org/labadmin/what/events/WCMS_169677/lang--fr/index.htm</a>
Informations et supports de presse	Préparation d'un clip vidéo, d'une bande-annonce, d'un rouleau B et de supports de presse sur les nouvelles règles pour les comités d'entreprises, (aperçu de la directive 2009/38/CE)

Débats politiques participatifs de grande qualité	
Conférences des présidences	Conférence de la présidence polonaise «Renforcer les connaissances et l'innovation en matière de SST comme moteur pour une croissance européenne intelligente», Varsovie (Pologne), 7 novembre 2011
	Conférence de la présidence polonaise «La solidarité dans la santé. Comblant le fossé entre les États de l'Union européenne», Poznań (Pologne), 7-8 novembre 2011
Conférences	Conférence «Les droits sociaux fondamentaux et le détachement des travailleurs dans le cadre du marché unique», Bruxelles (Belgique), 27-28 juin 2011; <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=471&amp;eventsId=347&amp;furtherEvents=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&amp;catId=471&amp;eventsId=347&amp;furtherEvents=yes</a>
Rencontre des groupes d'experts	Rencontres du groupe d'experts sur les accords d'entreprises transnationaux, 3 mai 2011 et 11 octobre 2011, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=707&amp;langId=fr&amp;intPagId=214">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=707&amp;langId=fr&amp;intPagId=214</a>
	Rencontres du groupe d'expert sur l'information et la consultation des travailleurs, 17 février 2011 et 26 septembre 2011
	Rencontre du groupe d'experts sur les agences de travail temporaire, 7 mars 2011
Comité d'experts sur le détachement des travailleurs	Deux rencontres du comité des experts sur le détachement des travailleurs, Bruxelles, 5 avril 2011 et 14 octobre 2011

Des politiques et législations européennes bien documentées	
Études, analyses, rapports, <a href="http://ec.europa.eu/social/keyDocuments.jsp?langId=fr">http://ec.europa.eu/social/keyDocuments.jsp?langId=fr</a>	Analyse et évaluation de la mise en œuvre concrète du principe de substitution des substances chimiques dangereuses sur le lieu de travail par des substances chimiques moins dangereuses ou des processus associés, dans le but de protéger la santé et la sécurité des travailleurs.
	Analyse des coûts socioéconomiques des accidents et maladies liés au travail, et coûts socioéconomiques des mesures de prévention
	Étude sur les caractéristiques et effets juridiques des accords entre les entreprises et les représentants des travailleurs
	Étude sur la mise en œuvre de la directive 2005/47/CE concernant l'accord sur certains aspects des conditions de travail des travailleurs mobiles effectuant des services d'interopérabilité transfrontalière dans le secteur ferroviaire
	Étude sur la protection des droits des travailleurs dans les processus de sous-traitance au sein de l'Union européenne
	Évaluation pour enquêter sur les fonctionnements et les effets de trois directives d'information et de consultation dans les pays de l'UE/EEE
	Étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme européenne de coopération entre les inspections du travail et d'autres organismes de suivi et d'application des lois concernés, pour prévenir le travail non déclaré et lutter contre ce dernier.
	Étude préparatoire à une évaluation d'impact concernant la révision possible du cadre législatif relatif au détachement des travailleurs dans le contexte de la prestation de services
	Étude pour soutenir une évaluation d'impact sur de nouvelles actions au niveau européen concernant la directive 2003/88/CE et l'évolution de l'organisation du temps de travail
	Rapport sur la mise en œuvre de la directive 91/383/CE relative à la sécurité et la santé au travail des travailleurs ayant une relation de travail à durée déterminée ou une relation de travail intérimaire (adoptée le 22 juin 2011)
	Délégation ESTAT
Collecte de données, développement d'outils statistiques	Base de données consultable en ligne sur les accords d'entreprises transnationaux: développement de contenu. <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&amp;catId=89&amp;newSId=1141">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&amp;catId=89&amp;newSId=1141</a>
	Développement de données en collaboration avec des organisations internationales afin de contribuer à la recherche dans des programmes liés à la santé et à la sécurité au travail.

Guides de bonnes pratiques	Guide de bonnes pratiques non contraignant en vue d'améliorer l'application des directives communautaires relatives à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs dans le secteur de la pêche navigant sur des bateaux de moins de 15 mètres de long
	Guide de la prévention et de bonnes pratiques concernant les risques pour la santé et la sécurité au travail dans le secteur des soins de santé, septembre 2011, <a href="http://osha.europa.eu/en/news/eu-occupational-health-and-safety-risks-in-the-healthcare-sector-guide-to-prevention-and-good-practice">http://osha.europa.eu/en/news/eu-occupational-health-and-safety-risks-in-the-healthcare-sector-guide-to-prevention-and-good-practice</a>
	Guide de bonnes pratiques à caractère non obligatoire pour la mise en œuvre de la directive 2006/25/CE «Rayonnements optiques artificiels», avril 2011, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&amp;langId=fr&amp;pubId=5926&amp;type=2&amp;furtherPubs=no">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&amp;langId=fr&amp;pubId=5926&amp;type=2&amp;furtherPubs=no</a>
	Guide de bonnes pratiques à caractère non obligatoire sur la compréhension et la mise en œuvre de la directive 92/57/CEE, «Chantiers», mars 2011, <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&amp;langId=fr&amp;pubId=630&amp;type=2&amp;furtherPubs=no">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&amp;langId=fr&amp;pubId=630&amp;type=2&amp;furtherPubs=no</a>
Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine du droit du travail, <a href="http://www.labourlawnetwork.eu">http://www.labourlawnetwork.eu</a>	Rapport thématique sur les licenciements — notamment pour raisons économiques — et la protection de l'emploi, novembre 2011
	Rapports flash trimestriels et ponctuels sur la législation du travail dans les États membres

## NON-DISCRIMINATION ET DIVERSITÉ

Partage de l'information et de l'apprentissage	
Séminaires des praticiens légaux au niveau communautaire (Académie de droit européen), <a href="http://www.era.int">www.era.int</a>	Séminaires pour les membres du pouvoir judiciaire «Les directives de lutte contre les discriminations 2000/43 & 2000/78 en pratique», Trèves (Allemagne), 14-15 novembre 2011
	Séminaires pour les membres du pouvoir judiciaire: Centrage autour des procédures civiles et professionnelles «La législation européenne sur le handicap et la convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées», Trèves (Allemagne), 24-25 octobre 2011
	Séminaire pour les praticiens juridiques «Les directives anti-discrimination 2000/43 & 2000/78 en pratique», Trèves (Allemagne), 21-22 février 2011
	Séminaire avancé ciblant les praticiens juridiques «Les développements récents dans la législation européenne contre les discriminations — séminaire avancé pour les praticiens juridiques», Trèves (Allemagne), 11-12 avril et 26-27 septembre 2011
	Séminaire pour les juges «Les directives anti-discrimination 2000/43 & 2000/78 en pratique», Trèves (Allemagne), 28-29 mars et 9-10 mai 2011
	Séminaires pour les professeurs d'université et les enseignants en droit «La convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées», Madrid (Espagne), 15-16 décembre 2011
	Séminaires pour les membres du pouvoir judiciaire: centrage autour des procédures administratives «La législation européenne sur le handicap et la convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées», Trèves (Allemagne), 20-21 juin 2011
	Séminaire pour les praticiens juridiques et politiques «La législation européenne sur le handicap et la convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées», Trèves (Allemagne), 23-24 mai 2011
	Séminaire juridique sur la législation relative à l'égalité des genres et la non-discrimination, 4 octobre 2011 (événement conjoint à l'unité sur l'égalité des genres)
	Forum de travail sur la mise en œuvre de la convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées, Bruxelles (Belgique), 26-27 octobre 2011

Séminaires d'échanges de bonnes pratiques organisés	Échange de bonnes pratiques sur les politiques publiques luttant contre les discriminations basées sur l'âge pour accéder à un emploi et progresser dans celui-ci, Vienne (Autriche), 21 mars 2011 <a href="http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/good_practice_age_sem_report_march2011_en.pdf">http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/good_practice_age_sem_report_march2011_en.pdf</a> (en anglais uniquement)
	Séminaire d'échange de bonnes pratiques sur la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle et de l'identité de genres — comment soulever les obstacles à l'élaboration de politiques publiques, Estonie, 29-30 septembre 2011 <a href="http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/goodpractice_seminarreport_sept2011_en.pdf">http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/goodpractice_seminarreport_sept2011_en.pdf</a> (en anglais uniquement)
Conférences	Conférence sur la journée européenne des personnes handicapées, Bruxelles (Belgique), 1-2 décembre 2011, <a href="http://ec.europa.eu/justice/discrimination/dates/index_en.htm">http://ec.europa.eu/justice/discrimination/dates/index_en.htm</a>
Campagne médiatique « Pour la diversité Contre les discriminations »	Campagne de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes et la discrimination, et pour promouvoir la diversité dans plusieurs domaines, y compris un site internet dédié à la non-discrimination dans l'Union européenne, le prix de journalisme 2011, et la promotion des avantages d'une main d'œuvre diversifiée pendant la semaine européenne des PME, 3-9 octobre 2011
<b>Débats politiques participatifs de grande qualité</b>	
Conférences des présidences	5 <sup>e</sup> rencontre de la plateforme européenne sur l'inclusion des Roms, Budapest (Hongrie), 7-8 avril 2011
	Conférence de la présidence hongroise «Les nouveaux enjeux de la stratégie européenne sur le handicap 2010-2020», Budapest (Hongrie), 19-20 avril 2011
	Sommet de l'égalité, Poznań (Pologne), 14-15 novembre 2011
Événements annuels de sensibilisation	Égalité et non-discrimination: séminaires gratuits de sensibilisation pour les ONG, Londres (Royaume-Uni), 17 novembre 2011
	Access City (prix de la ville accessible) — le prix pour les villes accessibles en Europe. Cérémonie de récompense, Bruxelles (Belgique), 1 <sup>er</sup> décembre 2011, <a href="http://ec.europa.eu/justice/discrimination/disabilities/award/index_fr.htm">http://ec.europa.eu/justice/discrimination/disabilities/award/index_fr.htm</a>
La diversité sur la plateforme d'échange entreprises-UE	Conférence sur «L'innovation et la création d'entreprises par la diversité», Bruxelles (Belgique), 30 novembre 2011

<b>Des politiques et législations européennes bien documentées</b>	
Études, analyses, rapports	Étude sur les services sociaux d'intérêt général
	Cartographie du cadre juridique, institutionnel et politique de non-discrimination en Turquie et dans les Balkans de l'ouest
	Étude sur l'impact socioéconomique des nouvelles mesures pour améliorer l'accessibilité aux biens et aux services des personnes handicapées
Publications	Livret sur les possibilités de recours en vertu des directives européennes relatives à la non-discrimination: «comment présenter une plainte pour discrimination», 2011
	Brochure «Arriver aux résultats commerciaux avec les chartes européennes sur la diversité: gérer la diversité au travail», 2011
	Brochure «Acces City (prix de la ville accessible) — le prix pour les villes accessibles en Europe», 2011
Réseau d'experts académiques européen dans le domaine du handicap (ANED)	Rapport sur l'éducation inclusive pour les jeunes handicapés en Europe: tendances, questions et enjeux, avril 2011 (une synthèse des éléments probants provenant des rapports pays du réseau ANED et d'autres sources)
	Rapport sur les indicateurs d'égalité face au handicap en Europe
	Examen annoté de la législation et des politiques européennes concernant le handicap

Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de la non-discrimination	Revue du droit européen relatif à la non-discrimination (deux numéros), rapports flash et réponse à des demandes ponctuelles, <a href="http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/antidiscrimination_law_review_12_fr.pdf">http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/antidiscrimination_law_review_12_fr.pdf</a>
	Nouveau rapport thématique sur l'interdiction des discriminations en vertu de la législation européenne sur les droits de l'homme — Pertinence pour les directives européennes de non-discrimination.
	Lettre d'information contre les discriminations: Un grand pas en avant vers l'intégration des Roms, édition de l'été 2011, <a href="http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/stop_discrimination_newsletter_072011_fr.pdf">http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/stop_discrimination_newsletter_072011_fr.pdf</a>
	Abrégé de bonnes pratiques pour l'intégration de la non-discrimination/de l'égalité: emplois aidés pour les personnes handicapées dans l'UE et l'AELE-EEE, 2011
	Rapport sur l'âge et l'emploi, juillet 2011
Réseau européen d'experts socioéconomiques dans le domaine de la non-discrimination	Rapport sur la situation des groupes LGBT (droits des personnes homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles) sur le marché du travail dans les États membres de l'UE
	Rapport sur les minorités ethniques, les immigrés et l'emploi

## ÉGALITÉ DES GENRES

Partage de l'information et de l'apprentissage	
Séminaires/formation des praticiens légaux et politiques au niveau communautaire (Académie de droit européen), <a href="http://www.era.int">www.era.int</a>	Séminaire pour les praticiens juridiques «La législation européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes en pratique», 14-15 mars 2011
	Séminaire pour les membres du pouvoir judiciaire «La législation européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes en pratique», 4-5 avril 2011
	Séminaire pour les universitaires «Réflexions actuelles sur la législation européenne sur l'égalité et la non-discrimination», 19-20 septembre
	Séminaire pour les praticiens juridiques «La législation européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes en pratique», Trèves (Allemagne), 28-29 novembre 2011
	Deux séminaires pour les juges et les procureurs «La législation européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes en pratique», Trèves (Allemagne), 17-18 octobre et 7-8 novembre 2011
	Séminaire juridique sur la législation relative à l'égalité des genres et la non-discrimination, 4 octobre 2011 (événement conjoint au sommet sur l'égalité des genres)
Séminaires d'échanges/ de bonnes pratiques	«Mettre en œuvre l'intégration des genres», 17-18 mai 2011 <a href="http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/exchange_of_good_practice_be/summary_report_be_2011_en.pdf">http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/exchange_of_good_practice_be/summary_report_be_2011_en.pdf</a>
	«Les nouvelles formes de travail», Pays-Bas, 24-25 octobre 2011, <a href="http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/exchange_of_good_practice_nl/lt_comments_paper_nl_2011_en.pdf">http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/exchange_of_good_practice_nl/lt_comments_paper_nl_2011_en.pdf</a> (en anglais uniquement)
	«Traiter l'écart de rémunération entre les genres», Allemagne, 5-6 décembre 2011, <a href="http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/tools/good-practices/review-seminars/gender_pay_gap_instruments_en.htm">http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/tools/good-practices/review-seminars/gender_pay_gap_instruments_en.htm</a>
	Rencontres du réseau des organisations nationales dans le domaine de l'égalité des genres, 24 juin 2011, 25 novembre 2011
Campagne de sensibilisation européenne	Campagne sur les écarts de rémunération entre les genres: Série d'événements nationaux, <a href="http://ec.europa.eu/justice/newsroom/gender-equality/news/index_fr.htm">http://ec.europa.eu/justice/newsroom/gender-equality/news/index_fr.htm</a>
Événements annuels de sensibilisation	Lancement de la première journée européenne de l'égalité salariale, 5 mars 2011 <a href="http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&amp;catId=89&amp;newsId=999&amp;furtherNews=yes">http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&amp;catId=89&amp;newsId=999&amp;furtherNews=yes</a>
Équilibre hommes-femmes dans la prise de décision	Rencontre du réseau de la Commission européenne pour encourager les femmes dans les prises de décision dans les domaines politiques et économiques, pour échanger des bonnes pratiques sur le thème «Comment impliquer les hommes à des postes de responsabilité dans le processus de changement visant à promouvoir des femmes à des postes décisionnaires», juin 2011
	Rencontre des représentants des partenaires sociaux au niveau européen sur le thème de la sous-représentation des femmes dans les conseils d'administration, 1 <sup>er</sup> mars 2011



Débats politiques participatifs de grande qualité	
Conférences dans le domaine des genres	Conférence «Égalité entre les femmes et les hommes», Bruxelles (Belgique), 19-20 septembre 2011 <a href="http://ec.europa.eu/justice/newsroom/gender-equality/events/110919_en.htm">http://ec.europa.eu/justice/newsroom/gender-equality/events/110919_en.htm</a> (en anglais)
Conférences des présidences	Conférence d'experts de la présidence «Mécanismes pour concilier vie professionnelle et vie privée pour les femmes et les hommes comme opportunités de participer activement au marché du travail», suivie d'une rencontre informelle entre les ministres pour l'égalité des genres et des affaires familiales, Cracovie (Pologne), 20-21 octobre 2011

Des politiques et législations européennes bien documentées	
Études, analyses, rapports	Étude comparative sur l'accès à la justice dans la législation pour l'égalité des genres et la non-discrimination (dans les États membres et les pays de l'AELE/EEE), février 2011
	Étude sur la discrimination de genres dans l'accès à l'enseignement: évaluation du besoin et de l'efficacité des mesures actuelles dans les États membres, juillet 2011
	Étude sur les coûts et bénéfices de mesures européennes éventuelles concernant le congé de paternité, octobre 2011
	Rapport sur le service public, la justice, les entreprises et la politique: Des emplois de premier plan pour les hommes, mais où sont les femmes? Juin 2011
Équilibre hommes-femmes dans la prise de décision	Document de travail «L'équilibre des genres dans la direction des entreprises»
	Étude Eurobaromètre lancée en septembre 2011
	Base de données: les hommes et les femmes dans la prise de décision (données sur le nombre d'hommes et de femmes à des postes décisionnaires importants en politique, dans l'administration publique, dans le système judiciaire, et dans divers autres domaines clés de l'économie, couvrent 34 pays)
	Rapport d'expert sur le service public, la justice, les entreprises et la politique: Des emplois de premier plan pour les hommes, mais où sont les femmes?
Réseau d'experts sur les questions d'emploi et d'égalité des genres (EGGE), <a href="http://www.fgb-egge.it/homepage.asp">http://www.fgb-egge.it/homepage.asp</a>	Étude comparative dans 33 pays sur les arrangements extrascolaires et la réconciliation entre le travail, la vie privée et la vie de famille
	Étude sur la crise et la reprise en Europe. Impact du marché du travail sur les hommes et les femmes, novembre 2011
	Notes d'analyses thématiques sur la disparité entre les préférences et les arrangements concrets de travail, octobre 2011
	Notes d'analyses thématiques sur les interruptions de carrière des femmes et des hommes: leur impact et le rôle des politiques sociales, octobre 2011
	Analyse des 27 programmes de réformes nationaux, 2011: du point de vue des genres
Groupe d'experts sur l'égalité des genres, l'inclusion sociale, les soins de santé et les soins de long terme (EGGSI), <a href="http://eggsi.irs-online.it/">http://eggsi.irs-online.it/</a>	Rapport de synthèse sur l'impact socioéconomique des systèmes de retraite sur les situations respectives des femmes et des hommes, et les effets des tendances récentes dans les réformes des retraites, juillet 2011
	L'impact de la crise économique sur la situation des femmes et des hommes et sur les politiques d'égalité des genres
Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de l'égalité des genres <a href="http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/tools/legal-experts/index_en.htm">http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/tools/legal-experts/index_en.htm</a> (en anglais)	La législation européenne sur l'égalité des genres dans 33 pays, actualisation 2011
	Rapport sur la transposition de la refonte de la directive 2006/54, actualisation 2011
	Revue européenne sur la législation en matière d'égalité des genres (deux numéros) et rapports flash sur les développements juridiques dans les États membres, et réponses à des demandes ponctuelles

## Annexe 3: Liste des tableaux

Tableau 1: Réseaux d'experts juridiques soutenus par Progress .....	11
Tableau 2: Conformité des États membres avec la législation européenne dans les domaines politiques de Progress en 2008-2011.....	12
Tableau 3: Réseaux d'experts soutenus par Progress dans les domaines politiques de l'emploi et de la PSIS .....	14
Tableau 4: Réseaux d'experts soutenus par Progress dans les domaines politiques de la non-discrimination et des genres.....	14
Tableau 5: Nombre de réalisations accomplies dans le domaine de la documentation en 2011 .....	19
Tableau 6: Nombre de réalisations produites en 2011 dans le domaine du partage de l'information et de l'apprentissage.....	33
Tableau 7: Participation des États membres aux évaluations par les pairs dans le cadre du programme d'apprentissage mutuel en 2011.....	34
Tableau 8: Participation des États membres aux évaluations par les pairs dans les domaines de la protection sociale et de l'inclusion sociale en 2011.....	35
Tableau 9: Participation des États membres aux séminaires d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la non-discrimination en 2011 .....	35
Tableau 10: Participation des États membres aux séminaires d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes en 2011 .....	36
Tableau 11: Participation des États membres aux projets d'expérimentation sociale en 2011.....	37
Tableau 12: Participation des États membres dans des projets innovants liés à la mobilité des travailleurs en 2011 .....	37
Tableau 13: Nombre de conférences des présidences et autres événements européens de haut niveau réalisés en 2011 .....	46
Tableau 14: Réseaux et ONG d'Europe soutenus par Progress en 2011 .....	48
Tableau 15: Réalisations des grands réseaux et ONG d'Europe financées par Progress en 2011.....	54
Tableau 16: Pourcentage des dépenses opérationnelles: engagements prévus, par domaine politique.....	57
Tableau 17: Dépenses opérationnelles — Engagements prévus et réels, en millions d'euros.....	57
Tableau 18: Dépenses administratives par année: engagements prévus et réels, en millions d'euros .....	58
Tableau 19: Dépenses administratives par type de dépense: engagements prévus et réels, en millions d'euros .....	58

## Annexe 4: Liste des graphiques

Graphique 1: Proportion des répondants ayant déclaré que les types suivants de documentations politiques leur avaient donné des outils permettant de mieux expliquer les objectifs politiques de l'UE au grand public ainsi qu'aux divers groupes concernés par les politiques dont ils s'occupent (%).....	15
Graphique 2: Proportion des répondants ayant indiqué que les documentations politiques suivantes leur avaient donné des outils permettant de mieux argumenter les objectifs politiques de l'UE auprès des décideurs politiques de haut niveau (%) .....	15
Graphique 3: Proportion des répondants déclarant que les politiques de l'UE reposent sur une analyse approfondie de la situation (%) .....	17
Graphique 4: Proportion des répondants déclarant que les politiques de l'UE répondent aux conditions, besoins et attentes dans les États membres (%) .....	17
Graphique 5: Proportion des répondants déclarant que les méthodologies, indicateurs et données statistiques communs produites dans le cadre de Progress ont principalement contribué à (%).....	18
Graphique 6: Proportion des répondants ayant déclaré que les documentations financées par Progress répondaient à leurs besoins et étaient utiles à la formulation ou à l'argumentation de politiques (%).....	20
Graphique 7: Proportion des répondants ayant déclaré que les éléments probants politiques produits au niveau de l'UE répondaient à leurs besoins et étaient utiles à la formulation ou à l'argumentation de politiques (%) .....	21
Graphique 8: Proportion des répondants ayant déclaré que les activités financées par Progress répondaient à leurs besoins et étaient utiles à la formulation ou à l'argumentation de politiques (%).....	30
Graphique 9: Les connaissances acquises en participant à l'événement ont été utiles, car elles ont offert (%).....	31
Graphique 10: Les répondants qui ont participé aux événements comptent utiliser leurs connaissances (%).....	32
Graphique 11: Proportion des répondants ayant indiqué que les grands principes de bonne gouvernance ont été respectés dans le débat politique au niveau européen (%) .....	44
Graphique 12: Proportion des répondants ayant déclaré que l'UE a contribué positivement à la clarté des questions politiques lors des débats politiques au niveau national/régional/local (%).....	44
Graphique 13: Proportion des répondants ayant indiqué que l'UE avait contribué positivement à l'implication de toutes les parties prenantes concernées par le débat politique .....	44
Graphique 14: Proportion des répondants estimant que les activités des réseaux européens et ONG européennes dans leurs domaines politiques représentent une source efficace et appropriée d'informations sur la mise en œuvre de la législation européenne et/ou sur les conditions, besoins et attentes des groupes concernés.....	50
Graphique 15: proportion des répondants estimant que les activités des réseaux et ONG d'Europe dans leur domaine politique ont amélioré la sensibilisation et fait pression sur les responsables politiques dans les domaines politiques concernés (%) .....	51
Graphique 16: Appartenance aux réseaux et ONG d'Europe en 2010.....	53
Graphique 17: Proportion de répondants déclarant que la contribution de l'UE à l'intégration des questions transversales dans leur domaine politique respectif était satisfaisante ou élevée, par domaine politique .....	55
Graphique 18: proportion de répondants déclarant que les questions transversales ont été traitées de manière adéquate lors des événements.....	55
Graphique 19: Dépenses opérationnelles — Engagements en 2011, par contribution aux résultats immédiats de Progress.....	58

Commission européenne

**Progress — Rapport Annuel de Performance 2011**

**Suivi du programme de l'Union européenne pour l'emploi et la solidarité sociale — Progress (2007-2013)**

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2012 — 71 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-79-24807-8

doi:10.2767/61990

ISSN 1831-6824

Le programme Progress joue un rôle essentiel dans le soutien de politiques sociales, d'emploi et d'égalité modernes, efficaces et innovantes au sein de l'UE. Ce rapport présente de manière détaillée les activités réalisées dans le cadre du programme Progress en 2011 et évalue les mesures adoptées dans le courant de l'année pour atteindre les objectifs déclarés de ce programme. Il souligne clairement la valeur ajoutée de Progress et l'impact produit au sein des États membres de l'UE en vue de favoriser des résultats durables à travers le continent.

Cette publication est disponible en version électronique en allemand, en anglais et en français.

## **COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?**

### **Publications gratuites:**

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.  
Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu>  
ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

### **Publications payantes:**

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

### **Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):**

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne ([http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)).

Les **publications** de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion vous intéressent?

Vous pouvez les télécharger ou vous abonner gratuitement:

<http://ec.europa.eu/social/publications>

Vous pouvez également vous abonner gratuitement au bulletin d'information électronique L'Europe sociale de la Commission européenne:

<http://ec.europa.eu/social/e-newsletter>

<http://ec.europa.eu/social/>

[www.facebook.com/socialeurope](http://www.facebook.com/socialeurope)



Office des publications

ISBN 978-92-79-24807-8



9 789279 248078

doi:10.2767/61990